

128^e rapport de gestion BCN 2010

www.bcn.ch

 **BCN**
PLUS FORTS ENSEMBLE

2010

128^e rapport de gestion BCN

Pour manifester notre proximité avec la population du canton, nous ouvrons nos portes et vous invitons à pénétrer à l'intérieur de nos établissements.

Les collaboratrices et collaborateurs de la BCN font l'objet du reportage photographique de notre rapport annuel.

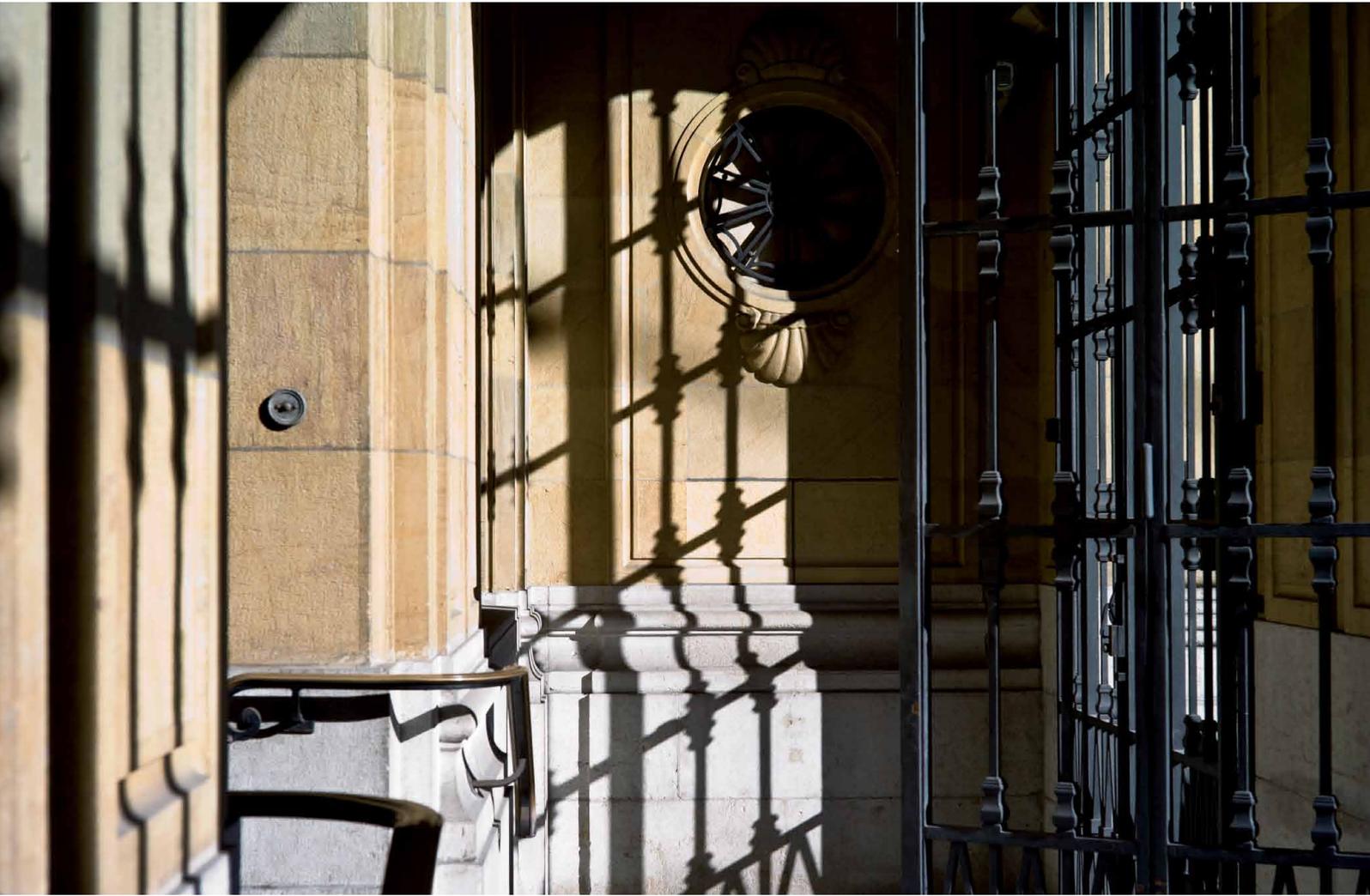
Vous allez percevoir le centre même de notre univers, nos outils de travail, nos lieux de prédilection et nos bureaux. Du sous-sol jusqu'au toit, chacun de nous occupe une place importante et met du cœur à pratiquer son métier.

Des hommes et des femmes, des jeunes et des moins jeunes, tous font que la BCN est ce qu'elle est, un établissement financier de proximité, qui reste à l'écoute des besoins des habitantes et des habitants de notre canton.

Un visage près d'une fenêtre, un téléphone dans la main, un groupe qui discute, un fauteuil dans un coin... Bienvenue à la BCN...

CHIFFRES-CLÉS

	2010	2009	ÉVOLUTION EN %
Bilan (en millions de francs)			
Somme du bilan	7'364	7'250	1,6
Prêts à la clientèle	6'295	5'867	7,3
Avoirs de la clientèle	4'773	4'734	0,8
Capital et réserves après emploi du bénéfice	536	495	8,3
Résultats (en milliers de francs)			
Produits d'exploitation	125'971	134'188	-6,1
Charges d'exploitation	59'995	59'430	1,0
Bénéfice brut	65'976	74'758	-11,7
Bénéfice net	42'341	42'525	-0,4
Allocation au canton (en milliers de francs)			
Montant alloué au canton	28'000	28'000	0,0
dont intérêt sur capital de dotation	6'250	6'250	0,0
dont attribution complémentaire	21'750	21'750	0,0
Chiffres repères (en %)			
Rentabilité des fonds propres	10,6	12,2	
Rentabilité du capital de dotation de CHF 125 millions	22,4	22,4	
Taux de couverture des fonds propres	178,1	181,8	
Taux de couverture des hypothèques par l'épargne	44,6	46,3	
Ratio coûts/revenus	47,6	44,3	
Notre présence			
Nombre de points de vente	14	14	
Nombre de bancomats	52	49	
Nombre d'appareils de versement	7	7	
Nombre de collaborateurs	320	317	
Nombre de postes de travail à 100%	284	284	
Nombre d'apprentis	19	17	



Sommaire

A votre service	4	Annexe du bouclage 2010	60
Rapport du Conseil d'administration	6	1. Commentaires relatifs à l'activité et mention de l'effectif du personnel	61
Situation économique	7	2. Principes comptables et d'évaluation	63
Économie suisse	7	3. Informations se rapportant au bilan	65
Marché des actions	8	4. Informations se rapportant aux opérations hors bilan	72
Marché des changes	9	5. Informations se rapportant au compte de résultat	73
Marché des métaux	10		
Marché de l'argent et des capitaux, émissions	10		
Économie neuchâteloise	12	Rapport de l'organe de révision	74
Industrie horlogère	13	Prix BCN Innovation	76
Microtechnique et électronique	18	Prix BCN Culture	80
Industrie des machines et métaux	20	L'invité de la manifestation	83
Technologie médicale	24	Fondation culturelle BCN	84
Énergie	25	Parrainages et « sponsoring »	86
Construction et ciment	26		
Arts graphiques	28		
Emballages	30		
Industrie alimentaire	31		
Assurance	32		
Tourisme	33		
Agriculture	34		
Viticulture	35		
Sylviculture	36		
Gouvernement d'entreprise	38		
1. Missions et structure de la banque	39		
2. Structure du capital	39		
3. Conseil d'administration	40		
4. Direction	46		
5. Rémunération, participation et prêts	50		
6. Organe de révision	50		
7. Politique d'information	50		
Commentaires relatifs à l'exercice 2010	52		
Comptes annuels 2010	55		
Bilan	55		
Compte de résultat	56		
Tableau de financement	57		
Emploi du bénéfice	58		

A votre service partout dans le canton

Boudry

Centre de l'Île
Centre Migros



Les Brenets

Grand-Rue 20



La Brévine



Cernier

Rue Guillemette-de-Vergy 2



La Chaux-de-Fonds

Av. Léopold-Robert 44
Centre Commercial Les Éplatures
Centre Métropole
Hôpital



Colombier

Avenue de la Gare 12



Cortailod

Littoral-Centre



Cressier

Route de Neuchâtel 9



Les Geneveys-sur-Coffrane

Rue du 1er-Mars



Hauterive

Rue de la Rebatte 1



Le Landeron

Rue du Jolimont 6



Le Locle

Grande-Rue 25



Neuchâtel

Place Pury 4
Rue de l'Hôpital 5
Fun'ambule
Place de la Gare
Hôpital Pourtalès
Pharmacie Rue de Monruz 23



Peseux

Grand-Rue 6
La Halle aux Chaussures



Les Ponts-de-Martel

Grande-Rue 25



Saint-Aubin

La Couronne 3



La Tène

Marin-Épagnier
Rue Auguste-Bachelin 8
Marin-Centre



Val-de-Travers

Couvet
Grand-Rue 13
Fleurier
Avenue de la Gare 1

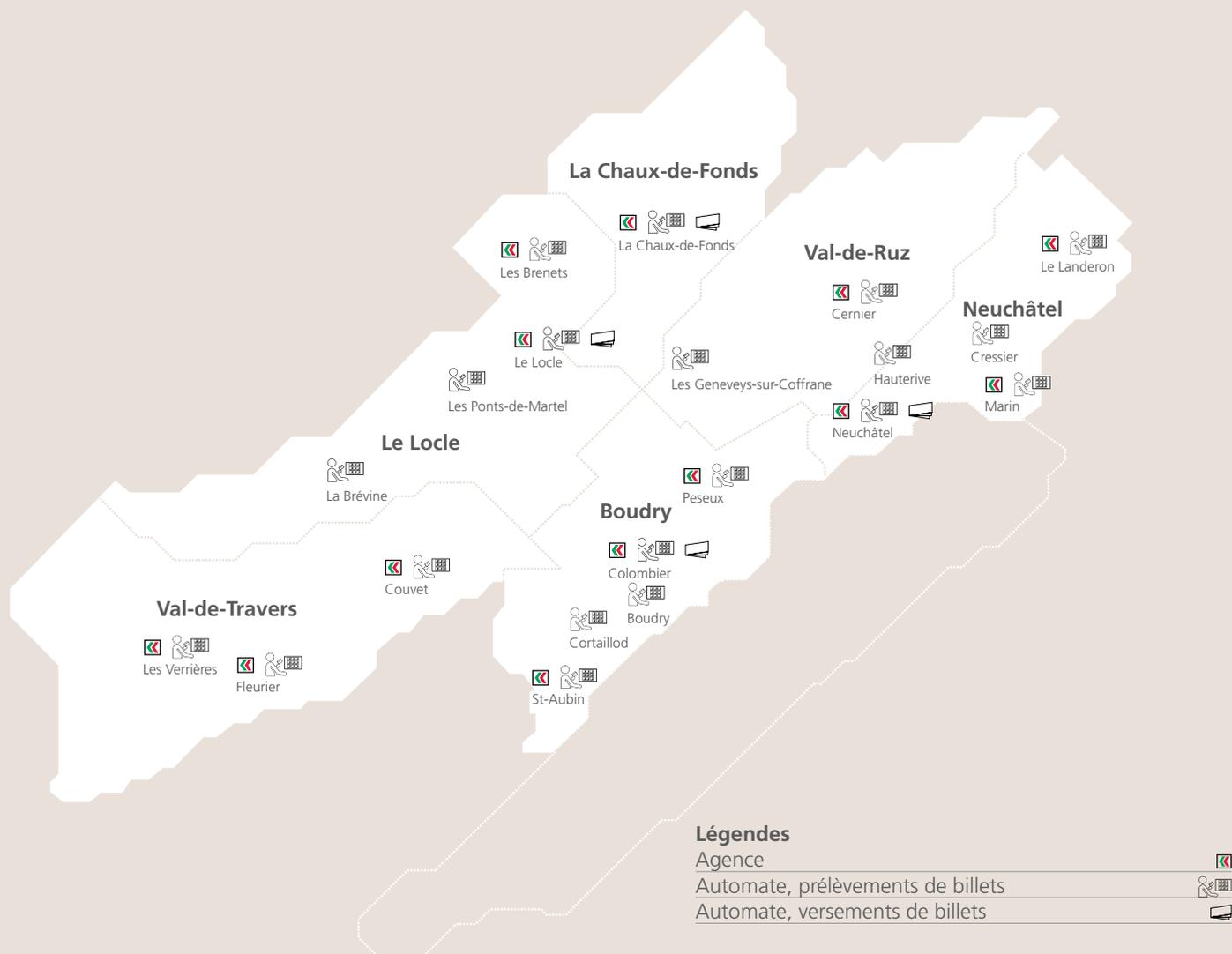


Les Verrières

Grand-Bourgeau 58



« Un besoin de simplicité et de proximité. »



Rapport du Conseil d'administration à l'intention du Conseil d'État sur l'exercice 2010

Monsieur le Président du Conseil d'État,
Madame la Conseillère d'État,
Messieurs les Conseillers d'État,

Conformément aux prescriptions de la loi,
nous avons l'honneur de vous présenter
le rapport de gestion
et les comptes de l'exercice 2010.

Économie mondiale

Le rebond de l'économie mondiale en 2010, après la sévère crise dite des subprimes et l'effondrement consécutif du système financier international, a surpris toutes les grandes organisations internationales qui établissent des prévisions à l'échelle mondiale (Banque mondiale, Fonds monétaire international, Organisation de coopération et de développements économiques). Vers fin 2009, les pronostics étaient plutôt pessimistes. Or 2010 a en réalité enregistré une expansion qui a permis très largement d'annuler le profond «trou d'air» de 2008-2009.

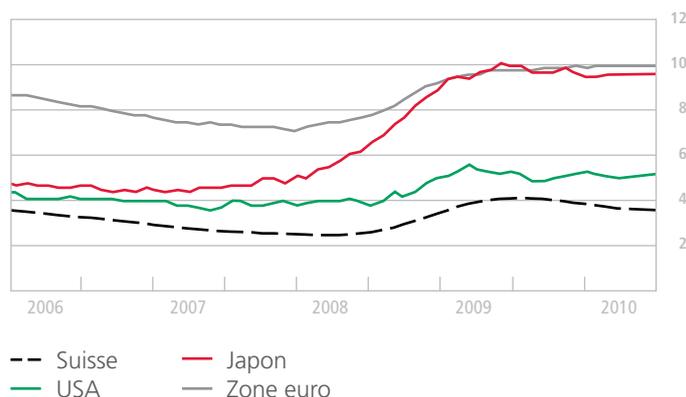
Deux raisons principales expliquent ce retournement de situation, aussi heureux qu'imprévu. La première est que l'impact des mesures prises par les gouvernements pour contrer la crise et par les banques centrales pour stabiliser le système financier a été très largement sous-estimé. A cela s'ajoute le dynamisme toujours impressionnant qui caractérise plusieurs grands pays émergents, comme la Chine, l'Inde et le Brésil, qui sont devenus les nouvelles locomotives de la croissance mondiale.

Un autre enseignement peut aussi être tiré de la récente crise. Les pays émergents obtiennent des résultats d'autant meilleurs que le niveau d'endettement de leurs comptes privés et publics est très inférieur à celui de la plupart des pays développés. A cet égard, la Suisse fait figure d'exception. C'est probablement l'une des raisons pour lesquelles elle a pu réaliser en 2010 une croissance élevée, elle aussi supérieure aux pronostics établis à fin 2009.

Les programmes anticrise décidés par les pays développés, couplés avec les aides considérables apportées à de nombreux instituts financiers pour éviter leur effondrement, ont porté leur endettement à des niveaux impressionnants qui pèseront sans doute durablement sur leur fonctionnement. Leurs coûts financiers seront élevés et durables, sans même évoquer la perspective d'une explosion desdits coûts dans l'hypothèse où les taux d'intérêt venaient à remonter par rapport aux niveaux planchers auxquels ils se situent depuis quelques années.

Sommes-nous pour autant au bout de la crise ? Ce n'est pas certain. La croissance mondiale s'est certes relevée et le système financier s'est consolidé. Mais le centre de gravité se déplace du nord vers le sud (même si, en fait, la plupart des pays dits du sud sont situés dans le nord !). On assiste aussi à une guerre larvée des monnaies, ou plus précisément des taux de change (dollar, euro, yuan). La résorption progressive des dettes publiques et/ou privées au Japon, en Europe, aux États-Unis pourrait encore réserver de désagréables surprises. Pour autant, le pire n'est jamais certain.

TAUX DE CHÔMAGE (EN %)



Les indicateurs composites avancés de l'OCDE, conçus pour anticiper les points de retournements de l'activité économique par rapport à sa tendance, continuent de signaler une expansion dans la plupart des pays de l'OCDE. Sur cette base raisonnablement optimiste, la conjoncture mondiale devrait donc rester solide en 2011, avec une croissance attendue du commerce mondial de 8,3% (12,3% en 2010).

Économie suisse

Déjouant aussi les prévisions établies vers la fin 2009, le rebond de la croissance en 2010 s'est manifesté dès le premier ou le deuxième trimestre selon les branches économiques. Il s'est confirmé et amplifié au cours du deuxième semestre, de sorte que bien des entreprises ont pu terminer l'année à des niveaux d'activité proches de ceux enregistrés avant la crise.

L'amélioration de la conjoncture mondiale a évidemment été l'élément prépondérant, eu égard à la dépendance de l'économie helvétique de son commerce extérieur. Il faut aussi relever le rôle très positif joué par le recours massif au chômage partiel (voir graphique en haut de la page 8), qui a évité de péjorer les comptes des entreprises et leur a permis de répondre ensuite rapidement aux nouvelles entrées de commandes intervenues dès le premier semestre 2010. Une étude de Crédit Suisse conclut d'ailleurs que ces mesures ont vraisemblablement joué un rôle déterminant pour éviter à l'économie suisse de connaître une crise profonde.

PRINCIPAUX INDICATEURS (EN%)			
	CROISSANCE DU PIB	TAUX D'INFLATION	TAUX DE CHÔMAGE
2010			
États-Unis	2,7	1,7	9,7
Zone euro	1,7	1,5	9,9
Japon	3,7	-0,9	5,1
OCDE	2,8	1,8	8,3
2011			
États-Unis	2,2	0,9	9,5
Zone euro	1,7	1,3	9,6
Japon	1,7	-0,8	4,9
OCDE	2,3	1,5	8,1

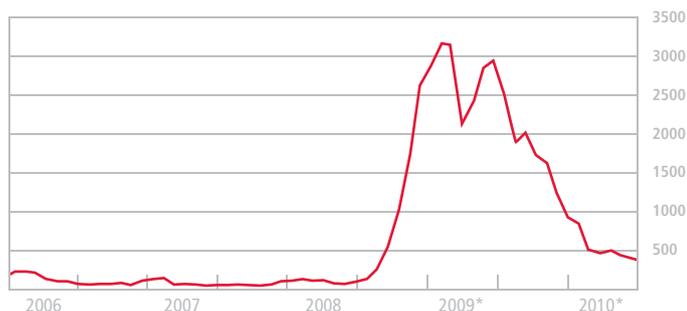
SUISSE		
VARIATIONS (EN%)	2010	2011
Produit intérieur brut (PIB)	2,7	1,9
Investissements	1,5	9,9
en biens d'équipements	4,5	4,0
Inflation	0,7	0,8
Chômage (niveau, moyenne annuelle)	3,9	3,4
Emploi (en équivalents plein temps)	0,5	0,5
Exportations	7,2	4,2
Importations	5,5	3,6

Source : seco, KOF

CROISSANCE DU COMMERCE MONDIAL (EN%)	
2010	12,3
2011	8,3

Source : OCDE

RÉDUCTION DE L'HORAIRE DE TRAVAIL (EN MILLIERS D'HEURES)



* Chiffres provisoires

Source : Seco

ÉVOLUTION 2010 DU «SWISS PERFORMANCE INDEX»



Source : Bloomberg

La guerre des monnaies, à laquelle il a été fait allusion précédemment, a eu pour corollaire une nette revalorisation du franc par rapport à l'euro et au dollar, qui ont atteint leur niveau le plus bas dans les derniers jours de 2010. On peut cependant un peu nuancer la revalorisation effective de la monnaie helvétique. Calculée en valeur réelle (corrigée de l'inflation) par rapport à l'ensemble des principaux partenaires commerciaux de la Suisse, le franc s'est revalorisé de 5,3% entre le début et la fin de 2010.

Ainsi, en dépit d'un début d'année difficile, la progression du produit intérieur brut (PIB) devrait s'établir à 2,7% en 2010. Cette progression dépasse sensiblement la moyenne pluriannuelle, qui est proche de 2%. Les principaux soutiens de la conjoncture ont été les exportations (+7,2%), la consommation privée, ainsi que les dépenses pour la construction et les équipements des entreprises. L'évolution favorable des activités a permis au chômage de ne pas atteindre les proportions redoutées à fin 2009, puis de décroître régulièrement. Le nombre des personnes inscrites au chômage était de 173'000 en décembre 2009 (4,4% de la population active) et de 149'000 en décembre 2010 (3,8%).

Les indications qui ressortent des enquêtes réalisées par le Centre de recherches conjoncturelles de l'École polytechnique de Zurich (KOF) auprès des entreprises laissent entrevoir que la conjoncture restera soutenue en 2011. L'institut zurichois parle de la «persistance de la robustesse conjoncturelle». Selon son analyse, «les entreprises continuent de juger bonne la situation de leurs affaires. (...) Malgré l'accroissement du désavantage concurrentiel lié à la vigueur du franc suisse, une poursuite de cette évolution est prévue dans les mois à venir. Les participants aux enquêtes envisagent donc une nouvelle progression de l'emploi».

Cette appréciation positive est confirmée par le baromètre conjoncturel calculé par ce même institut, qui fournit une appréciation qualitative sur l'évolution de la conjoncture au cours des six prochains mois. Selon le baromètre de février, le taux de croissance devrait rester à peu près constant. Ainsi, dans l'ensemble, le franc fort ne paraît pas trop handicaper les entreprises exportatrices.

Marché des actions

Prolongeant la séquence d'expansion entamée au dernier trimestre 2009, l'activité économique mondiale a accéléré au début de l'année 2010. Jusque-là fermement ancrée au secteur industriel, la reprise s'est propagée également à celui des services qui a affiché de nouveaux signes de vigueur.

L'activité a atteint en mars son plus haut niveau depuis juillet 2007. Simultanément, une croissance marquée des entrées de commandes, pour la première fois depuis avril 2008, et une légère progression de l'emploi ont été enregistrées. Confirmant leur hausse des mois précédents, les marchés d'actions ont accentué leur progression jusqu'à fin avril (+9,3% pour l'indice MSCI monde). Dès le mois de mai, les taux de croissance de l'activité industrielle et du commerce international se sont modérés. Les taux d'expansion de la production, des commandes et de l'emploi sont toutefois restés généralement solides, attestant de niveaux d'activité toujours élevés. Dans ce contexte, l'économie mondiale semblait aborder le quatrième trimestre sur un pied hésitant; le verdict des marchés concernant l'imminence d'une rechute en récession ou au contraire d'un nouvel accroissement de l'activité se faisait attendre.

Les marchés d'actions ont ainsi suivi un parcours passablement saccadé durant l'été, accusant début septembre un recul de 16,7% depuis le pic de mi-avril. Les investisseurs furent, de plus, alarmés par une série d'autres facteurs d'instabilité (crise grecque, crise de l'euro, surendettement des pays industrialisés, mesures d'austérité budgétaire). L'expansion économique mondiale s'est finalement amplifiée au cours du dernier trimestre. Le ralentissement observé durant l'été et le courant de l'automne a fait place à une réaccélération et les entrées de commandes ainsi que la production ont commencé à rebondir.

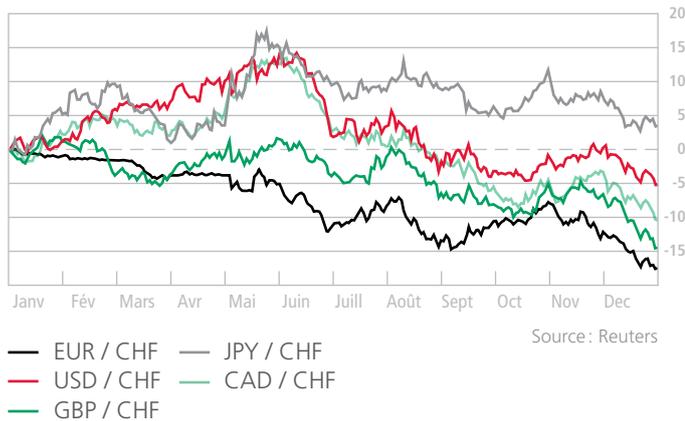
2010 a ainsi représenté la deuxième année de reprise économique et boursière après la pire récession depuis plus de 70 ans et l'indice MSCI monde a rebondi de 87% par rapport à son creux de mars 2009 mais reste de 24% inférieur à son pic de 2007; exprimé en francs suisses, la moins-value atteint 1,1% sur l'année écoulée.

ÉVOLUTION DES TAUX DE CHANGE / CHF

EN FIN D'ANNÉE	2008	2009	2010	VARIATIONS 2009-2010%
Dollar USA (1)	1,0669	1,0355	0,9335	-9,85
Euro (1)	1,4932	1,4827	1,2488	-15,78
Yen (100)	1,1783	1,1138	1,1492	+3,18
Livre sterling (1)	1,5591	1,6727	1,4560	-12,96
Dollar CAN (1)	0,8766	0,9838	0,9353	-4,93

Source : Reuters

ÉVOLUTION COMPARÉE DES DEVISES



RENDEMENT 2010 DES BONS DU TRÉSOR AMÉRICAIN À 10 ANS



Des écarts de croissance ont séparé les différents pays et régions du globe. Ces différences étaient également marquées l'an dernier en terme de performance boursière, avec de bonnes dispositions aux États-Unis où les indices Dow Jones, SP 500 et Nasdaq ont progressé respectivement de 11, 13 et 17%. En Europe, l'Allemagne s'est distinguée en particulier grâce au boum de ses exportations soutenues par un euro faible.

Le Dax a ainsi progressé de 16% alors que les indices CAC 40 français, MIB italien et IBEX espagnol accusaient des reculs de respectivement 3, 13 et 17%. En Suisse, le SMI a perdu 1,7%. La forte progression des valeurs du luxe (Cie Fin. Richemont +59,6% et Swatch Group +61,1%) n'aura pas compensé le recul de certaines valeurs financières ou du secteur de la santé, à l'image de Crédit Suisse -23,3% et Roche -19,5%.

En 2010, le chiffre d'affaires à SIX Swiss Exchange et à Scoach Suisse a atteint CHF 1191 milliards. Par rapport à 2009, cela représente une évolution positive de 5,3% et le nombre de transactions a augmenté de 0,6% à 34,9 millions. Les fonds négociés en bourse (ETF) ont connu leur meilleure année depuis leur création il y a dix ans : par rapport à 2009, le chiffre d'affaires a augmenté de 41,8% à CHF 71,7 milliards, le nombre de transactions grimant même de 50% à 696'579. Un record : 41'078 produits structurés et warrants ont été admis au négoce en 2010 (+38% en comparaison avec l'année précédente).

Marché des changes

L'euro a connu des mouvements d'une amplitude rarement observée contre franc suisse. Il a débuté l'année au plus haut et l'a clôturée au plus bas. La BNS a essayé de contrer l'appréciation de notre monnaie en début d'année. Il a suffi qu'elle confirme sa volonté de ne plus intervenir pour que le franc suisse s'envole à fin mai.

Les agences de notation Moody's, Standard & Poor's ou Fitch ont accentué la pression sur la monnaie unique. La Grèce et le Portugal dans un premier temps, puis l'Espagne fin septembre et enfin l'Irlande peu après ont subi un abaissement de leur note au vu de leurs dettes publiques ou privées préoccupantes.

L'euro a néanmoins reçu du soutien grâce à l'aide conjointe du FMI et de l'Union européenne, notamment pour la Grèce fin avril, et à des propos rassurants de la Banque centrale européenne au début de l'automne.

Les inquiétudes du marché face au ralentissement de la reprise ont repris le dessus dès novembre. Les investisseurs se sont alors tournés vers les valeurs refuges. L'euro a ainsi atteint un plus bas historique face au franc suisse à 1,24 le 30 décembre tandis que le dollar frôlait les 80 yens japonais.

Aux États-Unis, après un semestre qui a vu le dollar s'apprécier, la Réserve fédérale a annoncé en août son intention de racheter des bons du Trésor. Le dollar s'est ainsi affaibli passant d'un plus haut à 1,1730 contre franc suisse avant de finir l'année au plus bas proche des 93 centimes. Soit un écart de plus de 20%.

PRINCIPAUX MARCHÉS DES ACTIONS		INDICES À FIN		VARIATIONS EN %	
		2009	2010	MONNAIE LOCALE	FRANC SUISSE
Suisse	SPI	5626,400	5790,62	2,92	2,92
	SMI	6545,910	6436,04	-1,68	-1,68
USA	DJIA	10428,050	11577,51	11,02	0,30
	Nasdaq	2269,150	2652,87	16,10	5,62
Japon	Nikkei	10546,440	10228,92	-3,01	0,42
Europe	Euro Stoxx	274,742	274,45	-0,11	-15,79
Angleterre	FT-SE 100	5412,880	5899,94	9,00	-4,95
Allemagne	DAX	5957,430	6914,19	16,06	-2,16
Pays-Bas	AEX	335,330	354,57	5,74	-10,86
France	CAC 40	3936,330	3804,78	-3,34	-18,52
Espagne	General	11940,000	9859,10	-17,43	-30,39
Italie	MIB	23248,390	20173,29	-13,23	-26,85

Source : Bloomberg

COURS DE L'OR



Source : Reuters

RENDEMENT MOYEN DES EMPRUNTS DE LA CONFÉDÉRATION 2010



Source : Bloomberg

Marché des métaux

Les prix des métaux précieux ont poursuivi leur progression en 2010 à l'image de l'once d'or qui a gagné près de 30% sur l'année. Elle a débuté à USD 1096 pour terminer à USD 1420 après avoir brièvement atteint les USD 1430 début décembre. Le principal facteur expliquant cette hausse est la crise relative à différents pays de la zone euro, débutée en avril lorsque le marché a craint que la Grèce ne fasse défaut. Par la suite, la contagion a touché l'Irlande, le Portugal et l'Espagne malgré la mise en place d'un important fonds européen de soutien. La détérioration du climat dans la zone euro a dirigé les investisseurs vers les valeurs refuges telles que l'or. En outre, l'augmentation de la demande chinoise et la baisse du dollar enregistrées durant l'année 2010 ont accentué la tendance.

A noter que sur l'année, le kilo d'or contre francs suisses a gagné près de 17% pour terminer à CHF 42'600 malgré la forte progression de la monnaie helvétique sur la même période.

Dans le sillage de l'or, le prix de l'argent a également marqué une progression exceptionnelle de plus de 83%. L'once a débuté l'année à USD 17 pour terminer à USD 31. D'une part, l'argent a profité de la hausse des cours du métal jaune et d'autre part, de l'augmentation marquée de la demande alors que les ventes de produits électroniques se sont redressées par rapport à 2009.

Les prix du platine et du palladium ont été soutenus par le secteur de l'automobile renforcés par la demande croissante venant des pays émergents. L'once de platine enregistre une progression de plus de 20% sur l'année passant de USD 1467 à USD 1768. Quant à l'once de palladium, elle s'est envolée, gagnant 96% en passant de USD 405 début janvier à USD 800 fin décembre.

Marchés de l'argent et des capitaux, émissions

Bien qu'en amélioration, les conditions économiques ont continué de justifier des taux d'intérêt exceptionnellement bas au cours de l'année 2010. L'activité économique a confirmé la poursuite de la reprise conjoncturelle amorcée en 2009 mais la situation sur les marchés financiers a causé bien des inquiétudes. Les principales banques centrales ont donc poursuivi leur politique monétaire expansive et ont maintenu les taux directeurs à leur niveau plancher historique de

0,25% pour la Banque nationale suisse (BNS), de 1% pour la Banque centrale européenne (BCE) et de 0,25% s'agissant de la Réserve fédérale américaine (FED). A ces conditions particulièrement accommodantes, ces mêmes banques centrales ont procédé à des injections massives de liquidités par le biais d'achats conséquents d'emprunts d'États et d'entreprises.

Au cours de l'été, les incertitudes quant à la poursuite de la reprise conjoncturelle ont atteint leur point culminant. Parallèlement, l'état désastreux des finances publiques de certains pays de la zone euro ont attisé les craintes liées à leur capacité à rembourser leur dette souveraine. Dans ce contexte, les obligations d'États considérés comme solvables ont été très recherchées et leur rendement a baissé dès le mois d'avril pour atteindre leur plus bas niveau au mois d'août. Ainsi, le taux de rémunération des emprunts à dix ans de la Confédération a baissé jusqu'à 1,11%, celui des emprunts allemands Bund à 2,27% et ceux des US Treasury Bond à 2,73%. Puis, ces taux à dix ans se sont nettement repris pour terminer l'année à des niveaux qui demeurent néanmoins très bas, soit à 1,67% (1,97% fin 2009) pour les emprunts suisses, 3,19% (3,63%) pour les obligations allemandes et 3,54% (4,13%) pour les américaines.

La BCN a été amenée à revoir à neuf reprises les taux de ses obligations de caisse, régulièrement à la baisse jusqu'au mois d'octobre, puis légèrement à la hausse en décembre. A la fin de l'année, les taux offerts se situaient par exemple à 0,875% à 2 ans (2009: 1,1%), 1,375% à 5 ans (2%), 1,875% à 8 ans (2,5%) et 2% à 10 ans (2,7%). Sur le marché suisse, le volume d'émissions 2010 d'emprunts domestiques s'est établi à CHF 38,510 milliards contre CHF 31,311 milliards en 2009. La Confédération a emprunté CHF 4,682 milliards (+55%). Les cantons et les communes CHF 3,132 milliards (+27%), les centrales de lettres de gage CHF 11,449 milliards (+20%) et, enfin, les banques CHF 9,392 milliards (+398%). Dans le même temps, la somme des remboursements d'emprunts de débiteurs suisses a baissé pour s'établir à CHF 27,875 milliards (-9%).

Le volume d'émissions d'emprunts de débiteurs étrangers a sensiblement diminué à CHF 46,176 milliards (-32%) dont CHF 35,028 milliards (-24%) ont été empruntés par des débiteurs de l'Union européenne.

	OR		ARGENT		PLATINE	
	USD/OZ	CHF/KILO	USD/OZ	CHF/KILO	USD/OZ	CHF/KILO
2007	833,20	30'364,00	14,77	538,31	1'520,00	55'393,00
2008	878,20	30'124,00	11,30	387,61	924,50	31'712,00
2009	1'095,70	36'498,00	16,83	560,31	1'467,00	48'839,00
2010	1'419,45	42'601,55	30,86	926,20	1'767,50	53'047,00
Variations 2009-2010%	29,55	16,72	83,36	65,30	20,48	8,61

Source : Reuters

Apprenties et apprentis: Raphaël Cavazutti,
Marie-Ange Guenat, Bastien Jaunin, Jessica Schindler
De dos: Jonas Baer, Sophie Carbonnier



Apprentis: Jonas Baer et Raphaël Cavazutti



Apprentie et apprenti: Sophie Carbonnier et Bastien Jaunin



Économie neuchâteloise¹

L'économie neuchâteloise a pu refaire en 2010 une bonne partie du terrain perdu au cours de la crise intervenue dès la deuxième partie de 2008 et en 2009.

L'activité est devenue progressivement plus soutenue en général dès le deuxième trimestre pour s'accélérer durant le deuxième semestre.

¹ Les informations relatives aux différentes branches de l'économie neuchâteloise sont fondées sur les renseignements que les entreprises ou organisations mentionnées ont bien voulu nous communiquer.

Les enquêtes mensuelles réalisées auprès des entreprises sous l'égide du KOF ont mis en évidence l'amélioration de leur situation, tant en ce qui concerne la production que les entrées de commandes. L'attentisme, voire le pessimisme, se sont ainsi progressivement mués en un optimisme mesuré, puis franchement affirmé. Le chômage, après avoir atteint un pic en janvier, enregistrant un taux de 7,3%, a ensuite diminué, et terminé l'année au niveau de 6,2%. Il reste cependant encore un assez long chemin à parcourir pour retrouver les niveaux d'emplois d'avant la crise puisqu'on enregistre pratiquement 2000 personnes au chômage de plus à fin 2010 (5314) qu'à fin 2008 (3325).

Le rebond des activités a concerné pratiquement toutes les branches industrielles. Il faut relever en particulier les performances tout à fait remarquables obtenues par l'industrie horlogère, dont les exportations ont progressé de plus de 20%, retrouvant les chiffres records obtenus avant la crise.

L'enquête de janvier 2011 du KOF auprès des entreprises neuchâteloises du secteur secondaire dresse un tableau d'ensemble assez positif sur la marche des affaires et les perspectives pour les prochains mois. Les indices établis sur la base de cette enquête sont même meilleurs dans le canton que ceux qui ressortent de l'enquête au niveau national.

L'industrie horlogère est la plus sereine pour 2011, mais on observe que la situation et les perspectives sont également favorables, en général, pour les autres branches de l'économie neuchâteloise.

Industrie horlogère

La **Fédération de l'industrie horlogère** relève que 2010 a enregistré une très nette reprise, après le recul marqué enregistré en 2009. La branche a exporté l'équivalent de 16,2 milliards de francs, soit 2,9 milliards de plus que l'année précédente. Cette croissance de 22,1% indique clairement un retour à une situation saine et robuste, avec un niveau légèrement supérieur au résultat de 2007, qualifié alors d'excellent. La reprise s'est manifestée dès le mois de janvier 2010. La croissance s'est accélérée chaque trimestre pour finalement amener les exportations horlogères à une progression de 24,3% au second semestre, contre 19,6% au premier. La baisse de l'année 2009 n'est pas complètement effacée, puisque la branche n'a pas retrouvé son niveau de 2008. Les derniers résultats montrent que la reprise devrait se poursuivre en 2011, même si elle ne concerne pas encore tous les acteurs et toutes les régions de manière identique.

Les montres-bracelets ont représenté près de 94% de la valeur exportée. Elles ont enregistré une progression de 22,7%, à 15,1 milliards de francs. Le nombre de pièces correspondant a également fortement augmenté pour atteindre 26,1 millions d'unités. Il s'agit du meilleur niveau réalisé depuis 2002, grâce à une croissance de 20,4%.

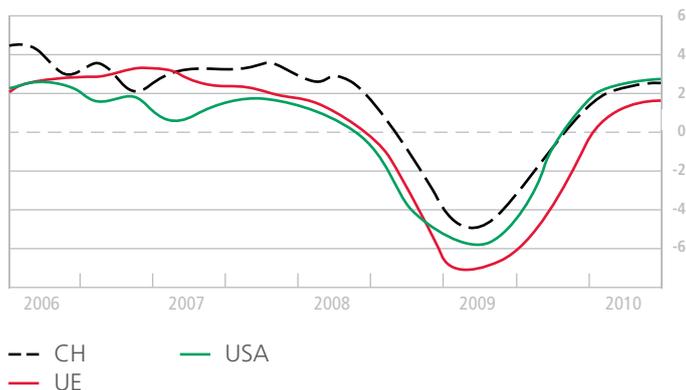
L'expansion est répartie sur tous les segments de prix. Les montres de moins de 200 francs (prix export) ont assuré une grande partie de l'augmentation du nombre de pièces total, grâce à une hausse de 18,5%. Représentant environ 10% du total, la catégorie 200-500 francs a affiché la plus forte hausse, supérieure à 30%. Les garde-temps entre 500 et 3000 francs se sont situés légèrement en dessous de la moyenne, tandis que les montres de plus de 3000 francs ont présenté une hausse de 24,2% en valeur et 29,8% en nombre de pièces.

CHÔMEURS INSCRITS (MOYENNES ANNUELLES)		
ANNÉE	SUISSE	NEUCHÂTEL
2006	131'532	3530
2007	109'189	2941
2008	101'725	2872
2009	146'089	5001
2010	151'986	5504

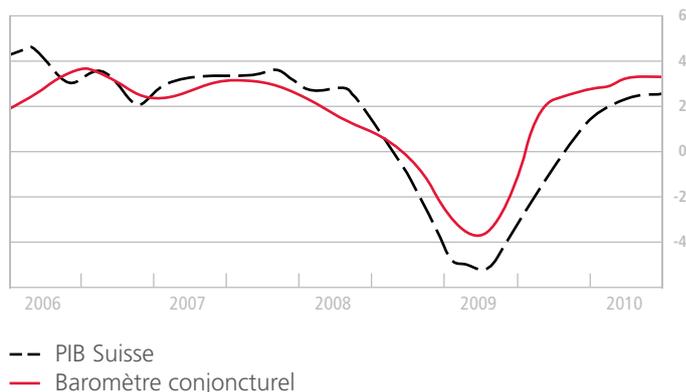
TAUX DE CHÔMAGE (MOYENNES ANNUELLES)		
ANNÉE	SUISSE	NEUCHÂTEL
2006	3,3	4,1
2007	2,8	3,4
2008	2,6	3,3
2009	3,7	5,8
2010	3,9	6,4

Source : Seco, moyenne annuelle

CROISSANCE DU PIB (EN%)



PIB ET BAROMÈTRE CONJONCTUREL



Le tableau ci-dessous montre que l'Asie a absorbé plus de la moitié de la valeur totale exportée en 2010 et a affiché une croissance nettement plus marquée que dans les autres régions.

Avec 34,6% de progression, elle a dépassé de loin l'Amérique (+14,5%) et l'Europe (+10,4%).

Hong Kong, jouant toujours son rôle de plateforme de réexportation, a conforté sa position de premier débouché direct des exportations horlogères suisses, en réalisant une des plus fortes hausses.

Les états-Unis ont continué leur redressement, mais de manière plus modeste et partant d'un niveau plus bas. Se distinguant des autres marchés européens, la France a connu une forte croissance, en raison notamment de nombreux achats effectués par des touristes. En quatrième position, la Chine s'est montrée particulièrement dynamique et a gagné trois places au classement par rapport à 2009.

Après environ trois ans d'évolution négative, le Japon a affiché une remarquable reprise et terminé l'année sur un bilan positif. Les autres principaux débouchés asiatiques ont tous réalisé une croissance supérieure à la moyenne mondiale.

Pour **Swatch Group**, l'année 2010 restera marquée par le décès de son fondateur, M. Nicolas G. Hayek, dont la fonction en tant que président du Conseil d'administration de l'entreprise a depuis lors été assumée, dans la continuité, par Mme Nayla Hayek. Dans un environnement économique en amélioration, Swatch Group réalise un exercice 2010 record. Son chiffre d'affaires brut est de CHF 6440 millions, en progression de 18,8% par rapport à celui de l'année précédente, en dépit d'effets de change négatifs de l'ordre de CHF 164 millions. Le résultat opérationnel atteint CHF 1436 millions, correspondant à une marge opérationnelle de 23,5%, contre 17,6% en 2009.

Le résultat net augmente de 41,5% par rapport à 2009, et de 6,4% par rapport au record de l'année 2007, pour s'établir

à CHF 1080 millions malgré les pertes de change. Avec des capitaux propres de CHF 7,1 milliards, soit 82,4% du bilan, Swatch Group affiche sa solidité financière.

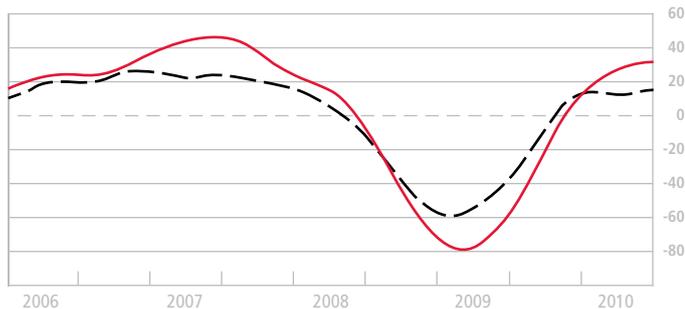
Principale activité de Swatch Group, le segment Montres & Bijoux continue de générer un chiffre d'affaires en forte progression, avec une croissance à deux chiffres dans toutes les gammes de prix. La marque de luxe **Jaquet Droz** a emménagé dans son bâtiment inauguré au Crêt-du-Loche. Ce site de 2500 m² apporte une réponse à la demande croissante des marchés et traduit les ambitions de développement du nouveau président de la marque, Marc A. Hayek, dans la ligne définie par Nicolas G. Hayek qui a présidé Jaquet Droz jusqu'à sa disparition. Dans le milieu de gamme, **Tissot** a connu sa quinzième année consécutive de développement, avec une croissance globale à deux chiffres, consolidant sa position de numéro un mondial en termes de volume dans le segment de la montre suisse traditionnelle. Pionnière de la technologie tactile dans l'horlogerie, la marque locloise a de plus encore une fois innové en recourant à la Réalité Augmentée. **Mido** a également vu ses ventes ainsi que son chiffre d'affaires progresser et réalise, tout comme **Certina**, un exercice 2010 record.

Les sociétés du segment Production ont également bénéficié de la reprise économique et du développement du segment Montres & Bijoux. L'augmentation des entrées de commandes a permis une amélioration, plus rapide que prévue, de l'utilisation des capacités de production et Swatch Group tire aujourd'hui profit de son ferme engagement, pris pendant la crise financière de 2009, pour la préservation

ÉVOLUTION DES QUINZE PRINCIPAUX MARCHÉS

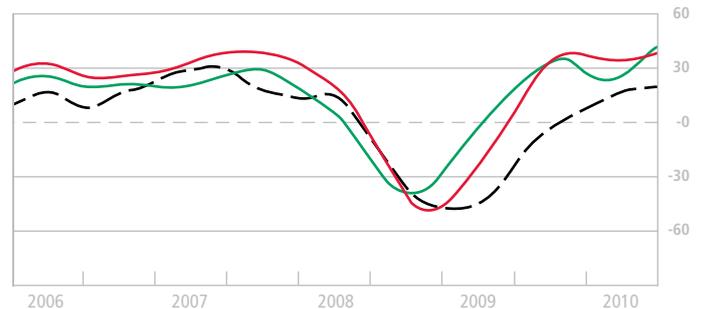
	VALEUR TOTALE (MIO DE CHF)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 2009
Hong Kong	3185,5	+46,9%
États-Unis	1674,4	+13,8%
France	1167,0	+20,5%
Chine	1099,5	+57,0%
Italie	923,3	+2,6%
Singapour	899,3	+33,4%
Japon	806,3	+4,9%
Allemagne	768,4	-3,2%
Royaume-Uni	596,5	+9,6%
Émirats arabes unis	578,5	+31,9%
Espagne	343,7	+7,8%
Taiwan	308,9	+26,4%
Corée du Sud	305,2	+36,8%
Arabie saoudite	256,2	+34,2%
Thaïlande	205,6	+27,2%

MARCHÉ DES AFFAIRES DANS L'INDUSTRIE



--- Suisse
— Neuchâtel

PERSPECTIVES DANS L'INDUSTRIE NEUCHÂTELOISE (À 3 MOIS - NE)



--- Emploi — Production
— Entrée de commandes

Sources : Office fédéral de la statistique, Administration fédérale des douanes (AFD), Secrétariat d'État à l'économie (SECO), Centre de recherches conjoncturelles (KOF), Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)

des emplois. Conjugué à la poursuite des investissements, ce maintien des forces a ainsi permis au leader de l'ensemble échappement-régulateur **Nivarox-FAR** – dont le 160^e anniversaire a été fêté en 2010 – de répondre immédiatement à la forte hausse des commandes. Le numéro un européen de la fabrication d'aiguilles de montres **Universo** a suivi le même scénario et finalisé l'intégration du fabricant d'index et de cadrans **Indexor**. Le spécialiste des matériaux durs **Comadur** a investi dans ses capacités de production et s'est concentré sur le maintien de son avance technologique. Le fabricant de boîtes de montre **Favre et Perret** a également optimisé son outil et ses flux de production. Les cadraniers **Rubattel et Weyermann** et **MOM Le Prélet** ont continué en 2010 à tirer profit de leurs synergies respectives. **ETA** a maintenu le renforcement du développement, de l'industrialisation et de la production de produits pour satisfaire une demande en hausse pour les mouvements tant à quartz que mécaniques. La manufacture de joaillerie, de haute joaillerie et des métiers d'art **Dress Your Body (DYB)** a aussi procédé au renforcement de ses moyens de production. Dans le segment Systèmes électroniques, le spécialiste du temps-fréquence **Oscillo-quartz** a amélioré son résultat opérationnel. **EM Microelectronic** a par ailleurs connu une forte reprise avec le lancement de plusieurs circuits intégrés standard ou sur mesure, et a maintenu ses efforts de développement. S'agissant de l'activité de recherche et développement, la division **Asulab** a continué ses travaux pour le développement de produits innovants appelés à être mis en œuvre dans les futurs produits de Swatch Group.

Guillod-Gunther (La Chaux-de-Fonds) a connu un premier trimestre très peu chargé dans la continuité de 2009.

La situation s'est ensuite améliorée, même un peu trop vite au cours du deuxième trimestre. Les clients ont attendu les résultats des salons horlogers pour se décider à passer leurs commandes, avec des délais très courts, de sorte que la société a réengagé la plupart du personnel dont elle s'était séparé une année auparavant. Le deuxième semestre a aussi connu une activité soutenue, sans pour autant permettre de rattraper les premiers mois très frileux. La pression sur les prix s'est un peu relâchée et les commandes enregistrées laissent entrevoir une année 2011 pleine de promesses. 2010 a ainsi été une année de transition dont le résultat a été quelque peu amélioré par la hausse du cours des matières précieuses.

Parmigiani Fleurier rayonne aujourd'hui dans le monde entier. Bâtie autour d'un outil artisanal-industriel indépendant, Parmigiani Fleurier poursuit sa progression tout en concentrant ses efforts sur le développement international de ses activités commerciales. En 2010, la marque a particulièrement retravaillé et renforcé son réseau de distribution mondial.

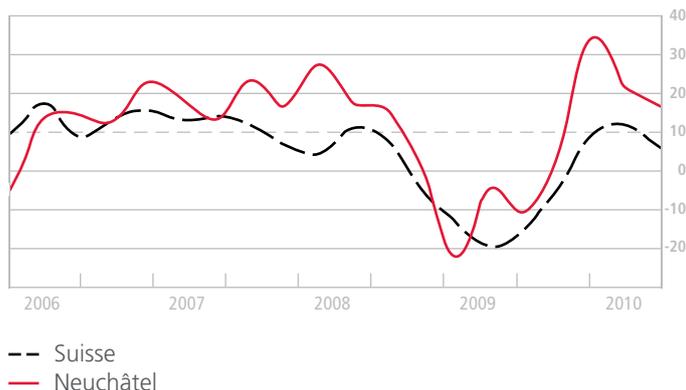
Afin de mieux assurer le contrôle de ses canaux nouvellement intégrés, Parmigiani Fleurier a bâti une structure verticalisée constituée de plateformes implantées sur les principaux marchés. Hong Kong pour l'Asie, Miami pour les Amériques et Fleurier pour l'Europe constituent aujourd'hui les trois centres globaux «Parmigiani Fleurier Distribution». La création de filiales en

Russie, en Italie, en Allemagne et bientôt en France complète l'organisation.

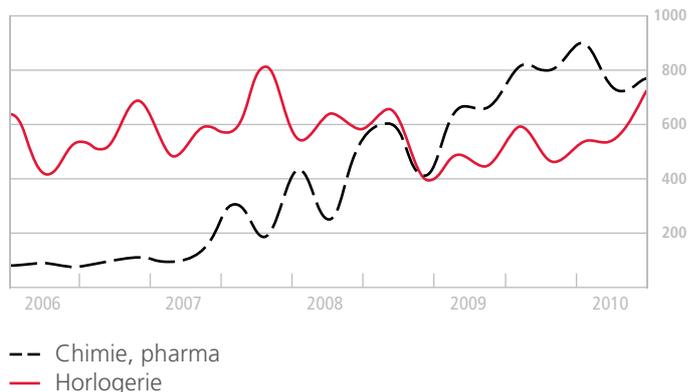
La deuxième grande innovation mise en œuvre en 2010 se base sur un concept original unique: les Ateliers Parmigiani. A l'image d'un atelier haute couture, il représente l'essence de la marque, au cœur des principales villes du monde, où toutes les collections sont exposées, au grand complet. Un horloger, placé au centre de l'espace délivre conseils, explications mais aussi un service à la clientèle exemplaire. Dubaï, Istanbul, Moscou, Shanghai, Pékin et bientôt Singapour sont les premières mégapoles à accueillir un tel Atelier.

Le pôle artisanal-industriel, en constante progression tant en ce qui concerne la production, l'innovation de ses méthodes que dans son infrastructure, a vu la société Elwin intégrer de nouveaux bâtiments, à même de répondre à l'évolution des normes environnementales et industrielles.

EXPORTATIONS - VARIATIONS ANNUELLES



EXPORTATIONS PAR TRIMESTRE (EN MIO - NE)



Claudia Vasconcelos, Jacques Rivier, David Moser

Les répercussions de la conjoncture défavorable ont conduit **Vaucher manufacture Fleurier (VMF)** à se restructurer et réorganiser à long terme. Après une réduction de son effectif de 25% en mai 2010, VMF compte 170 collaborateurs. La nouvelle dimension de VMF ainsi que l'amélioration et la maîtrise de ses processus-clés lui permettent aujourd'hui de réaliser pleinement sa mission industrielle.

Le marché horloger haut de gamme dans lequel VMF a évolué jusqu'ici est limité. Afin d'étendre ce dernier, VMF a élargi son offre de mouvements originaux alliant fiabilité et esthétique. Avec ses calibres VMF 5300 extra-plat et VMF 3000 automatique – également disponibles dans un diamètre permettant d'équiper des montres dames –, avec ses prix concurrentiels et une production intégrée verticalement, VMF se place clairement comme alternative à la concurrence; elle confirme ainsi son ouverture à

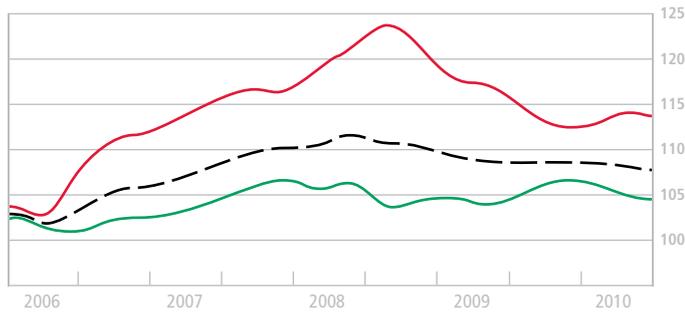
toutes les marques recherchant l'excellence industrielle, la sécurité d'approvisionnement et un large panel de mouvements. Les perspectives 2011 sont positives. Le chômage partiel a été suspendu. Il a permis à VMF de préserver une très grande partie de son savoir-faire et de conserver son outil de production intact. Son carnet de commandes affiche une augmentation significative. De 12'000 pièces prévues, elle entend doubler sa production à moyen terme.

La manufacture de cadrans **Jean SINGER & Cie SA** (La Chaux-de-Fonds) et sa filiale **SOMECO SA** (Peseux) ont réalisé un bon exercice 2010, sortant progressivement de la crise durant le premier trimestre.

Le programme de réduction d'horaire a pu être abandonné dès le mois d'avril et de nouveaux engagements de personnel ont dû être réalisés peu après, portant les effectifs à 246 personnes (225 à fin 2009). Les chiffres records des années fastes 2006 à 2008 n'ont pas été atteints en 2010 car tout est devenu plus compliqué et difficile pour les sous-traitants avec la récente crise. L'horlogerie a certes retrouvé des couleurs, atteignant voire dépassant les ventes des années records, mais pour les sous-traitants, il faudra encore un peu plus de temps.

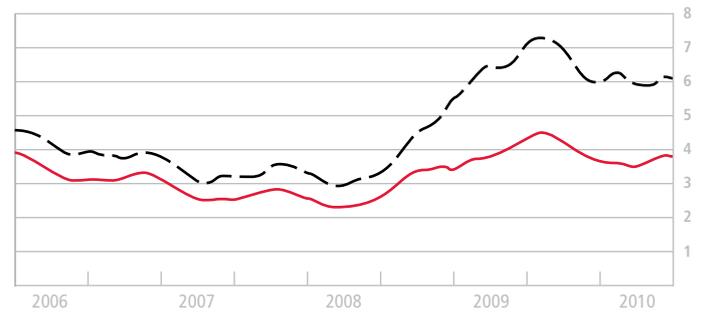
La société **OPAL Créations SA** (La Chaux-de-Fonds), fabricant spécialiste de produits hauts de gammes, a réalisé une année 2010, marquée par une belle progression de son chiffre d'affaires, mais a surtout réussi à y intégrer de manière efficace et rapide un ensemble de corps de métiers très complémentaires. Opal s'est renforcée dans plusieurs secteurs. D'une part, dans

INDICES DE L'EMPLOI (NE)



-- Emploi total
 — Secteur tertiaire
 — Secteur secondaire

TAUX DE CHÔMAGE



-- Suisse
 — Neuchâtel

Sources : Office fédéral de la statistique, Administration fédérale des douanes (AFD), Secrétariat d'État à l'économie (SECO), Centre de recherches conjoncturelles (KOF), Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)

le cadre de son bureau technique, au vu de la forte charge de nouveaux développements, d'autre part, au montage, avec l'arrivée d'un spécialiste très expérimenté. Il faut y ajouter la création d'un atelier de gravure, qui, sous la responsabilité d'un maître en la matière, travaille également les pierres précieuses et semi-précieuses. Grâce à ces nouvelles forces de travail, Opal peut, dès lors, offrir une palette encore plus large de compétences artisanales.

Dans les produits en renouveau, Opal offre également la construction et la fabrication de cabinets de pendulette, ornés de pierres précieuses ou décorés de marqueterie de pierres ou couleurs. La société propose également de façonner des cadrans découpés dans la nacre, avec une mise en évidence toute particulière d'index d'or blanc diamantés.

2011 est bien chargée et l'entreprise espère que les manufactures demandeuses de produits d'exception sauront gérer la progression des années à venir.

Le début de 2010 a été plutôt médiocre pour **Bergeon SA** (Le Locle), dans la tendance de 2009. Un changement significatif est intervenu dans la deuxième moitié de l'année avec une évolution positive, toujours plus marquée mois après mois.

Dans son segment de marché, Bergeon SA observe l'effet retard de la reprise. Si, d'un côté, le produit fini, et plus particulièrement les acteurs significatifs du marché, pouvaient annoncer des perspectives réjouissantes en mars déjà, l'entreprise a dû attendre plusieurs mois supplémentaires pour en voir les premiers effets. La volonté de maintenir un effectif de qualité

a conduit à recourir aux mesures conjoncturelles en 2009. Elles ont pu être abandonnées dès avril pour répondre aux prémices de la reprise économique.

Les nombreux efforts consentis en particulier dans le secteur R&D, avec l'aménagement d'un atelier prototypes, mais également dans l'organisation des activités de l'entreprise se sont avérés payants et leur valeur a pu être mesurée par un deuxième semestre positif.

Le marché suisse a finalement tiré son épingle du jeu. En revanche, des craintes subsistaient s'agissant des marchés exports, fortement touchés par la hausse du franc suisse. Craintes fondées, notamment dans les pays du sud de l'Europe, qui ont marqué le pas. Mais cette baisse a pu être compensée par une forte progression des activités en Asie et Amérique du Sud.

2009 fut une année difficile pour l'horlogerie, mais **Greubel Forsey** (La Chaux-de-Fonds) et ses sociétés sœurs ont très bien traversé la crise. La philosophie du groupe et de la marque en particulier basée sur une croissance qualitative au travers de l'innovation, de la recherche de l'excellence et de la stabilité a de nouveau fait ses preuves. Comme pour l'ensemble de la branche, les résultats sont excellents.

L'exercice 2010 a permis au groupe de finaliser son installation dans ses nouveaux ateliers aux Éplatures. La mise en place d'outils de gestion tels qu'un ERP (système informatique de gestion des ressources d'entreprise) et un PDM (système informatique de gestion de données techniques) permettent aujourd'hui de suivre d'une manière adéquate et précise l'ensemble des activités. L'année passée également, de nouveaux

métiers ont été intégrés dans ses sociétés comme par exemple le roulage ou l'usinage par érosion au fil.

Pour la première fois, Greubel Forsey a participé au SIHH (Salon international de la haute horlogerie) à Genève. Cette opportunité a permis de gagner en visibilité et en notoriété. Au mois de décembre, Greubel Forsey a gagné le Grand Prix de «L'aiguille d'or» lors du 10^e Grand Prix de l'Horlogerie de Genève, récompensant le Double Tourbillon 30' Édition Historique en or rouge 5N, soit le meilleur garde-temps de l'année toutes catégories confondues.

La société a pour volonté de rester concentrée sur ses compétences dans les segments de la complication et de la bienfacture horlogère sans concession. L'année passée, une centaine de garde-temps pour des prix oscillant entre CHF 300'000 et CHF 700'000 ont été produits.

CompliTime a livré une quarantaine de mouvements à une clientèle sélectionnée ainsi que finalisé de nombreux développements pour ces mêmes clients.

L'ensemble des sociétés du groupe occupe aujourd'hui environ 110 personnes, soit 75 personnes pour Greubel Forsey, 33 personnes pour CompliTime et 2 personnes pour **CT Design**.



Tiziana Riccio

Metalem SA (Le Locle) est une société indépendante établie depuis 1928. Active dans la production de cadrans haut de gamme, Metalem SA produit environ 400'000 cadrans par année pour la majorité des marques les plus prestigieuses du pays et réalise un chiffre d'affaires avoisinant 60 millions de francs avec 210 collaborateurs. Metalem SA est spécialisée dans les cadrans à haute valeur ajoutée, les cadrans joaillerie ainsi que les cadrans guillochés main. La société possède au Val-de-Ruz la plus grande unité de production de cadrans guillochés main existante: **RvK Guillochage SA**. Manufacture de cadrans, Metalem SA maîtrise l'ensemble des opérations liées à la fabrication d'un cadran: de la frappe à la fabrication des appliques sans oublier le sertissage, la production des outillages et la réalisation des clichés de décalque. Un important département de «création» assiste les clients lors de la conception d'un nouveau modèle et réalise les prototypes.

Microtechnique et électronique

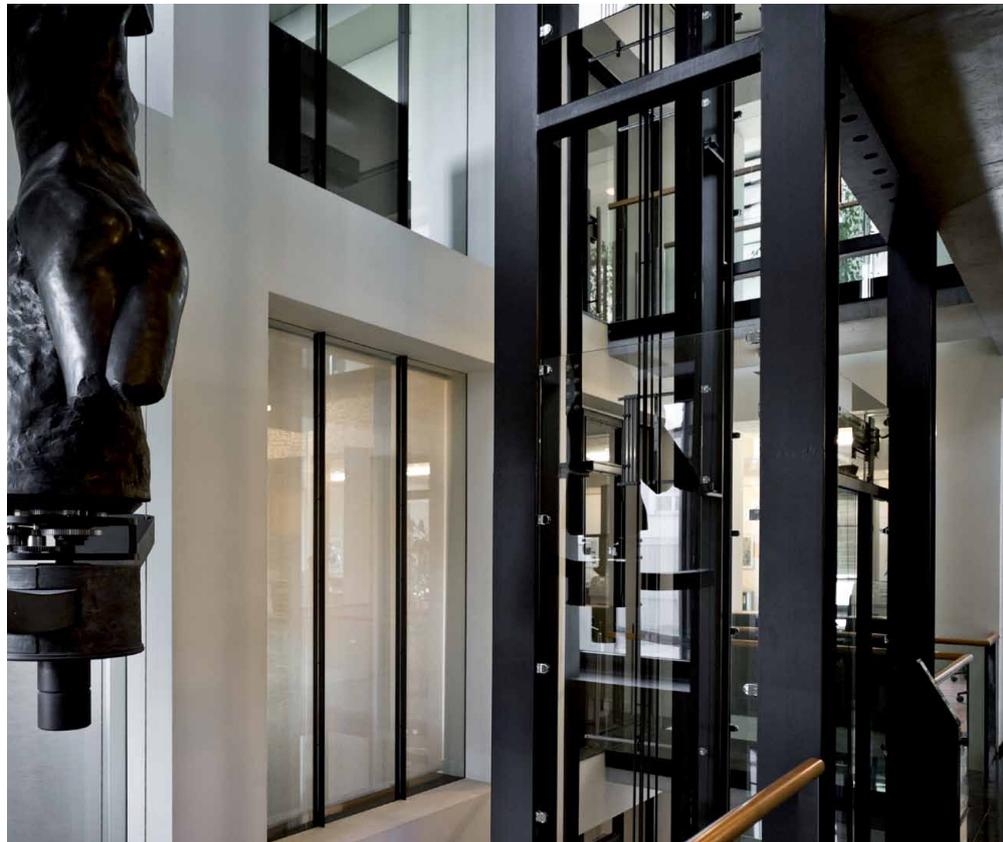
Après un début d'année relativement calme, la marche des affaires de **Ceramaret SA** (Bôle) s'est dynamisée progressivement dès avril, lui permettant de terminer 2010 en beauté, tout en dépassant le budget prévu. Les pièces de précision pour instruments d'analyses restent le domaine de prédilection de Ceramaret SA et leur évolution en 2010 est supérieure aux prévisions. La tendance des ventes des guides-aiguilles pour imprimantes matricielles continue sur la lancée des années précédentes. Les ventes de ces produits sont réalisées maintenant exclusivement sur les marchés asiatiques. Le domaine horloger s'est montré très calme jusque vers la fin du troisième trimestre et une amélioration s'est faite sentir à la fin de l'année.

2010 a vu sortir de terre 3 nouveaux superbes bâtiments. Une grande partie de la production y a déjà été transférée. Ces bâtiments seront complètement opérationnels courant 2011 et permettront à l'entreprise de réorganiser les différentes étapes de réalisation de ses produits de façon plus rationnelle. Ceramaret SA a renouvelé avec succès ses diverses certifications, garanties de qualité, incluant tous les aspects de la santé et de la sécurité au travail des collaborateurs. La restructuration et la remise en état de ses moyens de production étant terminées au courant de l'année, Maillard Frères SA, société fille de Ceramaret SA, est dès lors prête à répondre à de nouveaux défis. Les prévisions de cette entreprise jurassienne, active dans les pierres d'horlogerie et pierres industrielles, sont bonnes.

Malgré la hausse du franc suisse qui pèse fortement sur ses marges, Ceramaret SA termine l'année 2010 de façon très satisfaisante.

Grâce à un portefeuille de commandes bien fourni et espérant que les signes positifs du marché se confirment, Ceramaret SA entrevoit 2011 avec confiance en prévoyant un budget 2011 record. Afin de faire face à toute demande, elle s'est déjà alliée les services de collaborateurs supplémentaires et devrait poursuivre dans cette voie dans les mois à venir.

En 2010, le **CSEM** (Neuchâtel) a joué son rôle mieux que jamais. Il a notamment renforcé ses relations avec tous les groupes de la recherche en Suisse et au niveau international. Une meilleure coordination au niveau de la R&D est primordiale pour pouvoir affronter une concurrence mondiale de plus en plus forte. Deux événements majeurs ont marqué l'année 2010. Le CSEM a bénéficié cette année d'une augmentation de capital: la FLRH (Fondation en faveur d'un laboratoire de recherches horlogères) est entrée dans le capital du CSEM et détient à ce jour 22% des actions; d'autres actionnaires, principalement des industriels suisses, ont également participé et renforcé leur position. En août 2010, Mario El-Khoury, directeur du CSEM, a participé à une délégation scientifique au Brésil pour encourager les relations de coopération technique et scientifique entre les deux pays. A ce titre, le CSEM Brasil implanté à Belo Horizonte depuis 2007 avec le soutien du CSEM prend plus d'ampleur et jouera un rôle croissant dans cette collaboration. Les développements et technologies liés aux «Cleantech» prennent de plus en plus d'importance au CSEM. Parmi ces projets, relevons le projet Neurobat, financé par la CTI, qui vise à améliorer l'efficacité de la gestion d'énergie dans les bâtiments, ou celui



en cours au Valais, en collaboration avec l'EPFL, le CREM et la HES-SO, pour la gestion et l'optimisation de la production et la distribution d'énergie verte.

Vitrine du savoir-faire dans les domaines de la miniaturisation et de la précision, le CSEM se profile aussi comme acteur majeur dans l'industrialisation et le transfert des technologies «Cleantech», comme il l'a toujours fait, et continuera à le faire pour les marchés suisses de l'instrumentation scientifique, de la santé et du contrôle industriel.

Dans l'ensemble, la marche des affaires en 2010 de **CSM instruments** (Peseux) s'est inscrit dans la continuité de 2009. Les marchés industriels se sont affichés en nette reprise, y compris aux USA, mais les marchés académiques ont subi de plein fouet l'arrêt de certains programmes étatiques de soutien à l'économie et à l'innovation. La force du franc suisse a pesé négativement sur les ventes et les marges de l'essentiel des ventes qui sont réalisées à l'exportation.

En terme de produit, l'introduction du Nanotribomètre a reçu un écho très positif lors des présentations dans les nombreux road-shows mis sur pied pour aller à la rencontre des clients.

La reprise du segment industriel s'est surtout fait sentir dans le deuxième semestre et le carnet de commandes à la fin 2010 permet d'envisager avec une certaine sérénité l'exercice en cours. Après Pékin en 2008, CSM Instruments a aussi ouvert à mi 2010 un Representative Office à Tokyo, améliorant sa visibilité sur ce marché industriel mature, tout en maintenant un partenariat actif avec son distributeur. L'effectif du personnel est globalement resté stable, avec uniquement un renforcement de la filiale aux USA, en lien étroit avec la reprise des affaires.

2010 a été plus qu'excellente pour la société **ETEL** (Môtiers). 2009, en chute de 40% par rapport à 2008 fait aujourd'hui figure d'un gros «trou d'air». Le chiffre d'affaires 2010 s'est établi à 140 millions de francs, en hausse de 150%! Cet incroyable résultat a permis d'engager plus de 100 collaborateurs durant l'année écoulée.

2011 se présente également très favorablement. Les efforts d'investissement de ces dernières années continuent donc de porter leurs fruits. L'industrie des équipements du secteur du semi-conducteur a rattrapé un gros déficit d'investissement. De plus, les nouvelles technologies qu'ETEL a mises au point avec ses clients ont permis des avancées significatives dans le monde de la miniaturisation des puces électroniques, créant ainsi une énorme demande de nouvelles machines chez tous les grands fabricants de circuits intégrés. Preuve est faite une nouvelle fois que l'innovation est la clé du succès et que c'est bien sur cet axe qu'il faut concentrer les efforts. Grâce aux compétences techniques variées des différentes sociétés sœurs du groupe auquel ETEL appartient, il est possible de concentrer encore davantage le développement de produits à forte valeur ajoutée.

La société ETEL est donc plus que jamais à la recherche d'ingénieurs, que ce soit des juniors très motivés ou des seniors expérimentés pour relever les défis de demain. Force est de constater que la Suisse et l'Europe en général ne forment pas suffisamment d'ingénieurs dans leurs universités et leurs hautes écoles. C'est donc un gros défi pour les sociétés de haute technologie qui seront, à l'avenir, de plus en plus confrontées à une pénurie de matière grise.

L'année écoulée a été intense pour **Neode SA**. Le Parc scientifique et technologique, basé à Neuchâtel et la Chaux-de-Fonds, a bouclé sa septième année d'activité par le déménagement du site de Neuchâtel. Les locataires se préparent déjà à revenir en avril 2013 dans le futur quartier dédié à la microtechnique, un lieu privilégié pour Neuchâtel et pour la Suisse. La présence de Neode dans le bâtiment Microcity favorisera le transfert de technologie et l'émergence de nouveaux produits à haute valeur d'innovation.

Neode a aussi inauguré ses salles propres à la Chaux-de-Fonds. Ces locaux à l'atmosphère contrôlée, dont la qualité la plus haute est certifiée pour la production d'appareils médicaux, sont maintenant fonctionnels.

En 2010, le Parc a accueilli trois nouvelles start-up. A la fin décembre, Neode hébergeait 33 sociétés incluant 10 jeunes pousses dans l'incubateur, ce qui représente 127 personnes dont 85 emplois à plein-temps. La plupart des sociétés ont bien résisté à la situation économique, cependant certaines ont dû réduire leurs effectifs et une a fait faillite.

2010 se distingue aussi par un grand nombre de collaborations et de partenariats qui ont donné naissance à plusieurs événements tels que Micro10. Huit institutions se sont ainsi réunies pour organiser, sur trois jours, cette manifestation dédiée à la microtechnique.

Neode poursuivra ses nombreuses collaborations afin de faciliter et d'encourager le transfert de technologie entre l'économie, les centres de recherches et les hautes écoles.



Industrie des machines et métaux

Le début de l'exercice 2010 fut particulièrement difficile pour **PX Holding** (La Chaux-de-Fonds), parce que vécu dans une sous-occupation importante dans la continuité de la fin de l'exercice 2009. La reprise a tardé à faire réellement sentir ses effets. Ce n'est qu'à partir du mois d'avril qu'une augmentation progressive des entrées de commandes a permis d'imaginer l'avenir avec plus d'optimisme. Cette reprise ne s'est pas faite d'une manière uniforme, certains secteurs restant encore très largement sous-occupés jusqu'au milieu du deuxième semestre de l'année. Au dernier trimestre tous les indicateurs étaient au vert et l'activité est redevenue presque normale et, élément essentiel, en constante progression. Globalement, les résultats ont pu être équilibrés et 2011 peut être envisagé avec de bonnes perspectives de profitabilité.

PX Précinox SA a été certainement la première à subir des baisses importantes d'activité, en 2009, mais elle a également été la première à noter les prémices de la reprise qui s'est établie très progressivement dès le mois d'avril. L'activité du dernier trimestre a été nettement plus soutenue et en progression, et affiche un résultat positif pour l'exercice passé. Les perspectives du premier semestre 2011 s'annoncent prometteuses et permettent d'être optimiste pour l'exercice en cours.

PX Précimet SA, dont les activités sont davantage liées à la production industrielle (par opposition à l'industrie horlogère), n'a pas bénéficié d'une reprise notable avant le dernier trimestre de 2010, ce qui n'a pas permis de retrouver l'équilibre sur l'ensemble de l'exercice. Néanmoins les



résultats mensuels affichés sur les derniers mois de l'année et les perspectives actuelles permettent d'imaginer un exercice favorable en 2011.

L'activité et la performance économique de **PX Tools SA** peuvent être comparées à celles de PX Précimet SA. Une reprise tardive n'a pas non plus permis de rattraper les déficits des deux premiers trimestres de l'année. Mais le carnet de commandes est en constante amélioration, et permet d'envisager l'avenir sereinement.

Globalement les activités de **PX Dental SA** ont été bonnes en 2010, bien que l'activité des métaux précieux dans le domaine dentaire soit plutôt en diminution. La hausse importante et permanente du cours des métaux précieux est certainement à l'origine de la baisse de l'intérêt pour les alliages dentaires précieux. Toutefois cette baisse d'activité a été compensée par de nouvelles prestations dans le domaine des céramiques dentaires. Sachant la part importante des activités liées à l'exportation, la cherté du franc suisse constitue une préoccupation et un obstacle sérieux pour les transactions qui sont concernées. Les activités de PX Dental SA se développent dans la continuité de 2010.

DIXI (Le Locle), PME familiale spécialisée dans la mécanique de précision, a diversement bénéficié de la reprise, suite au fort ralentissement économique subi en 2009. La réduction de l'horaire de travail a été maintenue jusqu'au deuxième trimestre.

DIXI POLYTOOL S.A. (outils en métal dur, alésours) et **ROLLIER S.A.** (petits outils en métal dur), société basée à La Neuveville, ont bouclé l'exercice avec un chiffre d'affaires

en progression de 27% par rapport à 2009, grâce notamment à l'horlogerie et au marché français. De nouveaux collaborateurs ont pu être engagés dès septembre.

DIXI CYLINDRE S.A. (décolletage), qui produit des pièces en sous-traitance pour la connectique, l'appareillage, l'horlogerie et le médical, a connu une légère reprise, avec un chiffre d'affaires supérieur de 14% par rapport à l'année précédente. Parmi les nouveaux produits, on peut citer les outils chirurgicaux dentaires.

DIXI MICROTECHNIQUES S.A. (micromécanismes), implantée à Besançon, a encore vu ses recettes diminuer par rapport à 2009. En effet, plusieurs commandes prévues pour l'armement ont été repoussées. Par contre, les électrodes cervicales utilisées pour soigner l'épilepsie et la maladie de Parkinson ont démontré une progression réjouissante.

MARKSA S.A. (équipements de réfrigération), a réalisé un chiffre d'affaires de 45% supérieur à 2009, grâce surtout à la forte reprise dans le domaine de l'énergie solaire. Ainsi, une douzaine de collaborateurs ont été engagés durant le deuxième semestre, afin d'augmenter le volume de production. À fin 2010, DIXI occupait 290 personnes en Suisse, dont 14 apprentis, et 85 en Allemagne et en France.



Lauener & Cie SA (Boudry) est une société centenaire, spécialisée dans le décolletage de précision pour les industries horlogères, médicale et connectique.

Durant le premier trimestre 2010, l'usine n'a pas tourné à plein régime mais des signaux forts de reprise étaient visibles dans la connectique et dans l'horlogerie. Le secteur médical est resté stable.

Au second trimestre les mesures de chômage partiel ont été abandonnées et le taux d'occupation des machines s'est élevé progressivement, jusqu'à atteindre le plein régime durant les deux derniers trimestres, dans tous les secteurs.

Les entrées de commandes sur le dernier trimestre ont triplé par rapport à la même période 2009. Lauener & Cie SA a enregistré une croissance des ventes de 13% sur l'année et de 55% sur le second semestre. L'horlogerie compte pour 40% du chiffre d'affaires, le médical pour 35% et la connectique pour 25% du chiffre d'affaires est réalisé à l'export et principalement dans la zone euro, la forte valorisation du franc suisse a eu un impact négatif sur le niveau de chiffre d'affaires et sur le niveau des marges. Néanmoins, la forte assise du chiffre d'affaires en Suisse (75%) a permis de maintenir un bon niveau de rentabilité. Lauener & Cie SA a renforcé en 2010 son programme d'investissement avec l'acquisition de nouvelles machines de production et la modernisation des instruments de mesure. En 2011, Lauener & Cie SA compte poursuivre son développement dans le secteur médical et dans l'horlogerie et continuer d'accroître ses capacités de production pour assurer sa croissance et offrir le meilleur service à ses clients.

Fidèle à son site de production aux Geneveys-sur-Coffrane depuis 65 ans, **FELCO SA** continue d'axer son développement sur la fabrication, la commercialisation et l'exportation d'outils de taille et de coupe destinés aux professionnels.

Le printemps 2010 a été marqué par la création de la start-up FELCO Motion. Grâce à cette nouvelle société, FELCO SA lancera, en 2012, son premier sécateur électro-portatif entièrement conçu aux Geneveys-sur-Coffrane.

Dès le début de l'année, les affaires ont évolué positivement ce qui a nécessité des heures supplémentaires. Globalement la tendance s'est maintenue tout au long de l'exercice, ce qui a permis de finir l'année mieux que prévu, avec un chiffre d'affaires d'un peu plus de 41 millions, ce qui représente une progression de 6% par rapport à 2009. Du côté des marchés, la distribution des sécateurs manuels en Autriche a été reprise en juillet par la filiale allemande. Au niveau des produits, des améliorations technologiques ont été apportées sur deux modèles de scies qui ont été commercialisés dès le printemps sous les références Felco 611 & Felco 621. Également, lancement mondial des sécateurs à enclume Felco 230 & Felco 231.

Au mois d'octobre FELCO SA a célébré ses 65 ans d'activité par une journée portes ouvertes et l'inauguration de nouveaux locaux situés à quelques pas de son usine. Ces locaux sont destinés à son activité d'expédition, au service après-vente, à son département du marché suisse et héberge également FELCO Motion.



Comme l'avait prévu **PIBOMULTI SA** (Le Locle), le début de 2010 a été très laborieux. Les entrées de commandes ont peiné à entrer alors que les réserves 2009 étaient plus que réduites. Néanmoins, dès le deuxième trimestre, un frémissement de redémarrage, incertain, s'est fait sentir. La situation s'est, par contre, nettement améliorée dans le dernier trimestre.

Pour la société sœur, **EMISSA S.A.**, la situation a été plus sensible en début 2010 mais s'est beaucoup améliorée dans les six derniers mois pour arriver à des entrées de commandes égales à 2006, surtout pour le secteur automobile.

Malgré la violence de la crise, les sociétés **PIBOMULTI S.A.** et **EMISSA S.A.** auront passé le creux avec un minimum de casse. Le développement de nouveaux produits, ainsi que la participation à 14 expositions nationales et internationales en 2010 permettent de voir 2011 avec optimisme et de dépasser les meilleures années.

Le chiffre d'affaires du groupe a stagné par rapport à 2009. Grâce au développement de nouveaux produits, le groupe prévoit qu'il augmentera de plus de 60% en 2011.

Le groupe **Adax** (Pesex) compte quelque 200 personnes réunies sous un pôle détenant un grand savoir-faire dans le domaine de la micromécanique de très haute précision et l'horlogerie haut de gamme. Le groupe est constitué de trois entreprises : **Adax SA**, (**Ravine SA**, fusionnée avec **Adax SA**), **Cornu & Cie SA** et **Cadramont SA**. Avec ces trois entreprises le groupe réalise un chiffre d'affaires d'environ 30 millions de francs.

Cornu & Cie SA est spécialisée dans la production de bracelets métalliques, de boucles

déployantes, de fermoirs et de boucles ardillons réalisés en acier inox, en titane et tous les métaux précieux. La force de **Cornu & Cie SA** repose sur un savoir-faire qui s'est perpétué depuis plus de 130 ans.

Adax SA, fondée en 1927, produit essentiellement des axes et goupilles de grande précision allant jusqu'au micron, en acier et inox. Environ 80% de la production est faite sur mesure et le reste fait partie d'un assortiment de base. Les principaux secteurs industriels sont l'aéronautique, l'automobile, les technologies médicales mais aussi l'industrie des moteurs de précision, celles des appareils de mesure ainsi que l'horlogerie.

Cadramont SA, membre du groupe **Adax**, est une jeune entreprise constituée en 2010. Cette manufacture est spécialisée dans la réalisation de cadrans destinés à la haute horlogerie et le haut de gamme (petites séries de haute technicité). Articulée autour d'une équipe dynamique, cette jeune entreprise s'est fait rapidement adopter et reconnaître par les plus grandes marques horlogères.

La vision du groupe pour son avenir est basée sur une stratégie de développement durable et constant qui place les hommes et leurs compétences au cœur des solutions.



Technologie médicale

Le groupe **Johnson & Johnson (J&J)** est établi dans le canton de Neuchâtel depuis 20 ans. Il emploie plus de 1200 collaborateurs dans les différents secteurs de la neurochirurgie, de l'orthopédie, de la gynécologie, du traitement des plaies, de la médecine du sport et du traitement de l'obésité.

Au niveau mondial, l'endettement massif de nombreux pays a conduit à une augmentation considérable de la pression sur les prix des produits médicaux. Ainsi les sociétés actives dans le domaine de la santé ont toutes annoncé des mesures de réorganisation pour faire face à cette évolution et renforcer leur capacité d'innovation et leur compétitivité.

Dans ce contexte difficile, le groupe J&J a enregistré en 2010 un recul de ses ventes de 0,5% au niveau mondial par rapport à l'année précédente. Malgré cette tendance l'ensemble des sociétés de J&J présentes dans le canton a enregistré une croissance des ventes de 13% par rapport à l'année 2009, ce qui constitue une excellente performance. Une telle croissance est due à la mise sur le marché de produits particulièrement novateurs visant à encore améliorer l'efficacité thérapeutique et à rendre les procédures d'implantation toujours moins invasives pour le patient. Cette approche permet d'assurer une réduction du temps des opérations, un rétablissement plus rapide du patient, et un séjour moins long à l'hôpital.

Tout en visant l'excellence dans l'ensemble des activités de l'entreprise et en garantissant une qualité irréprochable des produits et des services, un programme global d'amélioration de la productivité et de réduction des coûts est en progres-

sion depuis 2008, dans les sociétés de J&J dans le monde entier. Dans le cadre de ce programme, les sociétés actives dans le canton ont accéléré, en 2010, une réorganisation complète de leurs processus tant en production que dans les départements de service.

De plus, des investissements pour un montant de l'ordre de CHF 12 millions ont été réalisés en équipements et infrastructure. Conscient de sa responsabilité envers la communauté et l'environnement J&J a lancé en 2009 un plan de mobilité visant à favoriser le covoiturage et à minimiser les trajets en voiture entre ses sites. Ce plan a été nommé dans le cadre du prix «Pride» (Prix neuchâtelois du développement durable en entreprise) et a reçu le prix CTSO (Conférence des directeurs cantonaux des transports de Suisse occidentale) de l'entreprise Ecomobile 2010.



Énergie

Groupe E est le numéro un de la distribution d'électricité en Suisse romande avec 268'000 clients. L'entreprise emploie plus de 1200 collaborateurs et forme 130 apprentis. Elle fournit la totalité du courant consommé dans le canton de Neuchâtel et dessert directement la moitié de sa population. L'autre moitié est alimentée par le biais de partenaires-distributeurs.

Dans le canton, l'entreprise exploite deux usines hydro-électriques, au Châtelot et à Saint-Sulpice. Groupe E possède également une centrale électrique à Cornaux, où un nouveau centre énergétique est en projet. Il permettra de garantir la sécurité de l'approvisionnement en électricité des Neuchâtelois pour le futur.

Groupe E est également très actif dans le domaine des énergies renouvelables. L'entreprise va investir 350 millions de francs dans ce secteur d'ici à 2030 afin de produire 10% de l'énergie qu'elle distribue. Pour ce faire, Groupe E projette notamment de construire trois parcs éoliens sur les hauteurs neuchâteloises.

En 2010, Groupe E a annoncé son entrée dans une nouvelle ère, celle de la mobilité électrique. L'entreprise va installer un réseau de bornes de recharge, où le public pourra faire le plein en électricité d'origine 100% renouvelable. Elle fera également découvrir le plaisir du «rouler durable» à ses clients en leur louant ses véhicules électriques. A la pointe en matière de solutions innovantes pour gagner en efficacité énergétique, Groupe E a également annoncé qu'il investira plus de deux millions de francs pour aider les communes neuchâteloises à moderniser leur éclairage public et ainsi leur permettre d'économiser jusqu'à 40% d'électricité.

Les principales données concernant la consommation d'énergie distribuée par **Viteos SA** (La Chaux-de-Fonds) mettent en lumière la reprise économique particulièrement ressentie dans les Montagnes neuchâteloises. En effet, la consommation d'électricité a augmenté à partir du mois de mai 2010. Globalement, la consommation 2010 est plus importante que celle de 2009 et à peu près équivalente à celle de l'année 2008.

Au terme de la deuxième année d'ouverture du marché de l'électricité, Viteos ne constate pas de perte de clients. Ceci peut trouver une explication partielle dans les tarifs d'énergie qui, comparés aux prix du marché, restent intéressants pour la clientèle. Les efforts entrepris dans ce sens ont donc été utiles et continuent à être consentis dans le but d'offrir les meilleures conditions possibles aux consommateurs alimentés par Viteos.



Construction et ciment

Depuis 2007, la **Société neuchâteloise des entrepreneurs** note que le secteur principal de la construction en terres neuchâteloises affiche de bons résultats. Les chiffres d'affaires sont soutenus, la croissance des commandes avérée et les réserves de travail réelles pour 2011 encore.

C'est ainsi que l'an passé, par rapport à 2009, les activités ont augmenté de 2% ; un peu plus pour le génie civil, un peu moins pour le bâtiment. De janvier à décembre 2010, les chiffres d'affaires des entreprises ont dépassé 325 millions de francs, à savoir respectivement 193 millions pour le génie civil et 132 millions pour le bâtiment.

Au plan du personnel, la stabilité a prédominé. En effet, le nombre de travailleurs sur les chantiers n'a pas beaucoup varié entre 2009 et 2010 : ils sont toujours quelque 1500 à vivre d'un contrat de durée indéterminée alors qu'augmente dans les entreprises l'engagement de travailleurs temporaires pour répondre aux adjudications qui atteignent des sommets entre les mois de mai et octobre.

Les entrepreneurs ont augmenté leur masse salariale d'un pour cent dans le canton si bien que le partenariat social ne rencontre aucune difficulté particulière dans le canton de Neuchâtel.

Pour 2011, les perspectives économiques demeurent favorables à condition bien sûr que les projets des collectivités publiques se concrétisent.

Au début 2010, l'organisation de **Juraciment** (Cornaux) a été modifiée. Les organigrammes des deux divisions, ciment et sable-gravier-béton ont été fusionnés pour créer le groupe **JURA Materials**. Celui-ci

est l'un des groupements de nombreuses entreprises leaders du secteur de la construction en Suisse qui appartiennent à la JURA-Holding AG à Aarau. Ces entreprises opèrent dans les secteurs de la production de ciment, de gravier et de la fabrication de béton.

L'année 2010 pour **Juracime** (Cornaux) fut à nouveau une année remarquable. Le record des ventes de ciment établi en 2009 par le groupe Jura cement, cimenterie de Cornaux et Wildegg en Argovie, a été de nouveau surpassé, avec plus d'un million de tonnes de ciment. Pour Cornaux les ventes ont été de 267'794 tonnes de ciment, dont 184'046 tonnes par rail et 83'748 par route. En 2010, les livraisons en Suisse de l'industrie du ciment ont augmenté de 5,1% par rapport à l'an passé qui avaient elles déjà progressé de 2,2% par rapport à l'exercice précédent.

Le respect des budgets a permis au groupe JURA Materials un bon résultat financier. Le chiffre d'affaires de Juracime a atteint environ 35 millions de francs. La part des combustibles de substitution pour la chauffe du four (huiles usées, solvants usagés, farines animales) a malheureusement à nouveau baissé pour représenter 48,12% de l'énergie thermique. L'acheminement des matériaux d'excavation du percement des tunnels de Serrières dans les carrières de calcaire et d'argile se sont poursuivies avec 187'136 tonnes livrées en 2010. Juracime emploie 39 employés fixes et sur l'année, environ 27 employés externes répartis entre la SG maintenance SA et von Arx Peseux SA. Sur le plan de la sécurité et santé au travail, la société a réalisé une quatrième année consécu-



tive sans accident avec des jours perdus. L'optimisme prévaut pour 2011, avec des ventes de ciment de Juracime qui devraient se maintenir au-dessus de 250'000 tonnes.

Alfred Müller SA entrepreneur général à Marin, est une entreprise familiale fondée en 1965 spécialisée dans le management de projets de construction, de rénovation, de promotion ainsi que dans la gérance d'immeubles.

L'activité dans la construction n'a pas été touchée par la crise. Les taux hypothécaires ont, contre toute attente, encore baissé et les biens immobiliers sont toujours très recherchés en tant que valeurs «refuges». Cette situation qui perdure a provoqué une augmentation des prix très différenciée selon les régions. En Suisse romande, les prix dans le bassin lémanique grimpent encore. Le mouvement est amplifié par une augmentation de population à haut revenu et le manque d'offres. Dans les cantons de Neuchâtel et Fribourg, la situation est moins tendue.

Dans le département gérance, la vague de résiliation attendue dans les immeubles commerciaux, suite à la crise, ne s'est

heureusement pas matérialisée. La rapide reprise du secteur horloger a largement contribué à cet état de fait. La location de grandes surfaces et de nouveaux projets est plus difficile, les entreprises étant devenues plus prudentes en matière d'investissement. Les perspectives 2011 sont réjouissantes dans le secteur résidentiel et plus mitigées dans l'immobilier commercial. Dans le canton, une cinquantaine d'appartements en ville de Neuchâtel seront mis en route. Plusieurs facteurs difficilement maîtrisables pourraient troubler l'année à venir, en particulier une remontée des taux hypothécaire qui aurait une incidence négative.

DISTRICT	NOUVEAUX LOGEMENTS		LOGEMENTS EN CONSTRUCTION		LOGEMENTS VACANTS	
	31.12.2008	31.12.2009	31.12.2008	31.12.2009	1.6.2009	1.6.2010
Neuchâtel	214	127	153	240	113	130
Boudry	133	71	50	82	99	87
Val-de-Travers	42	7	2	20	57	95
Val-de-Ruz	73	90	95	45	21	41
Le Locle	18	2	1	3	252	360
La Chaux-de-Fonds	40	40	72	137	388	404
Canton	520	337	373	527	930	1117



Arts graphiques

Pour la **Société Neuchâteloise de Presse SA**, éditrice de *L'Express*, de *L'Impartial* et du *Courrier Neuchâtelois*, 2010 aura été une année de transition. Sur le plan des revenus publicitaires, qui pèsent pour un peu plus de la moitié du chiffre d'affaires, le résultat est comparable à 2009, année historiquement basse. A un premier semestre en fort recul a toutefois succédé un rebond significatif en deuxième partie d'année, de bon augure pour la période à suivre.

En termes de lectorat, les bases restent solides pour les deux quotidiens neuchâtelois, avec 57'000 lecteurs pour *L'Express* et 43'000 lecteurs pour *L'Impartial*.

2010 aura également vu le lancement de deux projets d'envergure pour la Société Neuchâteloise de Presse. D'une part un programme de modernisation de la rotative, qui permettra de pérenniser l'outil de production tout en augmentant les capacités d'impression couleur. D'autre part le développement d'une nouvelle formule graphique et éditoriale, associée à la création d'une plateforme rédactionnelle commune à cinq quotidiens de Suisse romande (*Le Nouvelliste*, *L'Express*, *L'Impartial*, *La Côte*, *Le Journal du Jura*) pour le traitement des pages généralistes (non régionales). Ces deux projets trouveront leur concrétisation lors du premier trimestre 2011.

S'agissant du secteur internet, Arcinfo.ch s'est durablement établi comme site d'information leader de l'Arc Jurassien. Une nouvelle version du site a été lancée en décembre 2010, avec dorénavant un modèle d'accès entièrement réservé aux abonnés.

De grands changements sont intervenus en 2010 chez **Bailod SA** (Boudry). En mai, la quatrième génération a créé BSR Imprimeurs SA et racheté une imprimerie dans le canton de Vaud avec 9 employés. En septembre, elle reprenait 50% du capital-actions de Boudry.

D'importantes synergies peuvent se mettre en place entre les deux sites de production, qui restent totalement indépendants. Disposant au total de 20 groupes d'impression offset ainsi que de trois presses numériques, la société occupe une solide position sur le marché des arts graphiques en Suisse romande.

En 2010, Bailod SA n'a pas consenti d'investissements majeurs. Elle a cependant modernisé le parc informatique du département prépresse et remplacé une de ses presses numériques par un modèle plus performant et rapide.

Si le marché des arts graphiques reste en général sous pression, l'imprimerie de Boudry affiche une santé saine avec un chiffre d'affaires et une marge stables par rapport à l'année 2009. La responsabilité environnementale a pris une part croissante dans la politique de l'entreprise avec l'obtention de la certification FSC-Forest Stewardship Council en décembre dernier. De belles perspectives de développement sont annoncées pour 2011 avec un carnet de commandes bien rempli pour le premier trimestre. Un accent particulier sera mis sur la présentation et le contenu de *Littoral Région*, journal régional du district de Boudry. Une nouvelle équipe a été mise en place pour atteindre les objectifs fixés



Fortes de l'acquisition de **l'Imprimerie Zwahlen SA** à Saint-Blaise, les **Imprimeries E. Gessler Neuchâtel SA** se profilent dès le début 2010 comme une société d'impression incontournable du marché neuchâtelois. Au cours de l'exercice, une avancée technologique a pu être opérée grâce à un investissement stratégique dans de nouveaux moyens de production. Suite à la crise mondiale de 2008 et au ralentissement conjoncturel, les efforts consentis dans la modernisation du parc de machines n'a pas encore pu bénéficier pleinement du redémarrage de l'économie. Qu'à cela tienne, les deux imprimeries parient sur l'avenir en se basant sur la dernière étude de l'association professionnelle Viscom qui table sur une diminution de 30% du nombre d'imprimeries sur 10 ans (étude 2006).

Pour faire face à ces nouveaux défis et dans la tendance à la collaboration avec des tiers, un accord a été trouvé dans le courant de l'automne avec un important éditeur de la place. Cette association permettra à l'imprimeur de compléter son planning et de revisiter ses propres travaux d'édition alors que l'éditeur profitera des locaux et des services administratifs.

La stratégie est clairement une collaboration soutenue à tous les niveaux avec la mise en place de partenariats intra et extra muros. Dès 2011, les deux sociétés partageront le même outil de fabrication sous le toit commun de Saint-Blaise. En parallèle, des liens continueront d'être tissés avec les confrères imprimeurs; l'avenir de la branche étant clairement l'utilisation commune de centres d'impression performants.

Gasser SA (Le Locle), entreprise familiale, est composée d'une entreprise média, **Gasser & Gasser**, d'une imprimerie, **Gasser SA** et d'une maison d'édition, **Les Éditions G d'Encre**.

Avec une clientèle très diversifiée notamment dans le secteur bancaire, horloger, pharmaceutique, universitaire, institutionnel, l'entreprise travaille avec l'ensemble de la Suisse.

Gasser s'efforce de répondre au mieux à chacune des demandes tout en développant plusieurs aspects tels que le numérique, ou encore le cross media. A la suite de l'acquisition d'une presse numérique dernière génération, l'impression numérique personnalisée a pris plus d'ampleur par rapport à l'impression offset traditionnelle.

De manière globale, le chiffre d'affaires présente une hausse de 6% sur l'année 2010, dépassant ainsi l'année record 2008. Partenaire des JMH (Journées de la métropole horlogère), un site internet à été créé, de même qu'une application iPhone et de multiples imprimés.

Les Éditions G d'Encre ont réalisé, en 2010, des ouvrages tels que: «BCN Tour» et «Femmes de Cœur et d'épices» de Capucine Maillard, actuellement en troisième édition avec plus de 6000 exemplaires, récompensé par le prix Salut l'étranger.

Soucieux d'écologie, l'imprimerie Gasser met en place divers moyens afin de réduire au maximum son empreinte écologique: production d'imprimés climatiquement neutre, encre 100% végétale, machines offset moins polluantes.

Son investissement, sa réactivité et sa maîtrise font de l'entreprise un des leaders romands lui permettant d'effectuer tous types de travaux en qualité optimale procurant le gain de confiance et la fidélité de ses clients.

Gasser emploie une trentaine de personnes, dont trois apprenties.

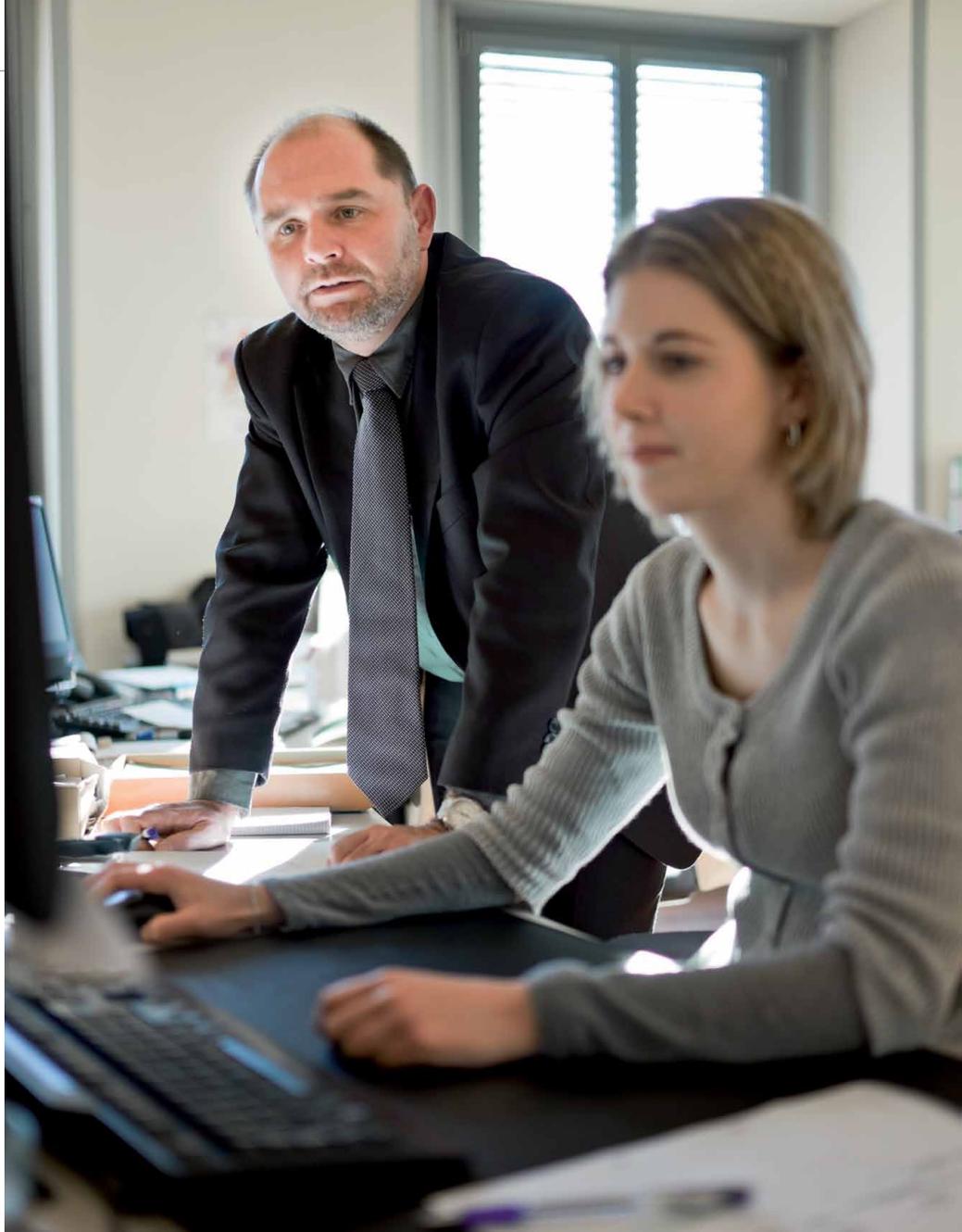
Emballages

Les chiffres de 2008 de **Bourquin SA** étant de loin les meilleurs de la décennie, il faut considérer cette année-là comme ayant été exceptionnelle, et non pas comme une référence. De ce fait, 2010 a été meilleure que 2009 en termes de volume (+ 7%) mais pas forcément supérieure quant à sa performance.

Pour retrouver une rentabilité pérenne, il est indispensable que les prix des papiers nécessaires à la fabrication du carton ondulé entament enfin leur baisse. Augmenter les prix de vente des produits finis va parfois à contre-courant du secteur d'activité de la clientèle – en particulier celle liée à la grande distribution (alimentaire et non alimentaire), qui est mise sous pression par les coûts de ses propres matières premières et par les coopératives de distribution elles-mêmes. L'emballage, qu'il soit de transport ou de vente, a une durée de vie relativement courte et ses fabricants, comme Bourquin SA, sont impliqués dans la chaîne logistique, tout en devant assumer le conseil, l'optimisation, le stockage et le juste à temps.

Sur le marché, différentes tendances peuvent être observées: une reprise dans les secteurs industriels (mécanique, électronique), la stabilité dans le secteur alimentaire et un développement dans les entreprises de pharma, biotech et medtech.

La volonté toujours plus marquée des clients d'avoir un ou plusieurs partenaires fournisseurs dits globaux conforte Bourquin SA dans sa stratégie. Les investissements effectués pour fournir non pas seulement l'emballage secondaire de transport, mais également l'emballage de



vente (POS), haut de gamme et à forte valeur ajoutée, et aussi l'emballage primaire (carton plat et impression offset), s'avèrent toujours judicieux.

Le site du groupe Bourquin SA à Couvet, avec ses 83 employés, est depuis 2003 l'exemple vivant du cross selling et fournit à sa clientèle la palette complète des emballages sur mesure jusqu'au standard de la marque Brieger Emballages.

La culture kaizen, l'amélioration des processus en continu, introduite en 2010 dans le groupe, est assimilée avec succès par tous les collaborateurs.



Industrie alimentaire

Le groupe **frigemo** a réalisé un résultat annuel satisfaisant à bon. Dans le secteur des produits surgelés et frais, les objectifs fixés ont pu être atteints. L'environnement difficile dans lequel évolue le marché de la restauration empêchera toutefois de réitérer les bons résultats réalisés en 2009. Les conditions météorologiques optimales et sèches de cet automne ont facilité le déroulement du stockage de la récolte de pommes de terre. D'un point de vue quantitatif, à l'exception de la variété Innovator, il y avait suffisamment de matière première à disposition. En ce qui concerne les légumes, la récolte d'épinards et de pois peut être qualifiée de satisfaisante, contrairement aux haricots pour lesquels la récolte a été insuffisante d'un point de vue quantitatif et qualitatif.

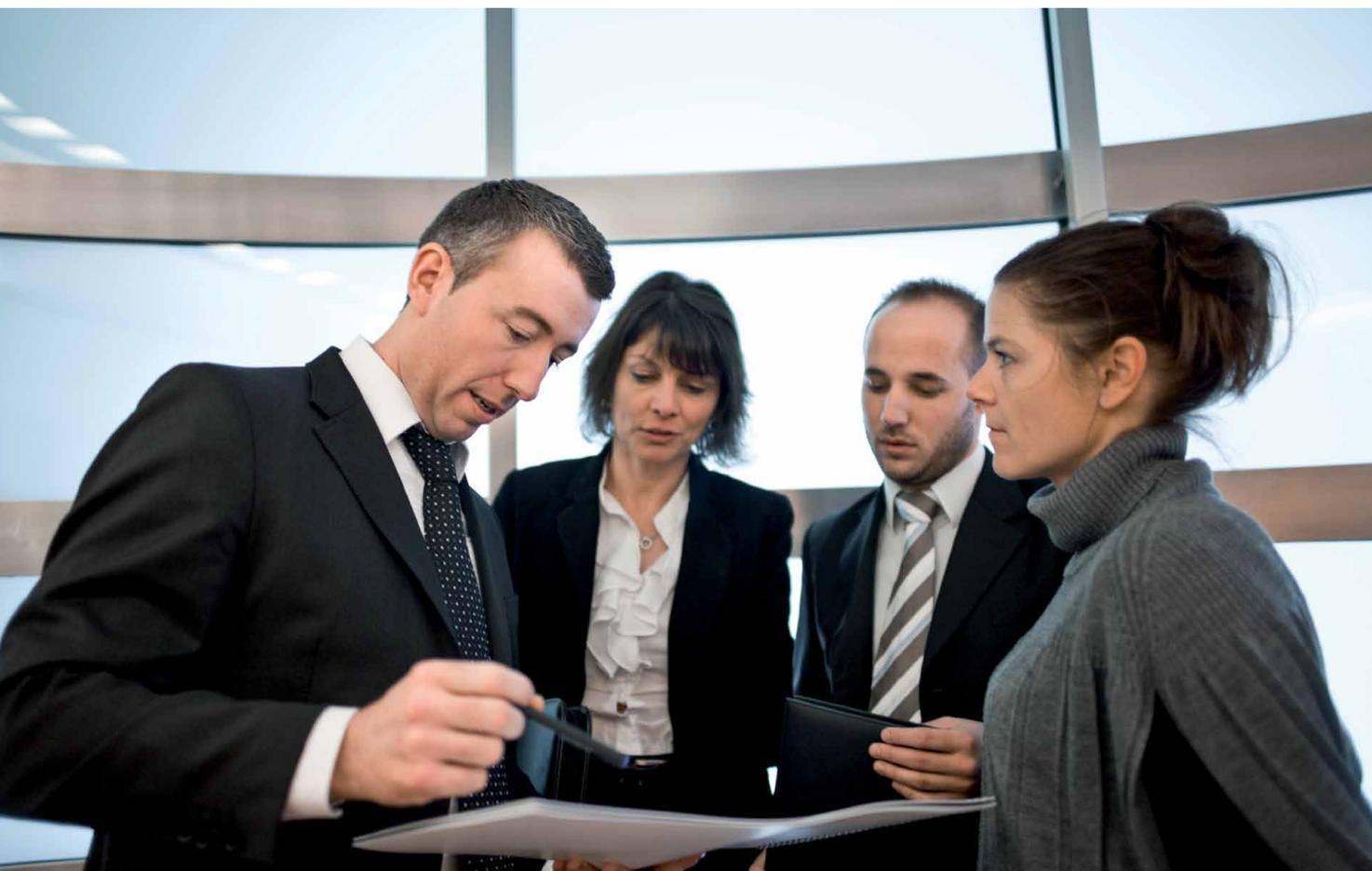
Après un début de saison plutôt difficile, durant les mois d'été, les chiffres d'affaires réalisés par les entreprises commerciales de frigemo n'ont pas tous évolué de la même manière. Alors que les produits frais (fruits et légumes) se sont bien vendus, les résultats enregistrés dans le secteur des glaces ont pâti du temps maussade qui a régné durant l'été. Il a également été possible d'intensifier et de développer la collaboration engagée avec «Compass Group» (225 restaurants d'entreprise) en Suisse alémanique.

2010 a été pour **La Semeuse SA** (La Chaux-de-Fonds) très contrastée, avec des résultats très variables d'un secteur à l'autre. Les exportations ont été fortement affectées par la force du franc suisse et ont vu leur volume diminué de 17%. Le travail

à façon, opéré par la société sœur **Coffee Break SA** a pu maintenir le volume d'affaires comme en 2009.

La marque La Semeuse a pu continuer de se développer de façon réjouissante en Suisse, malgré la récession et l'interdiction de fumer qui ont pénalisé les établissements publics. Grâce à la venue de nombreux nouveaux clients, le volume réalisé l'année précédente a pu être maintenu. Le café vendu dans les entreprises a légèrement progressé au rythme de la réduction du chômage. La corrélation entre l'un et l'autre s'est confirmé en 2010.

La vente au détail par l'intermédiaire des grossistes, des distributeurs, des épiceries, de notre boutique en ligne (www.lasemeuse.ch) et de la boutique d'entreprise a connu une progression de 2,8%. Le développement des ventes en Suisse alémanique se poursuit selon les prévisions. Les portions espresso font un bond en avant de 6,3%. Ceci peut être attribué à «la guerre des capsules» qui incite les consommateurs à adhérer à un système ouvert, pratique, savoureux et biodégradable, avec un vaste assortiment de cafés pure origine et du café Soleil Levant de culture biologique et de commerce équitable (Max Havelaar).



Pascal Schluechter, Anita Bourquin,
Ludovic Gonthier, Isabel Freiburghaus

Assurance

La baisse de l'activité horlogère et, plus particulièrement, ses effets encore très forts sur le monde de la sous-traitance et de la microtechnique, a affecté la marche des affaires de **TSM** (La Chaux-de-Fonds). Fort heureusement, les efforts de diversification entrepris il y a quelques années ont permis de limiter la baisse des primes encaissées puisque les assurances de cautionnements pour les garanties de construction et, dans une mesure plus modeste, les assurances casco véhicules (circuits et collections) ont vu une progression réjouissante. L'activité des risques spéciaux s'est stabilisée à un niveau correct, démontrant ainsi que TSM est devenue incontournable dans la couverture de risques aussi particuliers que l'annulation de concerts, de congrès ou de compétitions sportives de niveau mondial. En terme de marche des affaires en 2010, il y a lieu de relever que les primes facturées se sont montées à 22,2 millions de francs, soit une baisse de 3,8% par rapport à l'exercice précédent. Une sinistralité plus marquée dans le métier d'origine de TSM, soit la couverture des risques transport, avec un nombre important de sinistres majeurs qui, pour certains, trouvent leurs origines dans la crise subie par les assurés qui se sont montrés moins prudents dans

leur gestion que dans les bonnes années, a pesé sur les résultats 2010.

Le résultat financier est acceptable, même si la forte appréciation du franc suisse contre l'euro et le dollar américain a eu des effets sensibles sur la valorisation du portefeuille titres de la compagnie. TSM a réalisé un bénéfice qui sera comme habituellement destiné aux versements de participations au bénéfice aux sociétaires et au renforcement des fonds propres de TSM.



Tourisme

Les perspectives 2010 s'annonçaient franchement moroses pour le secteur touristique neuchâtelois qui devait faire face à une conjoncture encore prise dans la tourmente de l'économie mondiale et à une suppression totale de la subvention annuelle versée par l'État à Tourisme neuchâtelois. Pourtant, grâce au travail de promotion et d'acquisition de manifestations des années précédentes, le bilan final est plutôt positif. Avec une progression de quelque 3% par rapport à 2009, le total des nuitées hôtelières a dépassé pour la troisième fois depuis 1996, le niveau des 230'000 unités. Ces résultats satisfont l'hôtellerie neuchâteloise et restent en ligne avec les tendances nationales.

Le tourisme événementiel a largement contribué à sauver une situation rendue précaire par les éléments précités et la faiblesse de l'euro. Début août et une semaine durant, les Championnats du monde master de course d'orientation (WMOC'10) se sont déroulés en divers points du canton. Au total plus de 4500 athlètes, de 44 nationalités différentes, ont sillonné forêts et villes de la région, dopant littéralement les nuitées du mois d'août. Par ailleurs, la Coupe du monde junior de patinage synchronisé en mars, le congrès CTHS (Comité des travaux historiques et scientifiques) au mois d'avril, le Festival choral international en juillet et les Swiss Cheese Awards en octobre ont accueilli de nombreux participants générant un nombre précieux de nuitées. Sur le plan organisationnel, la destination Jura & Trois-Lacs, qui couvre les cantons de Neuchâtel, du Jura et de Soleure, ainsi que le Jura bernois et Bienne-Seeland, a

été officiellement reconnue comme l'une des treize régions touristiques de Suisse. La nouvelle entité représente désormais le 10% de la superficie et de la population du pays. C'est une reconnaissance importante pour la région qui lui assure ainsi une visibilité nettement accrue.



Agriculture

En raison d'une légère surproduction laitière, la **Chambre neuchâteloise d'agriculture et de viticulture** note que la faiblesse de l'euro a encore exacerbé les problèmes du marché suisse du lait en 2010. Après un bon premier trimestre, les exportations de fromage ont été à la peine dès le deuxième trimestre, alors que les fromages importés de l'UE devenaient au contraire toujours meilleur marché.

L'Interprofession du lait (IP Lait) a entamé l'année 2010 avec un grand défi à relever, celui de donner des règles quantitatives aux organisations de producteurs et aux acheteurs pour stabiliser le marché. Malheureusement la situation est restée critique en raison d'une production constamment élevée et de l'accumulation des excédents. A fin mai, les stocks de beurre dépassaient pour la première fois la barre des 10'000 tonnes. L'IP Lait n'a ainsi pas réussi à imposer une réglementation quantitative convenable.

En 2010, les 17 fromageries du canton ont pu compter sur la livraison de 33 millions de kilos de lait par les 206 producteurs affiliés aux sociétés coopératives propriétaires. Le marché du Gruyère AOC, référence notable du secteur fromager en Suisse, s'est très bien tenu, avec une production globale d'environ 28'500 tonnes (dont 10% sur Neuchâtel). La consommation a été soutenue en Suisse; les exportations n'ont jamais été aussi élevées avec un record annuel de 10'800 tonnes. Ces résultats ont notamment été obtenus par une gestion stricte de la qualité et des quantités produites. Malgré le marasme du marché laitier en Suisse, la filière du Gruyère a pu maintenir le prix du lait à la

production d'environ 83 centimes par kg. En début octobre, Neuchâtel a été l'écrin des «Swiss Cheese Awards». Le concours et le marché des fromages dans la vieille ville ont connu un très grand succès. Lors de cette édition, les fromagers et sociétés de fromagerie de la région neuchâteloise se sont distingués avec l'obtention de deux titres: Prix du meilleur fromage bleu de Suisse pour le Bleuchâtel, par la fromagerie des Martel aux Ponts-de-Martel de M. Didier Germain et Prix Hôtel Beurivage (sélection par les apprentis des métiers de bouche) pour le Gruyère AOC de la fromagerie de la Joux-du-Plâne de M. Blaise Christen.

Il faut aussi se réjouir du titre de Champion du monde du meilleur fromage attribué au Gruyère AOC de la fromagerie de la Brévine de M. Cédric Vuille. Ce titre obtenu lors du concours mondial de Madison aux États-Unis est une fierté pour le terroir neuchâtelois. Les abattages de porcs, bovins, ovins et autres animaux aux Ponts-de-Martel ont atteint un nouveau record en 2010 avec plus de 970 tonnes. Cela représente 8416 porcs, 745 bovins, 660 moutons et 205 autres animaux. L'augmentation du marché du saucisson neuchâtelois IGP contribue notablement à cette évolution très réjouissante pour la région.



Viticulture

De nouvelles plantations ont compensé l'arrachage de parcelles situées en zone à bâtir. Les cépages rouges représentent 56% de la surface viticole neuchâteloise et comme l'an passé, le pinot noir enregistre la plus forte évolution avec 4 hectares en plus (304 hectares). Le gamaret maintient sa place de deuxième cépage rouge le plus planté avec cette année une hausse de 0,5 hectare (9,2 hectares au total).

On note également une nette évolution des cépages non AOC, rouges principalement. L'engouement pour de nouveaux cépages est croissant depuis plusieurs années et leur surface est à présent de 13,3 hectares, soit 2,2% de la surface totale. L'accroissement des surfaces complantées de cépages rouges continue à se faire au détriment du chasselas qui perd cette année encore près de 4 hectares. A ce jour il couvre 200 hectares.

Les vendanges ont débuté le week-end du 2 octobre, dans de très bonnes conditions climatiques. Comme l'an passé, le meilleur allié du vigneron fut un mois de septembre particulièrement sec. La différence avec 2009 est surtout due à la relative fraîcheur de ce dernier, préservant du même coup une bonne acidité qui parfois avait fait défaut l'an passé.

Si l'on peut se réjouir de la qualité du raisin cueilli cette année, en revanche le froid de juin et le manque d'eau ont considérablement fait chuter les rendements. Le rendement moyen, tous cépages confondus, est d'à peine 660 grammes/m², soit 100 gr/m² de moins que l'année précédente, ce qui représente 600'000 kilos de raisins en moins.

Les teneurs en sucre ont été très élevées. Le degré moyen du pinot noir flirte avec les 93°Oe pour un rendement moyen légèrement inférieur à 600 gr/ m². Le chasselas affiche un degré record de près de 75°Oe pour 815 gr/ m² de rendement. Les fermentations alcooliques n'ont pas posé de problème. Les vins du millésime 2010 auront probablement plus d'équilibre que ceux de 2009 grâce à une meilleure acidité.

L'année 2010 a, à nouveau, été une excellente année, voire même une année exceptionnelle, pour **Cave des Coteaux** (Cortailod) qui a enregistré le meilleur chiffre d'affaires de son histoire avec, en corollaire, le plus important cash flow opérationnel atteint.

Les stocks étaient conséquemment extrêmement bas au seuil des vendanges 2010, qui furent de surcroît déficitaires en

volume. Hormis la qualité, car les grands millésimes sont très délicats à vinifier, l'extrême justesse des stocks sera le défi à maîtriser en 2011.

Les ventes ont été dopées en 2010 par un ensemble d'activités se concentrant toutes sur le même exercice comptable. Conséquemment, le chiffre d'affaires et le cash flow retrouveront des valeurs moins «extravagantes» en 2011.

Comme en 2009, la richesse des moûts fut extraordinairement élevée. Les acidités sont en tout point satisfaisantes. Ainsi, les vins issus des vendanges 2010 auront non seulement beaucoup de «coffre», mais vraisemblablement une structure plus équilibrée que ceux de la non moins exceptionnelle récolte 2009.

PRODUCTION VITICOLE

ANNÉE	SURFACE EN HA	RÉCOLTE EN 1000 KG			TOTAL EN 1000 KG
		CHASSELAS	PINOT NOIR	SPÉCIALITÉS	
2005	597	1803	1881	402	4087
2006	595	1775	1607	438	3822
2007	592	1744	2240	546	4529
2008	591	1852	2009	548	5400
2009	594	1633	1795	470	3898



Sylviculture

L'Association forestière neuchâteloise note qu'un volume de bois équivalent à 191'146 m³ a été façonné en 2010 dans le canton (151'918 m³ en 2009). Cette mise en valeur des peuplements provient pour 95'267 m³ des forêts publiques et pour 95'879 m³ des forêts privées. Les chablis ont été peu nombreux.

L'évolution du taux de change CHF/euro, conjuguée à la pression sur le prix des sciages eu Europe, a pesé sur le marché à l'exportation, qui joue traditionnellement un grand rôle pour la forêt neuchâteloise. Malgré cela et en raison d'une forte demande, les prix des grumes de sciage sapin/épicéa se sont maintenus avec en moyenne 101 CHF/m³ contre 97 CHF/m³ en 2009 (+3%). Quant aux feuillus, en l'absence de débouchés, le marché du hêtre est resté atone, ceux du chêne et du frêne se sont améliorés.

La cinquième vente groupée de bois précieux organisée à Colombier par l'Association forestière neuchâteloise a bouclé sur un résultat d'ensemble positif. Tous les bois (368 m³) ont été vendus. Le prix moyen des bois adjugés a augmenté de 27% (279 CHF/m³ contre 219 CHF/m³ en 2009). Cela s'explique par une meilleure qualité des bois et une demande plus forte en chêne et érable.

L'intérêt non démenti dont bénéficie la ressource bois incite l'économie forestière neuchâteloise à continuer de s'investir en faveur d'une exploitation soutenue et à appuyer le développement de la capacité indigène de sciage, pour le résineux comme pour le feuillu, et de valorisation du bois-énergie.



Carole Degano,
Philippe Paratte,
Stéphanie Blanc,
Olivier Joly

Gouvernement d'entreprise

Le Conseil d'administration a adopté, en janvier 2007, une «Charte d'éthique», accessible sur le site Internet de la BCN (www.bcn.ch), qui complète les informations relatives au gouvernement d'entreprise.

1. Missions et structure de la Banque Cantonale Neuchâteloise

- ◁ La BCN a pour but de contribuer au développement économique et social du canton en offrant, dans l'intérêt général, les services d'une banque universelle. En principe, elle ne consent des crédits qu'à des personnes ou des entités juridiques domiciliées dans le canton.
- ◁ La BCN est un établissement de droit public, indépendant de l'état et doté de la personnalité juridique. Elle est régie par la Loi sur la Banque Cantonale Neuchâteloise.
- ◁ L'état garantit les engagements de la BCN.
- ◁ La BCN ne détient pas de participations dans des sociétés cotées. Les autres participations de la banque sont présentées sous chiffre 3.3 de l'annexe du boucllement.
- ◁ La BCN n'a pas l'obligation d'établir des comptes consolidés.

2. Structure du capital

- ◁ Au 31 décembre, la BCN a remboursé CHF 25 millions du capital de dotation, portant celui-ci à CHF 100 millions. Ce remboursement a été effectué avec un agio de CHF 25 millions. Le capital de dotation de la BCN est versé et détenu intégralement par l'état de Neuchâtel (chiffres 3.10 et 3.11 de l'annexe du boucllement).
- ◁ La BCN peut émettre, avec l'accord du Conseil d'état, des bons de participation bénéficiant uniquement de droits patrimoniaux. Ceux-ci ne sont pas couverts par la garantie de l'état. A ce jour, la banque n'a pas utilisé cette possibilité de financement.

3. Conseil d'administration

Le Conseil d'administration est l'organe supérieur de la banque. Il exerce la haute direction, la surveillance et le contrôle de la BCN. Les membres du Conseil d'administration répondent aux critères d'indépendance selon la circ.-FINMA 08/24.

3.1 Composition et activités

Le Conseil d'administration se compose de sept personnes :

ADMINISTRATEURS	FORMATION	PARCOURS PROFESSIONNEL	AUTRES ACTIVITÉS
<p>Jean-Pierre Ghelfi</p> <p>1941, suisse, Neuchâtel</p> <p>Membre depuis 1983</p> <p>Président, depuis 2005</p> <p>Président du Comité de banque</p> <p>Président du Comité d'audit</p> <p>Président du Comité de la Caisse de retraite du personnel de la BCN</p>	<p>Licence ès sciences économiques (Université de Neuchâtel)</p>	<p>Collaborateur scientifique au service de documentation de l'Assemblée fédérale (1968-1972)</p> <p>Conseiller communal à Neuchâtel (1972-1976)</p> <p>Membre de la Commission fédérale des banques (1990-2002 ; vice-président 1992-2002)</p> <p>Économiste indépendant</p>	
<p>Fabien Wolfrath</p> <p>1942, suisse, Saint-Blaise</p> <p>Membre, depuis 1988</p> <p>Vice-président, depuis 2005</p> <p>Membre du Comité de banque</p> <p>Membre du Comité d'audit</p> <p>Membre du Comité de la Caisse de retraite du personnel de la BCN</p> <p>Président du Comité de rémunération</p>	<p>Licence en droit (Université de Neuchâtel)</p>	<p>Directeur au service du personnel de Ciba-Geigy, Monthey (1971-1975)</p> <p>Chef de la division agro-chimie de Ciba-Geigy, Kinshasa (Zaire) (1976-1978)</p> <p>Président de SNP Société neuchâteloise de presse SA, editrice des quotidiens <i>L'Express</i> et <i>L'Impartial</i>, Neuchâtel</p> <p>Président de Éts. Ed. Cherix SA, editrice du quotidien <i>La Côte</i></p>	<p>Administrateur de</p> <ul style="list-style-type: none"> - Parking du Seyon SA - Caisse de pension du groupe l'Express - Éditions Le Nouvelliste SA
<p>Brigitte Bachelard</p> <p>1960, suisse, Berne</p> <p>Membre, depuis 2009</p>	<p>Licence et maîtrise en sciences économiques (Université de Paris La Sorbonne)</p> <p>Diplômée de l'École nationale d'administration (ENA)</p>	<p>Attachée principale d'administration à la Mairie de Paris</p> <p>Administratrice à la direction de la recherche et des études statistiques du Ministère de l'emploi et de la solidarité en France</p> <p>Experte auprès du Conseil de l'Europe pour des questions relatives à la démocratie locale entre 1997 et 2000</p> <p>Membre du corps diplomatique (cadre ENA) à l'ambassade de France en Autriche et à la délégation française de l'OSCE en 1998</p> <p>Collaboratrice scientifique au secrétariat général francophone de la direction de l'instruction publique du canton de Berne (2001 à 2004)</p> <p>Directrice générale de la HE-Arc à Neuchâtel (depuis le 1^{er} août 2004)</p>	<p>Présidente du Conseil d'administration de TT Novatech (BE)</p> <p>Membre du Conseil d'administration de l'Université technologique de Belfort Montbéliard (F)</p> <p>Présidente de la commission d'intégration des étrangers de la ville de Berne de 2001 à 2008</p> <p>Présidente de la commission d'égalité des chances de la HES-SO de 2003 à 2007</p>

ADMINISTRATEURS	FORMATION	PARCOURS PROFESSIONNEL	AUTRES ACTIVITÉS
<p>Pierre Godet</p> <p>1944, suisse, Neuchâtel</p> <p>Membre, depuis 2005</p> <p>Membre du Comité de banque</p> <p>Membre de la Commission de répartition de la Fondation culturelle de la BCN (représentant du Conseil d'administration)</p>	<p>Licence en droit (Université de Neuchâtel)</p> <p>Brevet d'avocat</p>	<p>Fonctions de cadre et de direction auprès du Crédit Suisse (1971-1994)</p> <p>Directeur général de la BCN (1994-2005)</p> <p>Retraité</p>	<p>Administrateur de</p> <ul style="list-style-type: none"> - Banque cantonale du Jura, Porrentruy (jusqu'au 31.3.2010) - Établissement cantonal d'assurance et de prévention (ECAP), Neuchâtel <p>Président de Silatech SA</p>
<p>Christian Piguet</p> <p>1951, suisse, Neuchâtel</p> <p>Membre, depuis 2005</p> <p>Membre du Comité de la Caisse de retraite du personnel de la BCN.</p> <p>Membre du jury du «Prix BCN Innovation» (représentant du Conseil d'administration)</p>	<p>Docteur en ingénierie (EPFL), Lausanne</p>	<p>Ingénieur auprès du CSEM (Centre suisse d'électronique et de microtechnique SA), Neuchâtel</p> <p>Professeur EPFL</p>	<p>Membre du Conseil d'administration de Centredoc, Neuchâtel</p>
<p>Manuela Surdez</p> <p>1961, suisse, La Chaux-de-Fonds</p> <p>Censeur, depuis 2001, jusqu'au 31.12.2009</p> <p>Membre, depuis 2010</p> <p>Membre du Comité de rémunération</p>	<p>Licence ès sciences économiques (Université de Neuchâtel)</p>	<p>Assistante au Groupe de gestion, Université de Neuchâtel (1984-1987)</p> <p>Adjointe à la direction de Preci-Coat SA (1985-1987)</p> <p>Administratrice et co-directrice de Goldec SA</p>	<p>Membre du :</p> <ul style="list-style-type: none"> Conseil d'administration de la société Felco aux Geneveys-sur-Coffrane Conseil d'administration de la Chambre neuchâteloise du commerce et de l'industrie Conseil de l'Université de Neuchâtel Conseil de fondation du CERAS (Centre régional d'apprentissages spécialisés)
<p>Nathalie Tissot</p> <p>1966, suisse, La Chaux-de-Fonds</p> <p>Membre, depuis 2005</p> <p>Membre du Comité de la Caisse de retraite du personnel de la BCN</p> <p>Membre du Comité de rémunération</p>	<p>Docteur en droit (Université de Neuchâtel)</p> <p>Certificat d'études supérieures en archéologie (Université de Neuchâtel)</p> <p>Brevet d'avocat</p>	<p>Avocate indépendante (1992)</p> <p>Chargée de cours à l'Université de Neuchâtel, puis professeure associée dès 1996 et professeure extraordinaire depuis 2002</p> <p>Chargée de cours à l'EPFL (1995-2001)</p> <p>Vice-rectrice en charge de la valorisation de la recherche à l'Université de Neuchâtel depuis 2008.</p>	<p>Vice-présidente du Conseil d'administration de TSM Compagnie d'assurances, La Chaux-de-Fonds</p> <p>Membre du/de la :</p> <ul style="list-style-type: none"> Comité du Groupe suisse de l'Association littéraire et artistique internationale Conseil de la Fondation «La Tène» Commission cantonale des biens culturels Conseil de gérance de GIC - Geothermal Investment Center Sàrl à Neuchâtel Conseil de la Fondation Suisse pour la recherche en microtechnique à Neuchâtel

3.2 Élection et durée du mandat

Le Conseil d'administration est nommé par le Conseil d'État au début de chaque période administrative et est rééligible jusqu'à l'âge limite fixé à 70 ans.

3.3 Organisation interne et compétences du Conseil d'administration



3.3.1 Conseil d'administration

Les compétences et obligations du Conseil d'administration sont fixées dans la loi sur la BCN et le règlement d'organisation.

Le Conseil d'administration dispose notamment des compétences, intransmissibles et inaliénables, suivantes :

- ◀ Il définit la politique générale de la banque ainsi que son champ d'activité. Il veille à l'application de la loi et des règlements.
- ◀ Il fixe l'organisation et définit les compétences. Il approuve les règlements nécessaires à la gestion de la banque.
- ◀ Il nomme le Directeur général et les membres de la Direction, le responsable de l'Inspectorat ainsi que les cadres de la banque.
- ◀ Il choisit l'organe de révision externe.
- ◀ Il fixe les traitements du Directeur général, des membres de la Direction, du responsable de l'Inspectorat ainsi que les bases générales du traitement des collaborateurs.
- ◀ Il accorde les crédits selon l'annexe 1 du règlement d'organisation (règlement des compétences).
- ◀ Il exerce la surveillance et le contrôle des gros risques selon l'Ordonnance sur les fonds propres/OFR.
- ◀ Il autorise les opérations immobilières ainsi que l'acquisition et la vente de participations permanentes.
- ◀ Il fixe le cadre de la gestion globale des risques et en réexamine périodiquement l'adéquation.

Sont soumises à la ratification du Conseil d'État :

- ◀ La nomination du Directeur général.
- ◀ La rémunération des membres du Conseil d'administration.

Le Conseil d'administration se réunit au moins une fois par mois. Il délibère valablement en présence de quatre de ses membres au moins et prend ses décisions à la majorité des membres présents. En cas d'égalité des voix, celle du président est prépondérante. Les séances du Conseil d'administration font l'objet d'un procès-verbal des décisions prises.

3.3.2 Comité de banque

Le Comité de banque se compose du président, du vice-président et d'un autre membre du Conseil d'administration. Il se réunit en principe une fois par semaine.

Le Comité :

- ◀ Prend les décisions et exerce les compétences que lui délègue le Conseil d'administration.
- ◀ Accorde les crédits selon le règlement d'attribution des compétences.
- ◀ Prévoit les affaires de crédits qui sont du ressort du Conseil d'administration.

3.3.3 Comité d'audit

Le Comité d'audit est composé de trois membres du Conseil d'administration. Ils répondent tous aux critères d'indépendance selon circ.-FINMA 08/24. Le Conseil d'administration estime opportun que son Président préside le Comité d'audit.

Le Comité d'audit se réunit au minimum quatre fois par année. Des séances supplémentaires peuvent être demandées par un des membres du comité, par le responsable de l'Inspectorat ou la Direction. La mission, l'organisation et les responsabilités du Comité d'audit sont fixées dans un règlement approuvé par le Conseil d'administration.

3.3.4 Comité de rémunération

Le Comité de rémunération est composé de trois membres du Conseil d'administration. La mission, l'organisation et les responsabilités du Comité de rémunération sont fixées dans un cahier des charges approuvé par le Conseil d'administration.

3.4 Inspectorat

L'Inspectorat effectue des contrôles réguliers portant sur toute l'activité de la BCN. Il dispose d'un droit illimité à l'information. Il établit des rapports sur le résultat des contrôles à l'attention du Comité d'audit et de l'organe de révision externe, ainsi qu'annuellement au Conseil d'administration et aux censeurs. L'Inspectorat est subordonné au Conseil d'administration. Il est indépendant de la Direction. Le responsable participe aux séances du Comité d'audit. L'Inspectorat répond aux exigences qualitatives de l'Association suisse d'audit interne (ASAI).

L'Inspectorat est dirigé par :

INSPECTEUR	FORMATION	PARCOURS PROFESSIONNEL	AUTRES ACTIVITÉS
François Roch 1957, suisse, Yvonand (VD), Inspecteur, depuis 1998	Expert diplômé en finance et en controlling Expert-réviseur	Chef comptable, puis responsable administratif et logistique UBS, Yverdon-les-Bains (1986-1992) Réviseur bancaire Reba Révision, Lausanne, puis PricewaterhouseCoopers SA, Genève (1992-1998), réviseur agréé par la CFB (1996-1998)	

L'effectif du service est de 4 collaborateurs y compris le responsable.

3.5 Censeurs

Les censeurs ont pour tâche de veiller à l'observation des dispositions cantonales régissant l'activité de la banque. Ils sont désignés par le Conseil d'État. Ils examinent notamment la politique de la banque en matière de crédits, d'engagements et de provisions, ainsi que la manière dont elle gère les risques du marché, et font rapport au Conseil d'État.

A cet effet, ils ont accès aux procès-verbaux du Conseil d'administration, aux rapports de l'Inspectorat et de l'organe de révision externe, ainsi qu'à tous les documents de la banque qu'ils estiment nécessaires à l'accomplissement de leur tâche. Les censeurs se réunissent, selon les besoins, au minimum une fois par trimestre.

CENSEURS	FORMATION	PARCOURS PROFESSIONNEL	AUTRES ACTIVITÉS
Christian Blandenier 1965, suisse, Chézard-St-Martin Censeur depuis 2010	Licence en droit (Université de Neuchâtel) Brevets d'avocat et de notaire	Avocat et notaire, associé dans une étude à Cernier depuis 1993	Député au Grand Conseil (1993-2009) Président de la FRI (Fédération romande immobilière)
Yves Froidevaux 1964, suisse, Neuchâtel Censeur depuis 2005	Licence ès lettres (Université de Neuchâtel)	Chercheur en histoire économique et bancaire (Université de Neuchâtel et London School of Economics) (1994 à 2001) Gestionnaire du site Internet de l'administration cantonale neuchâteloise (2002 à 2004) Collaborateur scientifique à l'Office fédéral de la statistique (OFS) depuis 2005	Conseiller général, Neuchâtel
Johanne Lebel Calame 1952, canadienne et suisse, Val-de-Travers Censeur depuis 2007	Licence ès lettres (Université Laval, Québec, Canada) Diplôme d'anglais (Université de Nottingham, Nottingham, Angleterre)	Collège Algonquin des Arts appliqués et de la Technologie, Ottawa Ontario (Canada) (1972-1976) Éditions de la Baconnière, Boudry (1985-1996) Traductrice et correctrice indépendante de 1978 à 1985 et depuis 1996	Députée au Grand Conseil

3.6 Instruments de gestion et de contrôle

De manière à ce que le Conseil d'administration puisse exercer les tâches de surveillance qui lui reviennent, la Direction lui présente et commente les états financiers et la tenue du budget selon des situations établies mensuellement, semestriellement et annuellement.

Les propositions de crédits qui sont de la compétence du Conseil d'administration font l'objet d'un exposé écrit et détaillé remis à chaque administrateur en principe avant les séances du Conseil d'administration.

La Direction informe le Conseil d'administration de la situation générale dans les domaines d'activités de la BCN, de l'évolution des résultats et des litiges ainsi que des créances compromises et en souffrance, et des décisions d'amortissement selon les principes comptables et d'évaluation arrêtés par la banque.

De plus, le Conseil d'administration dispose des moyens d'information tels que:

- ◀ Rapports de l'Inspectorat.
- ◀ Rapports de l'organe de révision externe.
- ◀ Rapports d'analyse structurelle du bilan (rapports ALM, Asset Liability Management).
- ◀ État des risques.

La gestion des risques se gère conformément à l'annexe 2 du bouclage, sous le chapitre éponyme.

4. Direction

Elle gère les affaires de la banque conformément à la loi sur la BCN, aux règlements de la banque, aux décisions du Conseil d'administration et du Comité de banque. La Direction se réunit au minimum une fois par mois et chaque séance fait l'objet d'un procès-verbal.

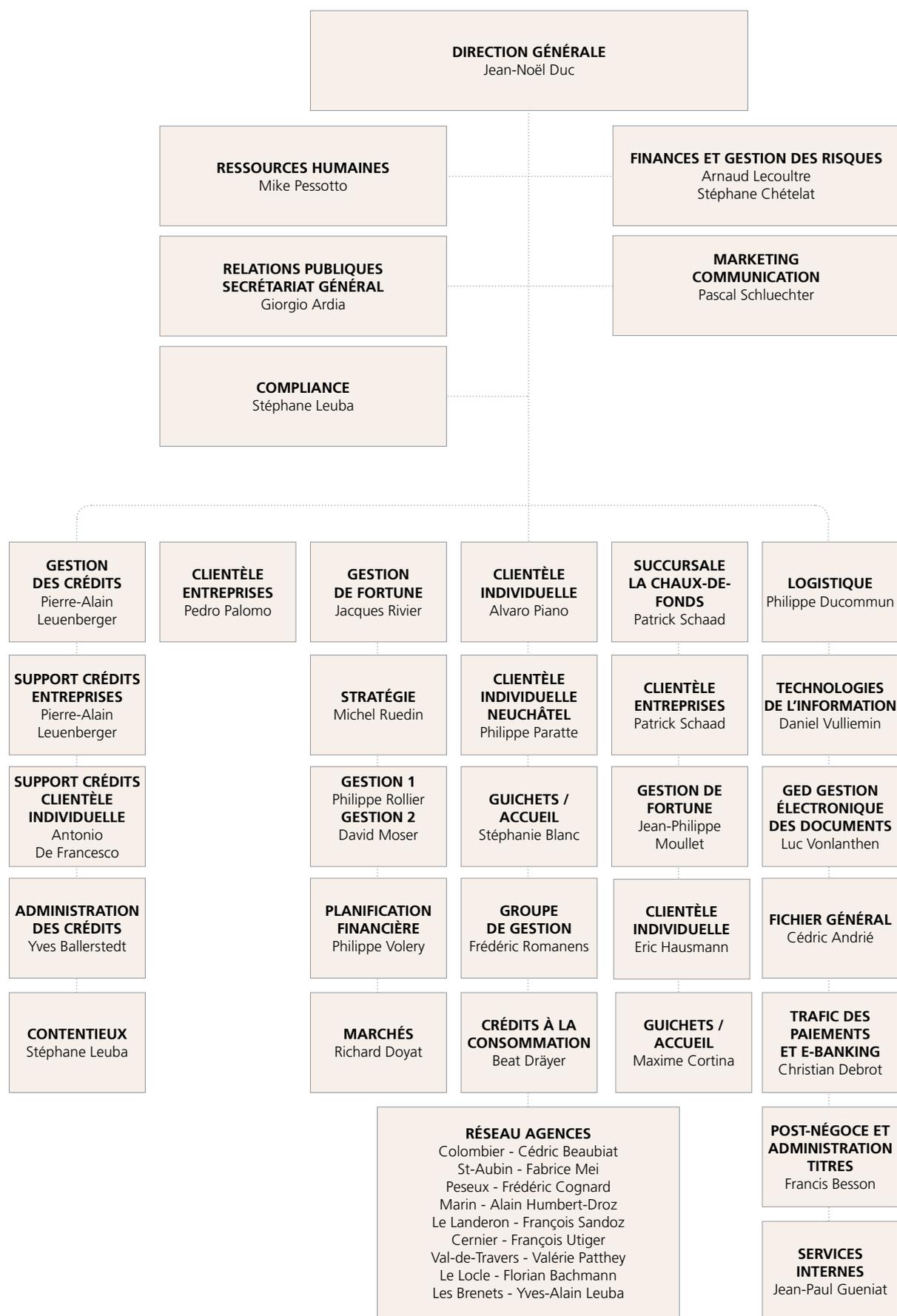
Le Directeur général prend part aux séances du Conseil d'administration et du Comité de banque avec voix consultative.

La BCN est dirigée par un Directeur général et six directeurs responsables de :

- ◁ La clientèle entreprises
- ◁ La gestion des crédits
- ◁ La gestion de fortune
- ◁ La clientèle individuelle
- ◁ La logistique
- ◁ La succursale de La Chaux-de-Fonds.

4.1 Directeur général et directeurs

DIRECTEUR GÉNÉRAL ET DIRECTEURS	FORMATION	PARCOURS PROFESSIONNEL	AUTRES ACTIVITÉS
<p>Jean-Noël Duc</p> <p>1954, suisse, Neuchâtel Directeur général</p>	<p>Licence HEC (sciences économiques, option gestion d'entreprises, Université de Lausanne)</p>	<p>Fonctions de direction auprès de: UBS SA à Lausanne, Zurich, Sierre et Neuchâtel (1977-2001) Crédit Suisse à Neuchâtel (2001-2004)</p> <p>BCN dès septembre 2004</p>	<p>Membre du: Conseil d'administration de l'Union des banques cantonales suisses</p> <p>Comité de l'Association cantonale des banques neuchâtelaises</p> <p>Conseil d'administration de la Chambre neuchâtelaise du commerce et de l'industrie</p> <p>Comité de la Chambre immobilière neuchâtelaise</p>
<p>Patrick Schaad</p> <p>1967, suisse, La Chaux-de-Fonds</p> <p>Directeur, responsable de la Succursale de La Chaux-de-Fonds et de la clientèle entreprises des Montagnes neuchâtelaises</p> <p>Suppléant du Directeur général</p>	<p>Licence HEC (sciences économiques, option gestion d'entreprises, Université de Lausanne)</p>	<p>Fonctions de cadre auprès d'UBS SA (1993-1998).</p> <p>BCN dès 1998</p>	<p>Membre du: Conseil d'administration de la Banque cantonale du Jura à Porrentruy</p> <p>Conseil d'administration d'Emile Egger & Cie S.A. à Cressier</p> <p>Comité GENILEM, La Chaux-de-Fonds</p> <p>Conseil de fondation de Finergence, Fondation pour le financement initial d'entreprises novatrices</p>
<p>Philippe Ducommun</p> <p>1964, suisse, Neuchâtel</p> <p>Directeur, responsable de la Logistique</p>	<p>Certificat fédéral de capacité d'employé de banque</p>	<p>Bank Hofmann AG, Zurich (1983-1992).</p> <p>BCN dès 1992</p>	
<p>Pierre-Alain Leuenberger</p> <p>1971, suisse, Saint-Blaise</p> <p>Directeur, responsable de la gestion des crédits</p>	<p>Diplôme fédéral de spécialiste en économie bancaire</p>	<p>REBA Révision, Ostermundigen (1990-1995)</p> <p>Fonctions de direction auprès de Clientis Caisse d'Epargne CEC SA à Courtelary (1995-2005)</p> <p>BCN dès 2005</p>	<p>Membre du Conseil d'administration du Service cantonal des automobiles et de la navigation</p>
<p>Pedro Palomo</p> <p>1969, espagnol, Cortaillod</p> <p>Directeur, responsable de la clientèle entreprises du littoral</p>	<p>Certificat fédéral de capacité d'employé de banque</p>	<p>Société de Banque Suisse, La Chaux-de-Fonds (1989-1994)</p> <p>Fonctions de cadre auprès d'UBS SA, Neuchâtel (1994-1999)</p> <p>BCN dès 1999</p>	
<p>Alvaro Piano</p> <p>1957, suisse, Peseux</p> <p>Directeur, responsable de la clientèle individuelle</p>	<p>Certificat fédéral de capacité d'employé de banque</p>	<p>Crédit Suisse, Neuchâtel (1976-1982)</p> <p>Fonctions de cadre auprès du Crédit Suisse, Neuchâtel (1982-1994)</p> <p>BCN dès 1994</p>	<p>Membre du Conseil de fondation du Fonds de désendettement</p>
<p>Jacques Rivier</p> <p>1954, suisse, Saint-Blaise</p> <p>Directeur, responsable de la gestion de fortune</p>	<p>Licence ès sciences économiques (Université de Neuchâtel)</p>	<p>Gestionnaire de fortune et analyste financier auprès de: UBS, Genève (1981-1990) Banque Privée Edmond de Rothschild SA, Genève (1990-1992) Crédit Suisse, Neuchâtel (1992-1994)</p> <p>BCN dès 1994</p>	



4.3 Gestionnaires Clientèle entreprises

NOM	LOCALISATION
Frédéric Bigler	Neuchâtel
Laila Ecoffey	Neuchâtel
Blaise Houriet	La Chaux-de-Fonds
Mike Jaberg	Neuchâtel
Christian Kohler	La Chaux-de-Fonds
Ana Rita Rodrigues	Neuchâtel
Jean-Daniel Tinembart	La Chaux-de-Fonds
Thomas Weber	Neuchâtel

4.4 Gestionnaires de fortune

NOM	LOCALISATION
Yvan Adatte	La Chaux-de-Fonds
Jean-Philippe Golay	Neuchâtel
Christian Jaberg	Neuchâtel
Claude Moser	Neuchâtel
Olivier Nicolet	La Chaux-de-Fonds
Nicolas Schwaar	La Chaux-de-Fonds
Flavia Senes Mackowiak	Neuchâtel

4.5 Conseillers/ères en planification financière

NOM	LOCALISATION
Yvan Adatte	La Chaux-de-Fonds
Sandra Hegetschweiler	Neuchâtel
Patrick Huguenin	Neuchâtel
Hugues Racine	Neuchâtel

4.6 Conseillers/ères clientèle individuelle

NOM	LOCALISATION
Steve Battistella	Neuchâtel
Marlène Bernardo	Fleurier
Stéphane Billieux	Le Landeron
Dario Cambeiro	Marin
Jean-Philippe Cavin	La Chaux-de-Fonds
Alain Cuche	La Chaux-de-Fonds
Rossella De Rossi	Colombier
Marie-Eve Desarzens-Zumsteg	Neuchâtel
Pierre-Alain Girard	Neuchâtel
Christian Gremaud	Le Locle
Christelle Gunzinger	Peseux
Monique Gusmini	Cernier
Olivier Joly	St-Aubin
Jean-Marie Lechine	Neuchâtel
Roberto Mondaini	Couvet
François Robert-Nicoud	Neuchâtel
Yannick Salzmänn	Colombier
Michel Vermot	Colombier

5. Rémunération du Conseil d'administration et de la Direction, participations et prêts

5.1 Rémunération du Conseil d'administration

La rémunération des membres du Conseil d'administration de la BCN est fixée de la manière suivante:

Indemnité annuelle fixe	CHF	24'000.-
Indemnité de séance	CHF	500.-
Indemnité du président	CHF	54'000.-
Indemnité du vice-président	CHF	18'000.-
Indemnité de membre du comité	CHF	12'000.-

Les indemnités versées au Conseil d'administration pour 2010 ont été de CHF 390'000.-. Aucune indemnité de départ n'a été versée. Aucune rémunération n'a été accordée aux anciens membres du Conseil d'administration.

5.2 Rémunération de la Direction

La rémunération des membres de la Direction (directeur général, directeurs et sous-directeurs) est de la compétence du Conseil d'administration. Elle se compose d'un salaire de base et d'un bonus.

La rémunération des 20 membres de la direction en activité au 31 décembre 2010 s'est élevée à CHF 3'914'404.-.

Les bonus de la direction pour l'exercice 2010 ont représenté au total CHF 1'714'242.-. Aucune indemnité de départ n'a été versée. Aucune rémunération n'a été accordée aux anciens membres de la Direction.

5.3 Prêts aux organes

Les créances et engagements envers des sociétés liées ainsi que les crédits aux organes sont présentés sous chiffre 3.13 de l'annexe du boucllement.

6. Organe de révision bancaire

L'organe de révision de la BCN, agréé par la FINMA, est PricewaterhouseCoopers SA. La BCN a renouvelé le mandat de révision à PricewaterhouseCoopers SA en août 2008, à la suite d'un appel d'offre. Le réviseur responsable est M. Philippe Bochud, expert-comptable diplômé. Il assume cette responsabilité depuis l'exercice 2009. Depuis 2008, la durée du mandat de révision est d'une année, renouvelable par le Conseil d'administration à la fin de chaque exercice. Les honoraires de révision 2010 se sont élevés à CHF 220'000.-, ainsi que CHF 49'000.- s'agissant de prestations diverses. Les tâches de contrôle et de surveillance de l'organe de révision sont du ressort du Conseil d'administration. Le rapport bancaire annuel et les éventuels rapports complémentaires sont examinés dans le cadre des séances du Conseil d'administration.

7. Politique d'information

La BCN donne une conférence de presse au mois de février de chaque année pour commenter le résultat de l'année précédente. Selon les besoins, elle tient un ou plusieurs points de presse en cours d'année. Le Conseil d'État est informé de la marche des affaires de la banque lors d'une séance annuelle avec le Conseil d'administration, et lors de rencontres, en règle générale trimestrielles, avec le président et le directeur général. De par ses statuts, la BCN publie ses comptes annuels et ses comptes intermédiaires (semestriels) avec l'ensemble des banques cantonales dans la Feuille officielle suisse du commerce. La BCN dispose d'un site Internet (www.bcn.ch) qui présente toutes les informations diffusées à la presse. Les rapports de gestion de la BCN peuvent aussi être obtenus à l'adresse: info@bcn.ch ou au numéro de téléphone 032 723 61 11.

Martine de Montmollin, Françoise Cattin



Marianne Beck



Françoise Cattin



Commentaires relatifs à l'exercice 2010

Dans un environnement difficile quoiqu'attendu, la BCN a rencontré durant l'exercice 2010 plusieurs vents contraires, notamment la réduction des marges d'intérêts, l'augmentation des coûts de protection contre les variations futures des taux, enfin l'évolution plus modeste des différents indices boursiers renforcée par la dépréciation de l'euro et du dollar.

La BCN a néanmoins profité de son fort ancrage local pour développer à nouveau et à un rythme soutenu son portefeuille hypothécaire, augmenter la récolte d'épargne et élargir sensiblement le nombre de mandats de gestion de fortune et les fonds confiés.

Immobilisations financières

A fin 2009, le portefeuille d'immeubles à revendre comportait deux objets pour une valeur totale de CHF 551'000.- objets qui ont été revendus durant l'exercice 2010.

En 2010, un immeuble a été repris pour CHF 700'000.-.

Crédits commerciaux et hypothécaires

L'encours des hypothèques a continué sa progression ce qui se traduit une nouvelle fois par une augmentation de la part de marché de la BCN dans le canton qui atteignait 44,7% à fin 2009 (chiffres de la BNS). L'augmentation nette des affaires hypothécaires durant l'exercice 2010 atteint 405 millions de francs, soit une progression de 8,4%, supérieure à celle du marché, ce qui devrait porter la part de marché de la BCN aux environs de 46%.

Le développement des affaires commerciales paraît moins spectaculaire (2,2%) mais traduit mal la véritable progression dans ce segment d'affaires. En effet, en 2009, une créance de 100 millions de francs sur l'État de Neuchâtel avait été rachetée à une banque étrangère afin de placer la liquidité excédentaire, emprunt qui est arrivé à échéance en 2010 déjà.

La forte implication de la BCN dans le tissu économique se reflète bien au travers de l'action «PME Plus». Cette prestation a pour but d'assister les petites et moyennes entreprises dans les périodes cruciales de leur existence: reprise d'entreprise, forte croissance des affaires, investissements importants. En 2010, «PME Plus» a épaulé 25 entreprises, pour un volume global de 5 millions. Depuis son lancement en juin 2006, «PME Plus» a soutenu 135 petites et moyennes entreprises, actives dans 31 secteurs d'activités différents, pour un montant supérieur à 57 millions de francs.

Évolution du bilan

Malgré les fortes perturbations des marchés financiers, la BCN poursuit sa croissance économique.

Même si l'exercice 2009 constituait un record historique, la plupart des principaux chiffres-clés de la BCN progressent à nouveau en 2010. Le total du bilan s'élève à CHF 7'364 millions en augmentation de CHF 113,8 millions (+1,6%).

Les progressions de volume dans tous les métiers attestent du lien étroit entre la BCN et la population neuchâteloise et ce, notamment par le soutien accordé:

- ◀ Aux entreprises dans leurs activités courantes et leurs investissements.
- ◀ Aux ménages dans leurs projets immobiliers et la gestion de leur patrimoine (épargne, placements, prévoyance...).

La BCN renforce une nouvelle fois sa position de leader du marché neuchâtelois.

Les chiffres du bilan présentent les évolutions suivantes:

À l'actif

Les crédits à la clientèle dépassent pour la première fois le montant de CHF 6 milliards, les créances sur la clientèle commerciale progressent de 2,2% à CHF 1038 millions, tandis que les créances hypothécaires se développent à un rythme très soutenu (+ 8,4% ou CHF 405 millions) et atteignent désormais CHF 5258 millions.

Au passif

L'essentiel de l'augmentation provient des fonds confiés par la clientèle qui atteignent CHF 4772 millions, en augmentation de 0,8% ou CHF 38 millions. L'épargne traditionnelle progresse de 4,4%, les autres engagements de la clientèle se stabilisent à CHF 2023 millions et les obligations de caisse diminuent de 12,3%. Les fonds récoltés permettent de refinancer le 76% des crédits accordés.

Résultat

Le compte de résultat reflète la santé financière de la BCN avec des revenus opérationnels qui sont proches du record de l'an dernier à CHF 125,9 millions (-1,7%) :

Les revenus des opérations d'intérêts diminuent de 5,1% à CHF 90,6 millions et sont conformes au budget. Les taux offerts sur les marchés et les coûts de la protection contre les variations de taux ont comprimé les marges d'intérêt. Les commissions progressent de 15,7%. La BCN profite pleinement des entrées de fonds importantes enregistrées depuis 2008 en augmentant notamment les fonds confiés sous mandats.

Le résultat des opérations de négoce diminue de 45%. Les revenus découlant des devises et des billets sont restés stables. Le recul provient de l'évolution du portefeuille titres de la banque qui a généré, en 2010, une performance positive de CHF 115'000.- par rapport à CHF 6 millions, en 2009.

Les charges d'exploitation sont bien contenues à CHF 60 millions (+ 1%). Les coûts du personnel augmentent de 3,6% alors que les frais généraux diminuent de 3,7%. Le ratio «coûts/revenus» passe ainsi de 44,3% à 47,6%.

Le bénéfice net se stabilise au niveau record de l'exercice 2009, soit à CHF 42,3 millions et ceci après attribution à la réserve pour risques bancaires de CHF 14,5 millions.

Les résultats permettent à la BCN de verser à l'Etat de Neuchâtel le même montant qu'en 2009: CHF 28 millions, soit CHF 6,25 millions représentant l'intérêt sur le capital de dotation, auxquels s'ajoutent CHF 21,75 millions d'attribution complémentaire.

Comptes annuels 2010

BILAN AU 31.12.2010 AVANT RÉPARTITION DU BÉNÉFICE (EN MILLIERS DE FRANCS)

	ANNEXES	EXERCICE DE RÉFÉRENCE	EXERCICE PRÉCÉDENT
Actifs			
Liquidités		90'792	146'757
Créances résultant de papiers monétaires		1'665	1'959
Créances sur les banques		643'183	800'735
Créances sur la clientèle	3.1	1'037'730	1'015'087
Créances hypothécaires	3.1	5'257'593	4'852'314
Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce	3.2	27'911	28'028
Immobilisations financières	3.2	225'954	322'270
Participations	3.2-3.3	20'199	20'285
Immobilisations corporelles	3.4	36'472	33'499
Comptes de régularisation		11'974	17'121
Autres actifs	3.5	10'352	11'992
Total des actifs		7'363'825	7'250'047
Total des créances de rang subordonné		100	100
Total des créances sur les sociétés du groupe et les participants qualifiés dont créances sur le canton de Neuchâtel		207'201 105'000	300'903 205'000
Passifs			
Engagements envers les banques		1'043'046	1'079'162
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements		2'344'449	2'244'920
Autres engagements envers la clientèle		2'022'885	2'026'735
Obligations de caisse		405'144	461'968
Prêts des centrales d'émission de lettres de gage et emprunts	3.8	865'000	722'000
Comptes de régularisation		37'465	39'083
Autres passifs	3.5	20'478	24'928
Correctifs de valeurs et provisions	3.9	61'657	128'128
Réserves pour risques bancaires généraux	3.9	228'332	177'095
Capital de dotation	3.10	100'000	125'000
Réserve légale		157'750	143'250
Autres réserves		35'000	35'000
Bénéfice reporté		278	253
Bénéfice de l'exercice		42'341	42'525
Total des passifs		7'363'825	7'250'047
Total des engagements de rang subordonné		0	0
Total des engagements envers les sociétés du groupe et les participants qualifiés dont engagements envers le canton de Neuchâtel		17'650 15'113	16'874 14'597
Opérations hors bilan			
Engagements conditionnels	3.1-4.1	16'459	17'985
Engagements irrévocables	3.1-4.2	521'178	421'950
Engagements de libérer des versements supplémentaires	3.1	11'401	11'401
Instruments financiers dérivés :	4.3		
- Valeurs de remplacement positives		1'246	1'054
- Valeurs de remplacement négatives		14'922	16'365
- Montants des sous-jacents		608'106	500'939
Opérations fiduciaires	4.4	10'737	14'212

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2010 (EN MILLIERS DE CHF)

	ANNEXES	EXERCICE DE RÉFÉRENCE	EXERCICE PRÉCÉDENT
Produits et charges de l'activité bancaire ordinaire			
Résultat des opérations d'intérêts			
Produit des intérêts et des escomptes		174'182	176'640
Produit des intérêts et des dividendes des portefeuilles destinés au négoce		267	78
Produit des intérêts et des dividendes des immobilisations financières		5'341	5'624
Charges d'intérêts		-89'223	-86'919
Sous-total résultat des opérations d'intérêts		90'567	95'423
Résultat des opérations de commissions et des prestations de service			
Produit des commissions sur les opérations de crédit		1'241	1'624
Produit des commissions sur les opérations de négoce de titres et les placements		21'769	18'459
Produit des commissions sur les autres prestations de service		3'283	2'824
Charges de commissions		-986	-1'026
Sous-total résultat des opérations de commissions et des prestations de service		25'307	21'881
Résultat des opérations de négoce	5.2	7'355	13'366
Autres résultats ordinaires			
Résultat des aliénations d'immobilisations financières		79	0
Produit des participations		1'049	1'210
Résultat des immeubles		148	301
Autres produits ordinaires		1'695	2'223
Autres charges ordinaires		-229	-216
Sous-total autres résultats ordinaires		2'742	3'518
Charges d'exploitation			
Charges de personnel	5.3	-39'403	-38'043
Autres charges d'exploitation	5.4	-20'592	-21'387
Sous-total charges d'exploitation		-59'995	-59'430
Bénéfice brut		65'976	74'758
Amortissements sur l'actif immobilisé		-10'321	-8'670
Correctifs de valeurs, provisions et pertes		-1'229	-6'148
Résultat intermédiaire		54'426	59'940
Produits extraordinaires	5.5	96'003	7'428
Charges extraordinaires	5.5	-108'088	-24'843
Bénéfice de l'exercice		42'341	42'525

TABLEAU DE FINANCEMENT AU 31.12.2010 (EN MILLIERS DE FRANCS)

	EXERCICE DE RÉFÉRENCE		EXERCICE PRÉCÉDENT	
	SOURCES DE FONDS	EMPLOIS DE FONDS	SOURCES DE FONDS	EMPLOIS DE FONDS
Flux de fonds du résultat opérationnel (Financement interne)				
Résultat de l'exercice	42'341		42'525	
Amortissements sur l'actif immobilisé	10'321		8'670	
Correctifs de valeurs et provisions		66'470	3'596	
Comptes de régularisation actifs	5'147			7'719
Comptes de régularisation passifs		1'618	5'223	
Autres actifs	1'640		1'576	
Autres passifs		4'450		4'330
Versement à la trésorerie de l'État de Neuchâtel		28'000		25'000
Total	59'449	100'538	61'590	37'049
Flux de fonds des transactions relatives aux capitaux propres				
Réserve pour risques bancaires généraux	51'237		11'244	
Capital de dotation		25'000		
Total	51'237	25'000	11'244	0
Flux de fonds des mutations dans l'actif immobilisé				
Participations	43			15'115
Immeubles		4'555		554
Autres immobilisations corporelles		8'697		9'449
Total	43	13'252	0	25'118
Flux de fonds de l'activité bancaire				
Opérations à moyen et à long terme (> 1 an)				
- Engagements envers les banques		145'000	90'000	
- Engagements envers la clientèle	24'000		69'000	
- Obligations de caisse		56'824		2'657
- Prêts de la Centrale d'émission de lettres de gage des banques cantonales suisses	143'000		240'000	
- Fonds d'épargne et de placement	99'529		260'882	
- Créances sur les banques				
- Créances sur la clientèle	25'686			233'315
- Créances hypothécaires		339'041		891'356
- Immobilisations financières	4'022			7'089
Opérations à court terme				
- Engagements envers les banques	108'884		98'816	
- Engagements envers la clientèle		27'850	161'379	
- Créances résultant de papiers monétaires	294			737
- Créances sur les banques	157'552		69'247	
- Créances sur la clientèle		48'329		99'373
- Créances hypothécaires		66'238	405'175	
- Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce	117			19'023
- Immobilisations financières	92'294			119'060
Total	655'378	683'282	1'394'499	1'372'610
État des liquidités				
Liquidités	55'965			32'556
Total Sources de fonds	822'072		1'467'333	
Total Emplois de fonds		822'072		1'467'333

EMPLOI DU BÉNÉFICE AU BILAN POUR 2010 (EN MILLIERS DE FRANCS)

	EXERCICE DE RÉFÉRENCE	EXERCICE PRÉCÉDENT
Le bénéfice de l'exercice s'élève à	42'341	42'525
auquel nous ajoutons le solde reporté de l'exercice précédent	278	253
Solde à répartir	42'619	42'778
sur lequel nous payons l'intérêt du capital de CHF 125'000'000.-- à 5 % et nous répartissons conformément à l'art. 11 LBCN comme suit :	6'250	6'250
- à la réserve légale	14'500	14'500
- à l'État de Neuchâtel	21'750	21'750
- report à nouveau	119	278
	42'619	42'778

Veuillez agréer, Monsieur le Président du Conseil d'État, Madame la Conseillère d'État et Messieurs les Conseillers d'État, l'assurance de notre haute considération.

Neuchâtel, le 22 février 2011



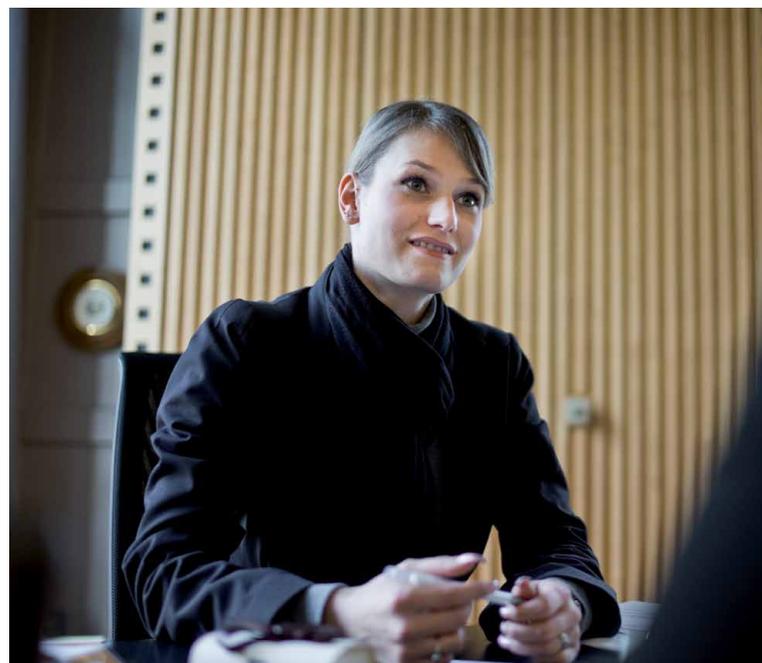
Jean-Pierre Ghelfi
Président du Conseil d'administration



Jean-Noël Duc
Directeur général



Jonas Baer



Stéphanie Blanc

Annexe du boucllement 2010

1. Commentaires relatifs à l'activité et mention de l'effectif du personnel

Activités

L'article 1 de la loi sur la Banque Cantonale Neuchâteloise stipule que la banque a pour but de contribuer au développement économique et social du canton en offrant, dans l'intérêt général, les services d'une banque universelle. Elle a le statut de négociant en valeurs mobilières.

Le rayon d'activité de la banque se situe essentiellement dans le canton. L'implantation géographique comporte un siège à Neuchâtel, une succursale à La Chaux-de-Fonds et douze agences réparties sur l'ensemble du territoire du canton.

Opérations au bilan

L'activité la plus importante de la banque est déployée dans le domaine des crédits hypothécaires et commerciaux. Les prêts à la clientèle sont généralement couverts par des gages hypothécaires. La plus grande partie des crédits sert au financement d'immeubles d'habitation. Les crédits commerciaux sont accordés contre garantie ou en blanc.

Les opérations interbancaires sont en majeure partie effectuées à court terme. La banque est membre de la Centrale de lettres de gage des Banques cantonales suisses et se refinance auprès de cet organisme. La banque détient un portefeuille de titres dans le cadre du placement de ses excédents de trésorerie à moyen et long termes, enregistré dans les immobilisations financières. Le risque de taux du bilan est géré par le biais d'instruments financiers dérivés.

Opérations de négoce

La Banque Cantonale Neuchâteloise exécute pour le compte de sa clientèle l'ensemble des opérations de négoce usuellement proposées par les banques. Elle pratique, en outre, dans un cadre limité, pour son propre compte, un négoce actif de titres de créance (obligations) et de titres de participation (actions, fonds de placement). Pour le négoce de titres pour propre compte, la banque privilégie des valeurs de première qualité. L'utilisation de produits financiers dérivés à des fins de négoce n'est pas autorisée.

Opérations de commissions et de prestations de services

La banque est active dans la gestion de fortune, les placements fiduciaires, le trafic des paiements ainsi que les transactions sur titres pour le compte de la clientèle et les opérations d'émission. Elle fournit à la clientèle des prestations dans le domaine Internet (trafic des paiements et passation d'ordres de bourse en ligne).

Externalisation des activités

La banque peut déléguer des prestations de services à d'autres entreprises (outsourcing). Sont principalement concernées les activités en relation avec l'informatique. La banque assume la responsabilité relative au domaine confié à une entreprise externe. La banque utilise la plateforme informatique, Finnova qui est hébergée auprès de la société IBM SA, Lausanne. De plus, la banque a confié la gestion applicative (Application Management) de ses activités informatiques liées à Finnova à la société Comit SA, Fribourg. Ces externalisations font l'objet de contrats de services détaillés. Afin de conserver la confidentialité des opérations, les collaborateurs des prestataires de service sont soumis au secret bancaire.

Personnel

A fin 2010, l'effectif du personnel s'élevait à 320 collaborateurs et collaboratrices. Converti en postes à temps complet, le nombre d'emplois est de 284,1 (284 à fin 2009), auquel il faut ajouter 19 apprentis et apprenties.

Évaluation des risques

Le Conseil d'administration examine régulièrement les principaux risques d'activité, décrits ci-après, auxquels la banque est exposée. L'évaluation tient compte des mesures visant à limiter les risques, ainsi que des contrôles internes prévus à cet effet. Le Conseil d'administration veille à l'existence de mesures assurant le contrôle permanent au sein des secteurs de la banque, à l'évaluation des paramètres influençant le profil de risque et à leur prise en compte dans l'établissement des états financiers.

Risques de défaillance

La politique de crédit englobe la totalité des engagements qui pourraient entraîner des pertes si les contreparties se trouvaient dans l'incapacité de rembourser leurs engagements.

La banque limite les risques résultant des crédits en les répartissant, en se montrant exigeante sur la qualité des débiteurs et par le biais de marges de couverture. La qualité des clients est évaluée selon des critères de solvabilité uniformes.

Son système de notation donne à la banque l'assurance que les conditions proposées à la clientèle sont en adéquation avec les risques. Une actualisation permanente des notations et une communication régulière avec la clientèle permettent à la banque d'exercer une surveillance efficace des risques de défaillance pendant toute la durée des crédits. La valeur des garanties fait l'objet de contrôles périodiques par genre de couverture.

Pour l'évaluation de biens immobiliers, la banque a édicté des procédures détaillées. La valeur de réalisation, sur laquelle sera basé le montant de l'avance, est déterminée de la façon suivante :

- ◀ Objet habité par son propriétaire : valeur intrinsèque.
- ◀ Objet de rendement : valeur de rendement.
- ◀ Objets commerciaux et industriels utilisés par leur propriétaire : valeur d'usage ou valeur de rendement.
- ◀ Terrain à construire : valeur du marché compte tenu du potentiel constructible.

La banque a constitué une base de données informatisée des valeurs immobilières du canton de Neuchâtel qui lui permet de contrôler la plausibilité des estimations retenues.

Le montant des prêts est fonction de la capacité du client à assumer le service de la dette et de la valeur de nantissement des gages retenue par la banque. En principe, chaque engagement hypothécaire doit être amorti. La gestion centralisée des risques de crédit est assurée par un système informatisé d'agrégation et d'analyse des risques de défaillance. Les correctifs de valeurs et les provisions sont réexaminés et réajustés semestriellement.

Pour mesurer et gérer les risques de défaillance, la banque évalue les preneurs de crédit selon un système de notation comprenant huit catégories. Ce système permet à la banque d'appréhender de manière précise les risques propres à chaque crédit et d'en tenir compte de manière adéquate lors de l'élaboration des conditions proposées à la clientèle.

Risques de taux

Les risques de variation des taux sont périodiquement évalués. Basée sur la méthode des taux de marché, la surveillance est axée sur la valeur actualisée des capitaux propres. Un outil informatique permet à la banque d'effectuer des calculs de variation de la valeur de marché des fonds propres ainsi que des tests de résistance au stress. Au besoin, la banque fait appel à des spécialistes externes.

Risques de marché

Les risques de marché, représentés avant tout par les risques de positions liées aux opérations de négoce de titres et du commerce de devises, font l'objet d'un système de limites et sont surveillés quotidiennement.

Risques de liquidités

Les risques de liquidités sont contrôlés selon les dispositions légales applicables en la matière.

Risques opérationnels

Les risques opérationnels sont définis comme des risques de pertes directes ou indirectes résultant d'une inadéquation ou d'une défaillance attribuable aux procédures, au facteur humain, aux systèmes ou à des événements extérieurs. Des règlements et des directives internes portant sur l'organisation et les contrôles permettent de limiter ces risques. Le système de contrôle interne est vérifié par la révision interne, qui rend directement compte de ses travaux au Conseil d'administration. La Direction rapporte annuellement au Conseil d'administration sur la qualité du système de contrôle interne.

Conformité et risques juridiques

Le responsable de conformité (compliance) contrôle le respect par la banque des dispositions réglementaires en vigueur ainsi que des devoirs de diligence propres aux intermédiaires financiers. Il suit les développements législatifs en cours et veille à l'adaptation des directives internes aux nouvelles dispositions législatives et réglementaires.

2. Principes comptables et d'évaluation

Principes généraux

Les comptes annuels de la Banque Cantonale Neuchâteloise sont établis conformément au Code des obligations, à la Loi fédérale sur les banques et à l'ordonnance d'exécution y relative, ainsi qu'aux directives de la FINMA (DEC-FINMA). Les comptes annuels sont établis selon le principe de l'image fidèle.

Saisie des opérations et inscription au bilan

Toutes les opérations sont enregistrées dans les livres le jour de leur conclusion et évaluées immédiatement en vue de la détermination du résultat.

Monnaies étrangères

Les transactions en monnaies étrangères sont comptabilisées aux taux de change en vigueur à la date de transaction. Les gains et pertes résultant du règlement de ces transactions ainsi que de la réévaluation, aux taux de change en vigueur à la date du bilan, des actifs et passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont comptabilisés au compte de résultat.

Taux de change utilisés pour la conversion des principales monnaies étrangères à la date de clôture:

	AU 31.12.2010	AU 31.12.2009
EUR	1,2515	1,4849
USD	0,9369	1,0298

Principes généraux d'évaluation

Les actifs et passifs, ainsi que les affaires hors bilan publiés sous une même rubrique font toujours l'objet d'une évaluation individuelle.

Liquidités, créances sur les banques et engagements au passif

Le principe de la valeur nominale est appliqué pour ces positions du bilan. Les agios et disagio des prêts de la Centrale de lettres de gage sont délimités jusqu'à leur échéance (accrual method).

Créances résultant de papiers monétaires

Il s'agit d'effets de change et de chèques qui sont évalués à la valeur nominale. Lorsque l'échéance est postérieure à la date de clôture du bilan, le produit des escomptes est corrigé pour la période restant à courir par un compte de régularisation figurant au passif.

Créances sur la clientèle et créances hypothécaires

Les créances compromises sont évaluées individuellement et les dépréciations de valeurs couvertes par des correctifs de valeurs individuels. Les opérations hors bilan, telles que les engagements fermes et les garanties, sont comprises dans cette évaluation. Une créance est considérée comme compromise lorsque des indices probants rendent les paiements contractuels futurs dûs au titre du capital et/ou des intérêts peu vraisemblables ou, au plus tard, lorsque ces paiements sont en retard depuis plus de 90 jours. Les intérêts échus depuis plus de 90 jours sont dits en souffrance. La banque renonce, dès lors, à les comptabiliser au compte de résultat et les enregistre directement sous la rubrique «correctifs de valeurs et provisions». Lorsque le paiement des intérêts est peu vraisemblable, la banque renonce à la comptabilisation des intérêts. La dépréciation de valeur correspond à la différence entre la valeur comptable de la créance et le montant dont la banque peut escompter la récupération, compte tenu du risque de contrepartie et du produit net de la réalisation des sûretés éventuelles.

Pour le portefeuille de crédits à la consommation, qui comprend un grand nombre de petites créances, les correctifs de valeurs sont déterminés de manière forfaitaire, en proportion du montant des intérêts encaissés durant l'année.

Le calcul des correctifs de valeurs individuels est basé sur un système de notation comprenant huit catégories. Aucun correctif de valeur n'est constitué sur les créances appartenant aux catégories A+ à B. Pour ces créances, le service de la dette est assuré, les sûretés sont adéquates et les critères de solvabilité sont remplis. Les créances des catégories D et E sont compromises et font l'objet de correctifs de valeurs individuels.

La banque constitue également une provision forfaitaire destinée à couvrir les risques latents de solvabilité existant à la date critère d'évaluation sur l'ensemble des encours de crédit de la catégorie C (montants Blanco au taux de 25%).

Une créance n'est plus considérée comme compromise, si les arriérés ont été réglés, le service de la dette a repris normalement et les critères de solvabilité sont remplis.

Titres et métaux précieux destinés au négoce

Les positions de négoce sont évaluées à leur juste valeur à la date du bilan (prix de marché). Les bénéfices et pertes découlant de cette évaluation sont comptabilisés sous «Résultat des opérations de négoce».

Immobilisations financières

Les titres de créance sont destinés à être conservés jusqu'à l'échéance et sont évalués à la valeur d'acquisition. L'éventuel agio ou disagio sur les titres à revenu fixe est respectivement valorisé ou amorti jusqu'à l'échéance (accrual method). Les autres positions en titres, telles que les actions, sont évaluées selon le principe de la valeur la plus basse, c'est-à-dire au prix d'achat ou à la valeur du marché lorsque celle-ci est inférieure.

Les immeubles repris dans les opérations de crédit et destinés à la revente apparaissent sous cette rubrique à la valeur d'acquisition, déduction faite d'un éventuel amortissement nécessaire jusqu'à la valeur effective du marché. Ensuite, ils sont évalués à la valeur de liquidation.

Participations

Les participations figurent au bilan à leur valeur d'acquisition, déduction faite, le cas échéant, des amortissements nécessaires.

Immobilisations corporelles

Les immeubles à l'usage de la Banque sont amortis selon leur durée de vie prévisible, mais au maximum 33 ans. Les autres immeubles sont amortis au maximum sur 50 ans. Les travaux d'aménagement ou de transformation des comptoirs bancaires sont amortis sur 5 ans au maximum.

Le matériel informatique et les logiciels informatiques sont amortis sur leur durée de vie, mais au maximum sur 3 ans.

Les immobilisations corporelles, telles que le mobilier et les machines, sont amorties chaque année à raison de 100% compte tenu de la faible matérialité des montants individuels.

L'actualité de la valeur des immobilisations est revue chaque année. Si cet examen fait apparaître un changement de la durée d'utilisation ou une diminution de valeur, la Banque amortit la valeur comptable résiduelle selon un plan correspondant à la nouvelle durée d'utilisation ou procède à un amortissement non planifié. Les amortissements planifiés et les amortissements supplémentaires sont comptabilisés au débit de la rubrique «Amortissements sur l'actif immobilisé» du compte de résultat.

Engagements de prévoyance

La Caisse de retraite et d'invalidité de la Banque assure un plan de prévoyance en primauté des prestations. L'organisation, la gestion et le financement du plan de prévoyance sont conformes aux dispositions légales, aux statuts, ainsi qu'aux règlements de prévoyance en vigueur. Chaque année, les avantages ou engagements économiques sont calculés à la date du bilan sur la base des états financiers de l'institution de prévoyance, et traités conformément à la norme SWISS GAAP RPC 16.

Correctifs de valeurs et provisions

Pour chaque risque existant, des correctifs de valeurs et des provisions sont constitués selon le principe de prudence.

Les constitutions de correctifs de valeurs et de provisions sont portées au compte de résultat de manière nette (nouvelles constitutions moins dissolutions des postes économiquement plus nécessaires). Les recouvrements provenant de créances totalement amorties sont crédités au poste du compte de résultat «Produits extraordinaires».

Les correctifs de valeurs individuels et forfaitaires, ainsi que les provisions destinées à la couverture des risques de défaillance et des autres risques sont portés au bilan sous la rubrique «Correctifs de valeurs et provisions».

Réserve pour risques bancaires généraux

La réserve pour risques bancaires généraux peut couvrir des pertes imprévisibles dues aux risques inhérents aux opérations bancaires et représente des fonds propres pour notre établissement.

Engagements conditionnels, engagements irrévocables, engagements de libérer des versements supplémentaires

La présentation des postes hors bilan se fait à la valeur nominale. Les risques reconnaissables font l'objet d'une provision portée au passif du bilan.

Instruments financiers dérivés opérations de couverture

La Banque utilise des instruments financiers dérivés uniquement à des fins de couverture du risque de taux résultant du bilan. Les opérations de couverture sont évaluées selon les mêmes principes que les opérations de base couvertes.

Le résultat des dérivés que la Banque utilise dans le cadre de la gestion structurelle du bilan est délimité sur la durée (accrual method). La réévaluation des opérations de couverture est présentée dans le «Compte de compensation» sous «Autres actifs» ou «Autres passifs». Les opérations à terme sur devises et métaux précieux conclues avec la clientèle sont immédiatement retournées sur le marché. Ces opérations sont reflétées au compte de résultat selon le principe de réalisation.

Les effets de couverture ainsi que les buts visés par les opérations de couverture sont documentés. La Banque vérifie périodiquement l'efficacité de la couverture.

Les opérations de couverture ne remplissant plus ou que partiellement leur fonction de couverture sont assimilées, pour la partie excédentaire, à des opérations de négoce et traitées comme telles.

Changement des principes comptables et d'évaluation

Les principes comptables et d'évaluation ont subi deux modifications au cours de l'exercice 2010 :

- ◀ La dissolution de la provision forfaitaire sur l'ensemble des encours de crédit des catégories A+ à C.
- ◀ La création d'une provision forfaitaire sur l'ensemble des encours de crédit de la catégorie C (montants Blanco au taux de 25%).

3. INFORMATIONS SE RAPPORTANT AU BILAN (EN MILLIERS DE FRANCS)

3.1 APERÇU DES COUVERTURES DES PRÊTS ET DES OPÉRATIONS HORS BILAN		GARANTIES HYPOTHÉCAIRES	AUTRES GARANTIES	EN BLANC	COLLECTIVITÉS DE DROIT PUBLIC	TOTAL
Prêts						
Créances sur la clientèle		106'156	106'367	544'389	280'818	1'037'730
Créances hypothécaires		5'098'762	151'296	7'535		5'257'593
immeubles d'habitation		4'301'797	151'296	7'535		4'460'628
immeubles commerciaux		484'937				484'937
immeubles artisans et industries		154'230				154'230
autres		157'798				157'798
Total des prêts	Exercice de référence	5'204'918	257'663	551'924	280'818	6'295'323
	Exercice précédent	4'839'387	221'887	456'630	349'497	5'867'401
Hors bilan						
Engagements conditionnels		1'627	4'750	10'082		16'459
Engagements irrévocables		422'574		83'854	14'750	521'178
Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires				11'401		11'401
Total hors bilan	Exercice de référence	424'201	4'750	105'337	14'750	549'038
	Exercice précédent	377'003	10'873	61'108	2'352	451'336
		MONTANT BRUT	VALEUR ESTIMÉE DE RÉALISATION DES SÛRETÉS	MONTANT NET	CORRECTIFS DE VALEURS INDIVIDUELS	
Prêts compromis	Exercice de référence	56'429	29'015	27'414	26'181	
	Exercice précédent	58'552	26'718	31'834	27'687	

La différence entre le montant net et les correctifs de valeurs individuels se justifie par la nécessité de ne provisionner que partiellement certaines positions, la capacité de remboursement des débiteurs concernés étant suffisante.

3.2.a PORTEFEUILLES DE TITRES ET DE MÉTAUX PRÉCIEUX DESTINÉS AU NÉGOCE	EXERCICE DE RÉFÉRENCE	EXERCICE PRÉCÉDENT
Titres de créance	-	-
cotés	-	-
non cotés	-	-
Titres de participation	27'354	27'139
Métaux précieux	557	889
Total des portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce	27'911	28'028

3.2.b IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	VALEUR COMPTABLE		JUSTE VALEUR	
	EXERCICE DE RÉFÉRENCE	EXERCICE PRÉCÉDENT	EXERCICE DE RÉFÉRENCE	EXERCICE PRÉCÉDENT
Titres de créance	225'254	321'719	230'662	328'458
dont destinés à être conservés jusqu'à l'échéance	225'254	321'719	230'662	328'458
dont portés au bilan selon le principe de la valeur la plus basse	-	-	-	-
Titres de participation	-	-	-	-
dont participations qualifiées	-	-	-	-
Métaux précieux	-	-	-	-
Immeubles	700	551	700	551
Total	225'954	322'270	231'362	329'009
dont titres admis en pension selon les prescriptions en matière de liquidités	225'254	221'719	230'662	228'458

3.2.c PARTICIPATIONS	EXERCICE DE RÉFÉRENCE	EXERCICE PRÉCÉDENT
Participations		
avec valeur boursière	15'120	15'120
sans valeur boursière	5'079	5'165
Total des participations	20'199	20'285

3.3. PARTICIPATIONS ESSENTIELLES		EXERCICE DE RÉFÉRENCE		EXERCICE PRÉCÉDENT
RAISON SOCIALE ET SIÈGE	ACTIVITÉ	CAPITAL	PART AU CAPITAL	PART AU CAPITAL
Parking Place Pury SA, Neuchâtel	Divers	3'400	14%	14%
Parking Place du Port SA, Neuchâtel	Divers	3'100	8%	8%
Parking du Seyon SA, Neuchâtel	Divers	1'200	12%	12%
SOFIP SA (en liquidation), La Chaux-de-Fonds	Financements industriels	-	-	36%
NEODE SA, Neuchâtel	Transfert de technologie	500	11%	11%
FINARBIT SA, Küsnacht	Courtage	1'500	5%	8%
Banque Cantonale du Jura, Porrentruy	Banque	42'000	9%	9%

3.4 PRÉSENTATION DE L'ACTIF IMMOBILISÉ				EXERCICE DE RÉFÉRENCE				
	VALEUR D'ACQUISITION	AMORTISSEMENTS CUMULÉS	VALEUR COMPTABLE À LA FIN DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT	CHANGEMENT D'AFFECTATION	INVESTISSEMENTS	DÉSINVESTISSEMENTS	AMORTISSEMENTS	VALEUR COMPTABLE À LA FIN DE L'EXERCICE DE RÉFÉRENCE
Participations minoritaires évaluées au prix d'acquisition corrigé des amortissements nécessaires	26'697	6'412	20'285	-.	52	95	43	20'199
Total des participations	26'697	6'412	20'285	-.	52	95	43	20'199
Immeubles à l'usage de la banque (y compris travaux de rénovation)	81'446	58'779	22'667	92	4'555	-.	2'123	25'191
Autres immeubles	14'705	11'250	3'455	-92	-.	-.	85	3'278
Autres immobilisations corporelles (y compris logiciels)	86'961	79'584	7'377	-.	8'696	-.	8'070	8'003
Total des immobilisations corporelles	183'112	149'613	33'499	-.	13'251	0	10'278	36'472
Valeur d'assurance incendie des immeubles				79'962				
Valeurs d'assurance incendie des autres immobilisations corporelles				16'550				

3.5 AUTRES ACTIFS ET AUTRES PASSIFS	EXERCICE DE RÉFÉRENCE		EXERCICE PRÉCÉDENT	
	AUTRES ACTIFS	AUTRES PASSIFS	AUTRES ACTIFS	AUTRES PASSIFS
Valeurs de remplacement des instruments financiers dérivés				
Opérations de couverture - gestion du bilan	936	14'607	-.	16'016
Opérations de négoce - contrats à terme sur devises et métaux avec la clientèle	310	315	1'054	349
Total des valeurs de remplacement des instruments dérivés	1'246	14'922	1'054	16'365
Compte de compensation	7'465	-.	9'530	-.
Impôts indirects	887	3'937	1'396	6'400
Comptes de règlement	681	324	-.	867
Postes divers	73	1'295	12	1'296
Total des autres actifs et passifs	10'352	20'478	11'992	24'928

3.6 MONTANT TOTAL DES ACTIFS MIS EN GAGE OU CÉDÉS EN GARANTIE DE PROPRES ENGAGEMENTS AINSI QUE DES ACTIFS QUI FONT L'OBJET D'UNE RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ	EXERCICE DE RÉFÉRENCE		EXERCICE PRÉCÉDENT	
	VALEUR COMPTABLE DU GAGE	ENGAGEMENTS EFFECTIFS	VALEUR COMPTABLE DU GAGE	ENGAGEMENTS EFFECTIFS
a. Actifs mis en gage et cédés aux fins de garantie ainsi que les engagements effectifs correspondants				
Titres déposés en garantie du crédit lombard BNS	27'121	-.	27'142	-.
Titres hypothécaires en couverture des créances nanties en faveur de la Centrale de lettres de gage des banques cantonales suisses	1'024'739	865'000	1'000'197	722'000
b. Opérations de prêt et de pension effectuées avec des titres				
Prétentions découlant de la mise en gage «cash» lors de la conclusion d'une prise de pension	38'738		50'000	
Engagements découlant du «cash» reçu lors de la mise en pension	40'000		-.	
Titres détenus pour propre compte, prêtés ou transférés en qualité de sûretés dans le cadre de la mise en pension	39'136		-.	
Titres reçus en qualité de garantie dans le cadre de la mise en pension	38'433		49'183	

3.7 ENGAGEMENTS ENVERS LES PROPRES INSTITUTIONS DE PRÉVOYANCE PROFESSIONNELLE	EXERCICE DE RÉFÉRENCE	EXERCICE PRÉCÉDENT
	11'333	7'446

3.7.1 CAISSE DE RETRAITE ET D'INVALIDITÉ DU PERSONNEL DE LA BANQUE

Le personnel de la banque est assuré auprès de la Caisse de retraite et d'invalidité de la Banque Cantonale Neuchâteloise. Tous les collaborateurs et collaboratrices sont couverts par un plan de prévoyance en primauté des prestations. L'âge de la retraite est de 62 ans pour les hommes et les femmes. Le montant annuel de la rente de retraite acquise au jour de la fin du rapport de service est en fonction des années d'assurance accomplies, y compris les années achetées et sous déduction des années perdues.

Pour 37 années d'assurance accomplies, elle est égale à 60 % du traitement assuré. Pour une durée d'assurance inférieure ou supérieure, elle est réduite ou augmentée de 1/37^e de son montant par année manquante ou supplémentaire. Le montant annuel de la rente de retraite servie est diminuée de 5 % par année d'anticipation.

3.7.2 AVANTAGES / ENGAGEMENTS ÉCONOMIQUES PROVENANT D'UN EXCÉDENT DE COUVERTURE / DÉCOUVERT

Les comptes annuels révisés de la Caisse de retraite et d'invalidité du personnel de la banque (établis selon la norme Swiss GAAP RPC 26) font apparaître un degré de couverture de 118,50 % à fin 2009, respectivement de 109,90 % à fin 2008 par rapport à l'exigence de l'OPP 2.

La réserve de fluctuation de valeurs a atteint l'objectif réglementaire tant à fin 2009 qu'à fin 2008. L'excédent d'actif calculé selon la norme Swiss GAAP RPC 16 n'est pas porté au bilan, la banque n'ayant pas l'intention de tirer profit de cet avantage économique. Il existe, selon les informations fournies par la banque, un excédent de couverture au 31.12.2010. Aucune mesure d'assainissement n'est envisagée.

3.7.3 RÉSERVES DE COTISATIONS DE L'EMPLOYEUR

Il n'existe pas de réserves de cotisations d'employeur auprès de la Caisse de retraite et d'invalidité du personnel de la banque pour l'exercice de référence, ni pour l'exercice précédent.

3.7.4 CHARGES DE PERSONNEL	EXERCICE DE RÉFÉRENCE	EXERCICE PRÉCÉDENT
Les contributions de l'employeur s'élèvent à	3'509	3'441

3.8 EMPRUNTS OBLIGATAIRES EN COURS	TAUX D'INTÉRÊTS MOYEN PONDÉRÉ	ÉCHÉANCES	
Propres emprunts	-	-	-
<i>Exercice précédent</i>	-	-	-
Emprunts auprès de la Centrale de lettres de gage des banques cantonales suisses	2.53%	2011-2021	865'000
<i>Exercice précédent</i>	2.78%	2010-2021	722'000
Total			865'000
<i>Exercice précédent</i>			722'000

3.9 CORRECTIFS DE VALEURS ET PROVISIONS, RÉSERVE POUR RISQUES BANCAIRES GÉNÉRAUX

	ÉTAT À LA FIN DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT	UTILISATIONS CONFORMES À LEUR BUT	RECouvreMENTS, INTÉRÊTS EN SOUFFRANCE, DIFFÉRENCES DE CHANGE	NOUVELLES CONSTITUTIONS À CHARGE DU COMPTE DE RÉSULTAT	DISSOLUTIONS AU PROFIT DU COMPTE DE RÉSULTAT	ÉTAT À LA FIN DE L'EXERCICE DE RÉFÉRENCE
Correctifs de valeurs et provisions						
Correctifs de valeurs et provisions pour risques de défaillance (risques de recouvrements et risques-pays)	111'023	-2'540	138	1'110	-65'148	44'583
Correctifs de valeurs et provisions pour autres risques d'exploitation	17'074					17'074
Autres provisions	30				-30	0
Total des correctifs de valeurs et provisions	128'127	-2'540	138	1'110	-65'178	61'657
à déduire :						
Correctifs de valeurs compensés directement à l'actif	-	-	-	-	-	-
Total des correctifs de valeurs et provisions selon bilan	128'127	-2'540	138	1'110	-65'178	61'657
Réserve pour migration informatique	1'500	-1'500				0
Réserve pour le parrainage de manifestations sportives, culturelles et de formation	4'118	-1'580				2'538
Réserve pour prix à l'innovation	6'977	-756		542		6'763
Réserve pour soutien PME	3'500					3'500
Réserve pour risques bancaires généraux	161'000	-25'000		79'531		215'531
Total de la réserve pour risques bancaires généraux	177'095	-28'836		80'073		228'332

3.10 CAPITAL DE DOTATION

	EXERCICE DE RÉFÉRENCE	EXERCICE PRÉCÉDENT
Versé intégralement par l'État du Canton de Neuchâtel	100'000	125'000

3.11 JUSTIFICATION DES CAPITAUX PROPRES

Capitaux propres au début de l'exercice de référence		
Capital de dotation		125'000
Réserve légale		143'250
Réserve pour risques bancaires généraux		177'095
Autres réserves		35'000
Bénéfice au bilan		42'778
Total des capitaux propres au début de l'exercice de référence (avant répartition du bénéfice)		523'123
Réserves pour risques bancaires généraux :		
+ Attribution à la réserve pour prix à l'innovation		542
+ Attribution à la réserve pour risques bancaires généraux		79'531
- Utilisation de la réserve pour migration informatique		-1'500
- Utilisation de la réserve pour manifestations sportives, culturelles et de formation		-1'580
- Utilisation de la réserve pour prix à l'innovation		-756
- Utilisation de la réserve pour risques bancaires généraux		-25'000
- Diminution du capital de dotation, remboursement à l'État de Neuchâtel		-25'000
- Versement à la trésorerie de l'État du Canton de Neuchâtel		-28'000
+ Bénéfice de l'exercice de référence		42'341
Total des capitaux propres à la fin de l'exercice de référence (avant répartition du bénéfice)		563'701
dont Capital de dotation		100'000
Réserve légale		157'750
Réserve pour risques bancaires généraux		228'332
Autres réserves		35'000
Bénéfice au bilan		42'619

Selon l'article 11 LBCN, l'attribution à la réserve légale doit s'élever à 40 % du solde après versement de l'intérêt sur le capital de dotation. Les informations relatives aux exigences de publication liées au fonds propres sont disponibles sur notre site www.bcn.ch

3.12 STRUCTURE DES ÉCHÉANCES DE L'ACTIF CIRCULANT ET DES FONDS ÉTRANGERS	DURÉE D'ÉCHÉANCE RÉSIDUELLE						IMMEUBLES	TOTAL
	À VUE	DÉNON-ÇABLE	JUSQU'À 3 MOIS	DE 3 À 12 MOIS	DE 12 MOIS À 5 ANS	DE PLUS DE 5 ANS		
Actif circulant								
Liquidités	90'792							90'792
Créances résultant de papiers monétaires			1'665					1'665
Créances sur les banques	57'418		330'765	255'000				643'183
Créances sur la clientèle	529	257'779	373'618	59'045	249'688	97'071		1'037'730
Créances hypothécaires	3'493	360'544	310'457	697'859	3'187'928	697'312		5'257'593
Portefeuilles de titres et métaux précieux destinés au négoce	27'911							27'911
Immobilisations financières				40'263	132'697	52'294	700	225'954
Total de l'actif circulant	180'143	618'323	1'016'505	1'052'167	3'570'313	846'677	700	7'284'828
Exercice précédent	246'581	763'420	1'056'646	992'146	3'215'953	891'853	551	7'167'150
Fonds étrangers								
Engagements envers les banques	68'046		85'000	135'000	495'000	260'000		1'043'046
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements		2'344'449						2'344'449
Autres engagements envers la clientèle	1'511'857		91'000	12'028	168'000	240'000		2'022'885
Obligations de caisse			25'969	91'254	257'736	30'185		405'144
Prêts des centrales d'émission de lettres de gage et emprunts				31'000	378'000	456'000		865'000
Total des fonds étrangers	1'579'903	2'344'449	201'969	269'282	1'298'736	986'185		6'680'524
Exercice précédent	1'581'357	2'244'920	133'895	308'627	1'167'775	1'098'211		6'534'785

3.13 CRÉANCES ET ENGAGEMENTS ENVERS DES SOCIÉTÉS	EXERCICE DE RÉFÉRENCE	EXERCICE PRÉCÉDENT
Créances sur des sociétés liées	148'684	147'759
Engagements envers des sociétés liées	66'874	79'514
Crédits aux organes	13'122	12'998

Sont considérés comme sociétés liées les établissements de droit public du canton ou les entreprises d'économie mixte dans lesquelles le canton détient une participation qualifiée.

Les crédits et prêts aux organes sont accordés selon les mêmes principes que ceux à la clientèle. Ils sont octroyés aux conditions du marché en tenant compte d'un taux préférentiel par rapport à celui appliqué à la clientèle pour les prêts destinés à l'acquisition de leur propre logement uniquement.

- /. 1% pour les hypothèques à taux variable
- /. 0,75% pour les hypothèques à taux fixe

3.14 RÉPARTITION DES ACTIFS ET PASSIFS ENTRE LA SUISSE ET L'ÉTRANGER	EXERCICE DE RÉFÉRENCE		EXERCICE PRÉCÉDENT	
	SUISSE	ÉTRANGER	SUISSE	ÉTRANGER
Actif				
Liquidités	88'687	2'105	143'549	3'208
Créances résultant de papiers monétaires	1'665		1'959	
Créances sur les banques	208'383	434'800	304'295	496'440
Créances sur la clientèle	1'033'963	3'767	1'013'252	1'835
Créances hypothécaires	5'257'593		4'852'314	
Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce	27'911		26'863	1'165
Immobilisations financières	225'954		322'270	
Participations	20'199		20'285	
Immobilisations corporelles	36'472		33'499	
Comptes de régularisation	11'974		17'121	
Autres actifs	10'352		11'992	
Total des actifs	6'923'153	440'672	6'747'399	502'648
Engagements envers les banques	363'011	680'035	369'065	710'097
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements	2'238'470	105'979	2'140'974	103'946
Autres engagements envers la clientèle	1'983'528	39'357	1'988'051	38'684
Obligations de caisse	405'144		461'968	
Prêts des centrales d'émission de lettres de gages et emprunts	865'000		722'000	
Comptes de régularisation	37'465		39'083	
Autres passifs	20'478		24'928	
Correctifs de valeurs et provisions	61'657		128'128	
Réserve pour risques bancaires généraux	228'332		177'095	
Capital de dotation	100'000		125'000	
Réserve légale	157'750		143'250	
Autres réserves	35'000		35'000	
Bénéfice reporté	278		253	
Bénéfice de l'exercice	42'341		42'525	
Total des passifs	6'538'454	825'371	6'397'320	852'727

3.15 RÉPARTITION DU TOTAL DES ACTIFS PAR PAYS OU GROUPES DE PAYS	EXERCICE DE RÉFÉRENCE		EXERCICE PRÉCÉDENT	
	VALEUR ABSOLUE	PART EN %	VALEUR ABSOLUE	PART EN %
Actifs situés en :				
Suisse	6'923'153	94.02	6'747'399	93.07
Autres pays	440'672	5.98	502'648	6.93
Total des actifs	7'363'825	100.00	7'250'047	100.00

3.16 TOTAL DES ACTIFS ET DES PASSIFS SELON LES MONNAIES LES PLUS IMPORTANTES POUR LA BANQUE	CHF	EUR	USD	GBP	MÉTAUX	AUTRES	TOTAL
Actifs portés au bilan	7'130'314	103'472	58'420	7'068	55'021	9'530	7'363'825
+ Prétentions à la livraison découlant d'opérations au comptant, à terme et en options	42'280	3'938	3'378	597			50'193
Total des actifs	7'172'594	107'410	61'798	7'665	55'021	9'530	7'414'018
Passifs portés au bilan	7'193'120	91'402	49'777	6'963	13'154	9'409	7'363'825
+ Engagements de livraison découlant d'opérations au comptant, à terme et en options		3'456	4'071	673	41'993		50'193
Total des passifs	7'193'120	94'858	53'848	7'636	55'147	9'409	7'414'018
Position nette par devise	-20'526	12'552	7'950	29	-126	121	

4. INFORMATIONS SE RAPPORTANT AUX OPÉRATIONS HORS BILAN (EN MILLIERS DE FRANCS)

4.1 ENGAGEMENTS CONDITIONNELS	EXERCICE DE RÉFÉRENCE	EXERCICE PRÉCÉDENT
Engagements par avals, cautionnements et garanties	16'459	17'985

4.2 ENGAGEMENTS IRRÉVOCABLES	EXERCICE DE RÉFÉRENCE	EXERCICE PRÉCÉDENT
Engagements et promesses de crédits	521'178	421'950

4.3 INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS OUVERTS	INSTRUMENTS DE NÉGOCE			INSTRUMENTS DE COUVERTURE		
Instruments de taux						
Swaps	0	0	0	936	14'607	550'000
Options (OTC)	0	0	0	0	0	0
Contrats à terme, yc FRAs	0	0	0	0	0	0
Devises/métaux précieux						
Contrats à terme	310	315	58'106	0	0	0
Options (OTC)	0	0	0	0	0	0
Total	310	315	58'106	936	14'607	550'000
Exercice précédent	1'054	349	50'939	0	16'016	450'000

4.4. OPÉRATIONS FIDUCIAIRES	EXERCICE DE RÉFÉRENCE	EXERCICE PRÉCÉDENT
Auprès de banques tierces	10'737	14'212

5. INFORMATIONS SE RAPPORTANT AU COMPTE DE RÉSULTAT (EN MILLIERS DE FRANCS)

5.1 INDICATIONS D'UN PRODUIT ESSENTIEL DE REFINANCEMENT DANS LA RUBRIQUE PRODUIT DES INTÉRÊTS ET DES ESCOMPTE	EXERCICE DE RÉFÉRENCE	EXERCICE PRÉCÉDENT
	néant	néant

5.2 RÉPARTITION DU RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE NÉGOCE	EXERCICE DE RÉFÉRENCE	EXERCICE PRÉCÉDENT
Opérations de négoce sur titres	115	6'048
Devises et espèces	7'131	6'973
Métaux précieux	109	345
Total	7'355	13'366

5.3 RÉPARTITION DES CHARGES DE PERSONNEL	EXERCICE DE RÉFÉRENCE	EXERCICE PRÉCÉDENT
Organes de la banque et personnel	31'185	30'312
Prestations sociales	6'662	6'271
Autres charges de personnel	1'556	1'460
Total	39'403	38'043

5.4 RÉPARTITION DES AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	EXERCICE DE RÉFÉRENCE	EXERCICE PRÉCÉDENT
Coût des locaux	1'288	1'475
Coût de l'informatique, des machines, du mobilier et des autres installations	12'076	12'205
Autres charges d'exploitation	7'228	7'707
Total	20'592	21'387

5.5 AUTRES INFORMATIONS SE RAPPORTANT AU COMPTE DE RÉSULTAT	EXERCICE DE RÉFÉRENCE	EXERCICE PRÉCÉDENT
Produits extraordinaires		
Utilisation de la réserve pour migration informatique	1'500	1'500
Utilisation de la réserve pour 125 ^e	-.—	48
Utilisation de la réserve pour parrainage de manifestations culturelles et sportives	1'580	685
Utilisation de la réserve pour prix à l'innovation	756	523
Utilisation de la réserve pour soutien PME	-.—	4'000
Dissolution de la réserve pour risques bancaires généraux pour paiement de l'agio sur le remboursement du capital de dotation à l'État de Neuchâtel	25'000	-.—
Dissolution de la provision affectée, correctifs de valeur devenus libres	65'031	-.—
Créances récupérées	278	283
Récupération intérêts menacés des années précédentes	117	88
Récupération TVA préalable année 2001-2007	734	167
Gain sur ventes de participations	567	-.—
Divers	440	134
Total	96'003	7'428
Charges extraordinaires		
Attribution à l'État de Neuchâtel pour agio sur remboursement du capital de dotation	25'000	-.—
Attribution à la réserve pour risques bancaires généraux	14'500	18'000
Attribution à la réserve pour risques bancaires généraux, dissolution prov. affectée	65'031	-.—
Attribution à la réserve pour prix à l'innovation	542	-.—
Coûts liés aux festivités du 125 ^{ème}	-.—	48
Coûts liés au parrainage de manifestations culturelles et sportives	1'580	685
Coûts liés au prix à l'innovation	756	523
Coûts liés au soutien PME	-.—	4'000
Charges d'exploitation en rapport avec l'exercice précédent	610	1'425
Divers	69	162
Total	108'088	24'843

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En exécution du mandat que le Conseil d'administration nous a confié en vertu de l'article 18 de la Loi fédérale sur les banques et les caisses d'épargne, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de Banque Cantonale Neuchâteloise, comprenant le bilan, le compte de résultat, le tableau de financement et l'annexe (pages 55-73) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2010.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels conformément aux directives régissant l'établissement des comptes de banques incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels, afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives résultant de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à émettre une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit de telle manière à obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures de vérification en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les autres informations contenues dans les comptes annuels. Le choix des procédures de vérification relève du jugement de l'auditeur. Ceci inclut l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives résultant de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne, relatif à l'établissement des comptes annuels, afin de définir les procédures de vérification adaptées aux circonstances et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. En outre, l'audit comprend une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels, pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2010, donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, en conformité avec les directives régissant l'établissement des comptes de banques et sont conformes à la loi suisse.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiffre 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la Loi sur la Banque Cantonale Neuchâteloise.

PricewaterhouseCoopers SA

Neuchâtel, le 31 mars 2011



Philippe Bochud
Expert-réviseur
Réviseur responsable

Rolf Studer
Expert-réviseur

Philippe Paratte,
Marie-Ève
Desarzens Zumsteg



Alvaro Piano,
Valérie Patthey



Mike Pessotto,
Cédric Beaubiat



Prix BCN Innovation 2010

Créé à l'occasion du 125^e anniversaire de la banque, le Prix BCN Innovation, doté d'un montant de CHF 500'000.- a pour but de favoriser le développement économique et scientifique dans le canton de Neuchâtel. Il est distribué annuellement, pour la deuxième fois en 2010.

Le jury constitué pour attribuer le prix BCN Innovation est composé des personnes suivantes :

Monsieur Michel Declercq
Président, Professeur honoraire EPFL

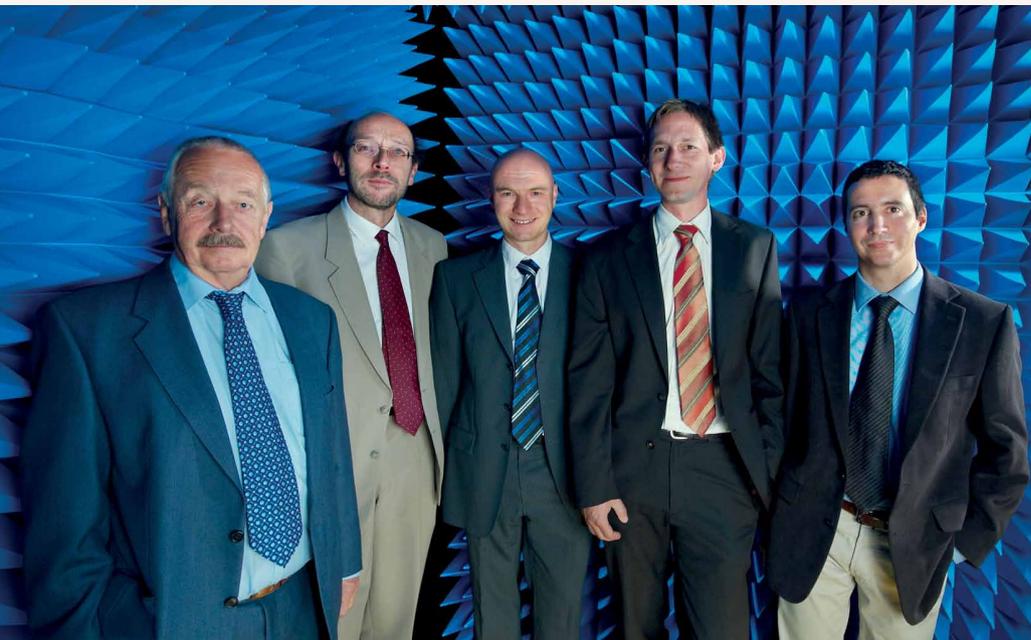
Monsieur Christophe Ballif
Directeur du Laboratoire de photovoltaïque et couches minces électroniques, Institut de Microtechnique, EPFL, Neuchâtel

Monsieur André-Pierre Bouille
Ingénieur EPFZ

Monsieur Martin Knechtli
Lic. oec. HSG et lic. iur., RA, industriel

Monsieur Raymond Stauffer
*Président de l'AIP
(Association Industrielle et Patronale)*

Monsieur Christian Piguet
Ingénieur auprès du CSEM, Professeur EPFL, représentant du Conseil d'administration de la BCN



Pierre Crelier (ing. géomètre),
Rémy Wenger (dessinateur-topographe),
Pierre-Yves Jeannin (hydrogéologue),
Michel Demierre (ing. EPFL en microtechnique) et
Vincent Schlageter (ing. EPFL en microtechnique)

audité la société retenue dans ses locaux afin de conforter définitivement le bien-fondé de la sélection et la crédibilité du projet.

Les lauréats

Commentaires sur le choix du jury, de Michel Declercq

La désignation du lauréat s'est faite au terme d'un processus de sélection rigoureux. Parmi les critères de sélection retenus par le jury, on peut citer en particulier :

- ⟨ La qualité générale et la crédibilité du projet.
- ⟨ Son caractère innovant sur les plans scientifique, technique et économique.
- ⟨ Les retombées potentielles pour le canton.
- ⟨ Le statut et les objectifs de la société soumissionnaire.
- ⟨ La justification de l'usage éventuel du prix BCN.

Les dossiers de candidature ont fait l'objet de deux étapes de présélection au terme desquelles trois finalistes ont été retenus. Ceux-ci ont été invités à défendre leur proposition devant le jury, et à répondre aux questions de ses membres.

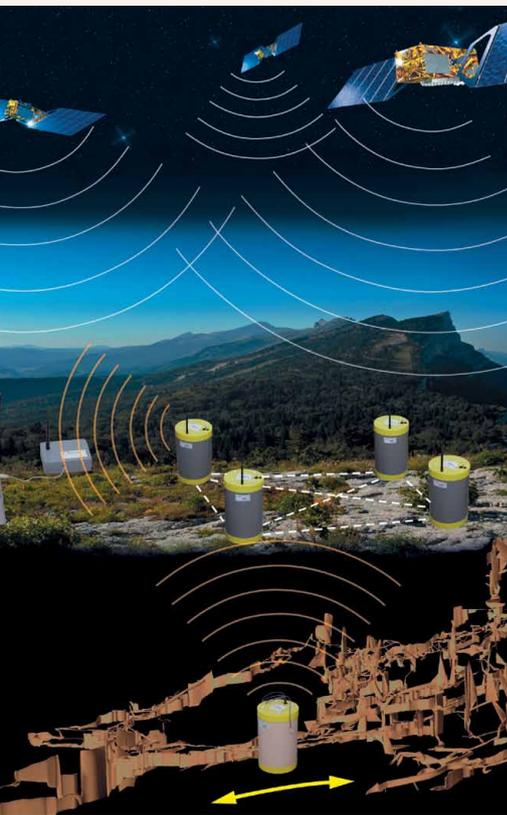
Au terme de ce processus, la société InfraSurvey de La Chaux-de-Fonds a été retenue avec son projet intitulé UGPS (UnderGround Positioning System). Avant de prendre sa décision de façon définitive, le jury a encore

Le système développé par InfraSurvey est destiné à l'analyse de réseaux souterrains. Il repose sur un principe comparable au GPS classique mais, contrairement à ce dernier, il ne se base pas sur un réseau de satellites, mais sur un réseau de repères terrestres fixes travaillant à fréquence relativement basse. Il permet, par triangulation, de repérer et de suivre avec précision, et en trois dimensions, la position d'une sonde souterraine mobile.

Les applications de l'UGPS sont multiples et portent notamment sur la mensuration et le positionnement de cavités naturelles, d'anciennes galeries de mines ou de rivières souterraines, ou encore le repérage de conduites enterrées. Plusieurs municipalités et offices gouvernementaux suisses et étrangers ont déjà fait appel aux services d'InfraSurvey.

Le projet primé repose notamment sur la grande expérience de l'ISSKA (Institut suisse de spéléologie et de karstologie) en matière d'exploration et de caractérisation des milieux souterrains, et qui est à l'origine de la création de la société InfraSurvey.

Il faut noter que, dans le cadre du Prix BCN Innovation, la BCN offre au lauréat la possibilité de recevoir un support (coaching) afin d'optimiser les retombées du prix pour l'essor de la société.



InfraSurvey SÀRL

Établie à La Chaux-de-Fonds, InfraSurvey est une société créée le 24 février 2010 et dont les fondateurs sont: MM. Pierre Crelier (ing. géomètre), Michel Demierre (ing. EPFL en microtechnique), Pierre-Yves Jeannin (hydrogéologue), Vincent Schlager (ing. EPFL en microtechnique) et Rémy Wenger (dessinateur-topographe). L'ISSKA, instigateur de cette fondation a piloté la phase 1 du projet, consistant à mettre au point une technologie permettant de situer un objet ou une personne en mouvement dans des galeries (tunnels, mines, conduits, grottes).

Le développement et la production de l'UGPS ne pouvaient se faire qu'au travers d'une entreprise individuelle, ainsi est née InfraSurvey SÀRL.

InfraSurvey dirige la poursuite du développement du système et sa commercialisation. Le projet se situe dans une phase déterminante. Une demande de brevet est en

L'émetteur mobile de l'UGPS envoie des signaux toutes les 5 secondes. Ces signaux sont captés par plusieurs récepteurs fixes situés en surface.

En temps réel, on peut ainsi déterminer la position de l'émetteur et reporter en surface l'emplacement des cavités naturelles, de mines ou de conduites urbaines.

cours. L'amélioration du produit existant sous forme d'une gamme de balises émettrices compatibles avec les marchés cibles (miniature pour forage et étanche pour les ressources en eau) est en création. Des recherches et développements pour de nouvelles applications sont prévus. Le Prix BCN Innovation permettra à InfraSurvey d'atteindre les objectifs prioritaires que la société s'est fixés de manière plus rapide. Par ailleurs, il permettra de renforcer le marketing de ses produits, activité pour laquelle il est plus difficile de trouver du soutien étatique que pour la recherche et le développement. Le marché envisagé étant essentiellement à l'étranger, des investissements conséquents sont nécessaires pour faire connaître le système et vendre ses produits.

Le projet UGPS a été présenté lors de congrès et colloques scientifiques (domaines minier et spéléologique) aux USA et en Autriche. L'accueil fut très encourageant. Par ailleurs, différents contacts ont été établis en Allemagne, en Angleterre, en France et en Suisse en vue de la réalisation de mesures au moyen de l'UGPS. Ces contacts démontrent un grand intérêt pour la méthode.

Diverses prestations de services payantes ont déjà été réalisées avec l'UGPS.

Le laboratoire de sismologie de Montpellier voulait implanter un forage pour installer un observatoire garvimétrique dans une grotte. L'UGPS a permis d'implanter le forage et de lever dans la foulée une bonne partie du plan de la grotte. Une commune de Crète souffre de manque chronique d'eau en été. Les spéléologues ayant découvert une

rivière souterraine pérenne à proximité, mais 200m sous la surface, il n'était pas évident d'atteindre la galerie avec un forage. L'UGPS a été utilisé pour localiser la galerie et implanter le forage. Une autre application dans une mine en Autriche a mis en évidence d'importantes erreurs dans les plans existants. D'autres applications sont prévues dans les mois à venir.

Cinq marchés principaux sont ciblés :

- ◀ Les grottes (cartographie, positionnement, génie civil).
- ◀ Les mines (localisation, cartographie, gestion des anciennes mines, zones à risques).
- ◀ L'hydrogéologie (recherche de nouvelles ressources en eau dans les zones arides).
- ◀ Les conduits (positionnement d'anciennes conduites, investigation dans des conduites impénétrables).
- ◀ Les micro-forages (l'UGPS couplé à la tête de forage pourrait permettre son guidage sur de longues distances).



UnderGround Positioning System (UGPS)

Leader mondial dans le domaine du positionnement souterrain, le GPS est devenu un outil indispensable, mais il ne fonctionne pas sous terre. Le projet primé est basé sur le magnétisme. Il localise en temps réel et en 3D un émetteur situé sous terre, par exemple dans des cavités telles que des rivières souterraines ou des mines. L'émetteur est mobile et son signal est capté en surface par une série de récepteurs fixes. La technique utilisée permet non seulement de connaître la position précise ($\pm 0,5\%$ à 100m) de points situés sous terre, mais également d'exécuter, en temps réel, le levé d'un vide souterrain jusqu'à une profondeur de 200m (prochainement 400m).

Le fonctionnement de l'UGPS est basé sur le champ magnétique émis par un dipôle idéal. Le système dispose d'une balise d'émission se trouvant sous terre et de une à quatre balises de réception positionnées en surface. Ces balises réceptrices communiquent par radiofréquence avec un ordinateur permettant l'affichage en temps réel de la position et de l'orientation de la balise émettrice.

La grande innovation du système consiste à utiliser des bobines 3-D, c'est-à-dire constituées de 3 bobines placées orthogonalement, pour l'émission et la réception. La balise émettrice, qui est mobile, génère successivement 3 dipôles magnétiques orthogonaux, dont le vecteur magnétique est mesuré par chaque balise réceptrice. Cela donne 9 informations par balise réceptrice permettant à chaque balise de recalculer indépendamment les 6 degrés

de liberté (la position et l'orientation) de la balise mobile. A partir de ces données, un algorithme permet d'obtenir la position et l'orientation de celle-ci.

L'émetteur actuel pèse 8 kg et peut être transporté par un homme dans des galeries, mais sa taille est encore trop grande pour pouvoir prendre place dans des conduits exigus.

L'UGPS est un outil unique, premier sur le marché. Ses avantages : mesures rapides et précises ; détermination de l'orientation de l'émetteur ; précision de chaque mesure.

Prix BCN Culture 2010

Créé à l'occasion du 125^e anniversaire de la banque, le Prix BCN Culture, doté d'un montant de CHF 120'000.- a pour but de favoriser la création culturelle dans le canton de Neuchâtel. Il est distribué annuellement, pour la deuxième fois en 2010.

Cette année, 2 projets ont retenu tout particulièrement l'attention du jury et se partagent le prix. Le jury, composé des membres de la commission de la Fondation culturelle de la BCN, est le suivant :

Monsieur Jacques Ditisheim
Président, ancien Directeur du Conservatoire de musique de La Chaux-de-Fonds, La Chaux-de-Fonds

Madame Evelyne Charrière
Enseignante en histoire de l'art à la HES et à l'École d'Arts, La Chaux-de-Fonds

Madame Anne-Lise Grobéty
Écrivaine, La Chaux-du-Milieu, décédée le 7 octobre 2010

Monsieur Alain Petitpierre
Galeriste, Hauterive

Monsieur Christophe Dufour
Conservateur et directeur du Musée d'Histoire naturelle, Neuchâtel

Monsieur Pierre Godet
Représentant du Conseil d'administration BCN, Neuchâtel

Les lauréats

Commentaires sur le choix du jury, de Jacques Ditisheim

Quel choix cornélien ! Parmi les 21 dossiers reçus se dégagent rapidement deux grands projets, ambitieux, créatifs et dont la réalisation est prévue en 2011. Ils sont tous deux portés par des gens dont l'expérience et l'implication dans la vie de la région ne sont plus à démontrer. Deux projets profondément différents, mais servant tous deux la même cause : le plaisir de la musique. Fallait-il privilégier l'un au détriment de l'autre ? Selon quels critères ? Fallait-il au contraire diviser le prix, au risque que la contribution ainsi proposée à chacun ne permette réellement la réalisation ni de l'un ni de l'autre ?

Projets passionnants, discussions passionnantes au sein du jury, qui se rallie bientôt à l'unanimité autour de l'idée du prix divisé : la caution morale qu'apporte notre Fondation à ces projets ainsi que l'effet promotionnel qui en découle devraient contribuer à leur réalisation autant que le montant du prix remis. Nous sommes enthousiastes et convaincus que les deux œuvres sauront se montrer à la hauteur de la confiance que nous leur témoignons.

L'avant-scène opéra

L'avant-scène opéra a été créé en 1985 par le chef d'orchestre et chanteur lyrique Yves Senn et réside à Colombier (Neuchâtel). Compagnie professionnelle qui compte une centaine d'artistes, L'avant-scène opéra présente chaque saison 3 à 4 nouvelles productions, accompagnées par son propre orchestre, ainsi que des concerts et des récitals. Elle se produit en Suisse et à l'étranger et permet à ses chanteurs professionnels

de se mettre en évidence dans les œuvres les plus célèbres du répertoire lyrique ou de créations contemporaines. (Don Giovanni, Le Nozze di Figaro, Il Barbiere di Siviglia...). Yves Senn a également écrit plus d'une quinzaine de pièces de théâtre, de nombreuses nouvelles, plusieurs pièces de musique de chambre, des chansons françaises et cinq opéras. Au bénéfice d'une expérience de plus de 25 ans et d'un savoir-faire éprouvé par la réalisation de très nombreux spectacles, L'avant-scène opéra propose une nouvelle création totale (texte et musique, scénographie, mise en scène et chorégraphie). Chanteurs solistes, musiciens d'orchestre, choristes, danseurs, comédiens, se partagent cette distribution qui nécessite également une importante équipe technique, logistique et administrative.

Il Bacio di Leonora / Le Baiser de Léonore

A lui seul, Yves Senn, directeur de L'avant-scène opéra, se propose de fabriquer de A à Z un opéra appelé « Il Bacio di Leonora ». Écrire le livret, composer la musique, assurer la production et finalement chanter ! Travail titanesque, mais œuvre créatrice complète qui cherche autant à réunir les arts vivants qu'à parler de l'Homme au travers de ses émotions. Elle bénéficiera pour sa réalisation de l'infrastructure ainsi que de l'expérience de la troupe de L'avant-scène opéra placée pour l'occasion sous la direction de Sylvain Jaccard. Gageons que les représentations se donneront à guichet fermé. Après la création à Colombier, l'œuvre devrait tourner en Suisse et à l'étranger.



Yves Senn

Le titre : Il Bacio di Leonora (Le Baiser de Léonore) illustre par son double titre la pluralité qui nourrit l'œuvre : pluralité de genres, de styles, de caractères, de langues...

Synopsis : Un groupe de touristes, microcosme, image de la société, se retrouve au milieu du désert avec pour but la recherche du Baiser de Léonore.

Le récit raconte la rencontre forcée d'individus d'horizons extrêmement divers. Valeurs, références, visions, parcours, pour chacun des membres du groupe, la raison d'être est différente et il en naît un dialogue animé de passions, de haines, d'amours possibles ou impossibles, de désirs, de disputes...

Dans un espace dans lequel le temps semble ne plus avoir de prises naissent de nouveaux enjeux ; la situation est irréaliste dans un univers pourtant réel ; un point commun subsiste pour tous : la recherche du Baiser de Léonore. Sujet onirique, il demande un traitement subtil du texte et de la musique : aucun sentimentalisme, mais un souci de sobriété. Aucun pathos, mais des actions simples, vives, claires.

Derrière :
Jean Prévost (initiateur du projet),
Martial Cuendet
(représentant de l'équipe de construction),
Valentin Reymond (initiateur du projet)
Devant :
Victor Cordero (compositeur),
Maryse Fuhrmann (initiatrice du projet),
Jacques Henry (compositeur)



Opéra Décentralisé Neuchâtel

Donner la parole aux créateurs témoins de leur temps est au centre des préoccupations de l'Opéra Décentralisé Neuchâtel et de ses directeurs, Maryse Fuhrmann et Valentin Reymond, qui réalisent des projets originaux et pluridisciplinaires. A notre époque, l'interaction entre pensée, écriture, sons, sensibilité, génère des démarches qui vont au-delà de la «simple» représentation musicale.

En effet, une des caractéristiques de l'Opéra Décentralisé est de collaborer avec des partenaires artistiques et techniques. Les réalisations suivantes sont emblématiques de L'Opéra Décentralisé : L'Orestie, un spectacle plurilingue construit durant deux ans avec des partenaires norvégiens et russes (1989-1991); Le Xylodéon, un prototype de théâtre en bois démontable, associant projet culturel et projet industriel (1998-2001); Les Jardins Musicaux, un festival populaire dédié à la modernité (depuis 1998).

L'expérience acquise, avec près de six cents représentations données dans le canton de Neuchâtel, en Suisse et à l'étranger, témoigne d'une capacité à maîtriser, avec une très petite structure, des projets complexes.

Concerto pour boîte à musique

Pour leur part, Valentin Reymond et Maryse Fuhrmann, directeurs de l'Opéra Décentralisé Neuchâtel qui produit les Jardins Musicaux, proposent une création collective : un concerto pour boîte à musique géante et orchestre. Des compositeurs réputés – Victor Cordero et Jacques Henry –, des artisans, dont Martial Cuendet de la société Rêves mécaniques SA de Sainte-Croix, créateur du prototype d'une boîte à musique innovante, des techniciens, des designers et même des ingénieurs de l'EPFL s'uniront pour «mettre en boîte à musique» ce concerto, accompagné par l'Orchestre des Jardins Musicaux sous la direction de Valentin Reymond. Fruit de l'association d'un savoir-faire de pointe et de créateurs régionaux, voilà à n'en pas douter une œuvre à découvrir absolument. Créée lors des Jardins Musicaux 2011, la pièce sera reprise lors de la tournée en Chine à laquelle l'Orchestre est invité.

L'invité de la manifestation

Monsieur Jean-Frédéric Jauslin, directeur de l'Office fédéral de la culture
«Culture, économie et innovation. Une voie d'avenir»

Mesdames, Messieurs,
Chères amies, chers amis,

Je ne peux entamer cette prise de parole sans vous dire le plaisir particulier que j'ai à m'exprimer au cœur de Neuchâtel, cette ville que je n'ai jamais quittée malgré 20 ans d'occupations professionnelles dans notre capitale fédérale; Y revenant chaque soir pour mieux apprécier ce canton entre lac et montagne, tradition et innovation, ouverture et convivialité.

Je suis parmi vous ce soir sur l'invitation de la Banque cantonale de Neuchâtel et en tant que directeur de l'Office fédéral de la culture. Cependant, banque et culture passent pour beaucoup comme un duo impossible. Quand l'esprit des artistes romantiques du XIX^{ème} siècle eut achevé pleinement son œuvre de rupture, les mots culture et économie ont sonné pour la plupart d'entre nous de manière particulièrement antinomique. Le peintre, le musicien, le dramaturge, l'écrivain, l'acteur, l'architecte, ne s'intéresse qu'aux tourments de son âme et de son cœur, seul face à la société. Pendant que le banquier et par extension l'économie génèrent de l'argent, les artistes le dépensent. Les uns agissant, les autres s'exprimant à perte sous la tutelle d'un État bienveillant et généreux.

Le vent des Trente Glorieuses qui a vu l'avènement des industries créatives comme un pan à part entière de l'économie mondiale n'est pas totalement parvenu à effacer le cliché; et ce malgré les Warner, les Sony, les Nintendo, les Murdoch, les Bouygues, les Publicis, les Ikea, les Adobe, ou plus modestement les FFF, les Heure Bleue, les CDN, les Urbanisme horloger, les Festi'neuch, et autres Laténium, Oi, Avant-scène Opéra ou Jardins musicaux. Une idée si bien ancrée qu'elle cache la réalité des chiffres. La culture est le pourvoyeur de 2.6% du PIB européen, contre 1.9% au secteur de l'alimentaire, par exemple.

En Suisse, les chiffres ne démentent pas le poids de cette branche. En 2005, les marchés de la musique, du livre, de l'art, du cinéma, de la radio, des arts du spectacle, du design, de l'architecture, de la publicité, des logiciels, des jeux vidéo, de l'artisanat d'art et de la presse, soit en un mot, selon les normes internationales, l'économie de la culture et de la créativité au sens large, ont été les contributeurs de 4.5% du PIB de notre pays. Quelle a été la part de l'industrie horlogère? 2.5%. Et celle de la chimie? 3.4%. Rappelons-nous que chaque jour, à chaque franc gagné par les banques et les assurances, 50 centimes le sont simultanément par le domaine de la culture. La culture n'est pas une dépense perdue, c'est un investissement; un investissement pour l'avenir.

Cela est d'autant plus vrai que nous sommes entrés de plein pied dans une période clé; celle des technologies numériques. Le modèle économique hérité de la révolution industrielle est en train de laisser place à une nouvelle manière de distribuer, de consommer et de créer, mais également de travailler, d'apprendre, de se parler, de se rencontrer ou de se divertir.

Beaucoup de choses ont déjà changé. Nous l'oublions parfois tant l'apport des nouvelles technologies est devenu une évidence dans notre quotidien. Qui eût pensé qu'un jour nous puissions jouer au tennis dans notre salon sans raquette, ni balle? Envoyer des lettres sans papier, ni encre, ni facteur? Devenir milliardaire avant nos trente ans sans produire de biens physiques, ni ne faire payer son service au consommateur?

Qui eût pu imaginer retrouver le chemin de ses vacances sans carte routière, mais guidé par une voix synthétique? Présenter notre téléphone en guise de titre de transport en commun? Ou se faire opérer par un chirurgien œuvrant à des milliers de kilomètres? Personne. Et ce ne sont là que quelques menus exemples.

Nous le voyons, les nouvelles technologies ont de vraies implications sur l'ensemble de la société. Sur notre santé, sur notre appréciation du monde, sur notre mobilité, sur notre manière d'apprendre et de savoir, sur notre réussite. Nous l'ignorons parfois, mais tous ces changements ont souvent été déclenchés par les industries de la culture et de la créativité, qui les ont ensuite développés et que les autres domaines, de l'économie ont repris à leur usage.

Cette aventure est loin d'être terminée. En fait, elle commence à peine. Il faut donc la poursuivre, car nous n'avons aujourd'hui qu'entreouvert la porte de sa maison. Il faut parier maintenant sur le futur. Et, en encourageant les recherches de la culture dans ce domaine, faire fructifier son immense capacité d'innovation et les potentiels économiques qui s'y cachent, non seulement pour la branche elle-même, mais aussi pour l'entier de l'économie. Ce qui peut paraître aujourd'hui une utopie artistique, l'expression d'une créativité exacerbée ou un délire gratuit peut trouver demain son application dans notre manière de vivre, et par voie de conséquence dans de nouveaux marchés.

A l'Office fédéral de la culture, nous croyons en cette vision de l'avant-garde. Outre la création d'un poste budgétaire transdisciplinaire de soutien à la culture numérique, nous soutenons le projet SiteMapping. Sans entrer dans les détails, il s'agit d'encourager par des initiatives concrètes les artistes qui exploitent les technologies numériques en matière de son, d'image ou de robotique. L'une d'elles mérite que nous nous y attardions plus ce soir. C'est notre collaboration avec la Haute école zurichoise des arts: Swiss Artists in Labs. Grâce aux efforts de nos deux institutions, des artistes ont la possibilité de travailler pendant 9 mois dans des laboratoires scientifiques, aussi prestigieux que ceux de l'ETHZ, par exemple. Ces passerelles interdisciplinaires tracent de nouvelles voies de création: chaque monde, le scientifique comme l'artistique, s'ouvre au potentiel et aux outils innovateurs de l'autre. Et comme le savent souvent bien mieux que moi les banquiers et les économistes, 1 + 1 ne font pas toujours 2, mais souvent 3, 4 ou beaucoup plus. M. Aebischer, le président de l'EPFL, m'a dit récemment l'avoir compris. A suivre...

Si j'ai beaucoup parlé de nouvelles technologies ce soir, c'est qu'elles illustrent particulièrement bien le pouvoir d'innovation de la culture et que son aptitude à l'avant-garde est un trésor à choyer. En permettant à la création de faire son œuvre et de déployer son immense potentiel d'innovation, les investisseurs de la culture font le pari de l'avenir et peuvent voir loin, prendre des risques et construire un futur où leur avantage concurrentiel ne sera plus à démontrer.

En un mot, et vous l'aurez compris, c'est l'essentiel de mon message, la culture porte en elle notre avenir. C'est en son sein qu'il se prépare. Il faut plus que jamais soutenir son pouvoir d'innovation et se souvenir qu'il n'y aura pas d'action demain, s'il n'y a pas d'anticipation aujourd'hui.

Fondation Culturelle

Créée en 1983 à l'occasion du 100^e anniversaire de la banque, la Fondation culturelle de la Banque Cantonale Neuchâteloise a pour but de favoriser, dans le canton de Neuchâtel, la culture et la création artistique sous toutes ses formes par l'octroi d'aides financières à des œuvres, des institutions culturelles, ainsi que par l'achat d'œuvres d'art. Le capital de dotation de 2 millions de francs à l'origine s'élève actuellement à CHF 7,5 millions.

Pour l'année 2010, la Commission de répartition, lors de quatre séances, a examiné 157 dossiers et distribué CHF 182'000.- aux bénéficiaires suivants :

CHF	5000.-	Jeune Opéra Compagnie, La Chaux-de-Fonds, en soutien à la création du spectacle «Les Aveugles 2010».
CHF	5000.-	Musée des Beaux-Arts, Le Locle, en soutien à la 7 ^e Triennale de l'Art imprimé contemporain.
CHF	2000.-	Monsieur Luca Forcucci, Neuchâtel, en soutien au projet d'une œuvre de musique contemporaine.
CHF	3000.-	La Compagnie du Gaz, La Chaux-de-Fonds, en soutien à la création du spectacle «Trois Sœurs moins le quart».
CHF	4000.-	Pro-création, Neuchâtel, en soutien à la création du spectacle «La vie c'est Show».
CHF	2000.-	La Turlutaine, Théâtre-Atelier de Marionnettes, La Chaux-de-Fonds, en soutien au projet de spectacle de marionnettes «Évolution! où? quand? qui?».
CHF	4000.-	Carpe Dièse Trio, Neuchâtel, en soutien aux concerts 2009-2010 «Les Années Folles en Miniatures».
CHF	3000.-	Association Poésie en Arrosoir, La Chaux-de-Fonds, en soutien au Festival Poésie en Arrosoir 2010.
CHF	3000.-	Cie de danse Keepass, La Chaux-de-Fonds, en soutien à la création du spectacle «ClasSick».
CHF	3000.-	Association Jeudemain, Neuchâtel, en soutien au Festival de Courgemétrage 2010.
CHF	5000.-	ADN Espace Danse, Neuchâtel, en soutien à «Neuchâtel scène ouverte 2010».
CHF	4000.-	Le P'tit Chœur, La Chaux-du-Milieu, en soutien à la création de concerts d'enfants.
CHF	5000.-	Association Opus 111, Neuchâtel, en soutien à l'événement musical en l'honneur des bicentennaires des naissances de F. Chopin, R. Schumann et le centenaire de la mort de C. Reinecke.
CHF	4000.-	Compagnie «12 heures», Neuchâtel, en soutien à la création de la pièce de théâtre «4». Textes de Philippe Minyana par 4 metteurs en scène.
CHF	4000.-	Association RR, Neuchâtel, en soutien à la création de l'opus «Quatre femmes pour sauver Don Quichotte».
CHF	4000.-	Compagnie Jehanne 04 unLtd, Neuchâtel, en soutien à la création «Le Théâtre ambulant Chopalovitch».
CHF	5000.-	Compagnie L'avant-scène opéra, Colombier, en soutien à la création de «Parade!» spectacle du 25 ^e anniversaire.
CHF	2000.-	Théâtre de la Cardamone, Bevaix, en soutien à la création du spectacle de marionnettes «Leguel, la fille au masque de bois».
CHF	2000.-	Alogamia, Bevaix, en soutien au projet «Luna y Sol» spectacle de Flamenco.
CHF	4000.-	Le Collectif Anonyme, Neuchâtel, en soutien à la création de la pièce de théâtre «La liste des dernières choses».
CHF	5000.-	Bernard Campiche Éditeur, Orbe, en soutien à la publication de Bernard Liègme «Théâtre (presque) complet I et II».
CHF	3000.-	Compagnie Scène de Mèninges, La Chaux-de-Fonds, en soutien à la création du spectacle «SOS artistes».
CHF	2000.-	Ensemble Intercomunicazione, Colombier, en soutien aux concerts de présentation de l'ensemble.
CHF	3000.-	Madame Marie-Elsa Sgualdo, La Chaux-de-Fonds, en soutien au projet de court-métrage «Bam-Tchak».
CHF	4000.-	Compagnie Théâtristan, Bienne, en soutien à la création pluridisciplinaire «La Voix Magique» conte philosophique, musical et visuel.
CHF	3000.-	Cie Projet Icare, La Chaux-de-Fonds, en soutien à la création du spectacle «Tango viennois».
CHF	4000.-	Grand Reportage Ensemble, La Chaux-de-Fonds, en soutien à l'ensemble de leurs projets 2010.
CHF	5000.-	La Maison du Concert, Neuchâtel, en soutien à une création mondiale à l'occasion de leur 10 ^e anniversaire.
CHF	4000.-	Association Hors Tribu, Fleurier, en soutien à leur 15 ^e Festival.
CHF	4000.-	REC production SA, Neuchâtel, en soutien à leur projet «Neuchâtel, Kansas, USA».
CHF	4000.-	Résodanse, Neuchâtel, en soutien à leur création chorégraphique.
CHF	3000.-	Association pour la Collégiale, Neuchâtel, en soutien à la création d'une «Schubertiade».
CHF	3000.-	M. Olivier Gabus, La Chaux-de-Fonds, en soutien à la création du spectacle «Malentendu».
CHF	3000.-	Chandigarh.ch, Neuchâtel, en soutien à la création et à la réalisation d'une semaine d'activités culturelles à La Chaux-de-Fonds: Semaine Tentative «Déglutition indienne».
CHF	2000.-	Découvertes musicales, Le Locle, en soutien à leur nouvelle saison musicale.
CHF	3000.-	Le Tour du cadran, Neuchâtel, en soutien à leur projet.
CHF	3000.-	Monsieur Samuel Blaser, La Chaux-de-Fonds, en soutien à l'enregistrement du nouvel album «Monteverdi In Person».
CHF	3000.-	Chorale Faller, La Chaux-de-Fonds, en soutien au concert: Michel Hostettler: un portrait.
CHF	2000.-	Madame Mélanie Pauli, La Chaux-de-Fonds, en soutien à la création d'un spectacle de cirque.
CHF	3000.-	La Cie Fantôme, La Chaux-de-Fonds, en soutien à la création du spectacle «A la dérobée».
CHF	2000.-	Association Ensemble Sigma, Môtiers, en soutien à la saison de concerts 2010-2011.
CHF	3000.-	Compagnie Léon, La Chaux-de-Fonds, en soutien à leur projet de spectacle «Cornichons».
CHF	3000.-	Compagnie Hypolais, La Chaux-de-Fonds, en soutien à leur projet de spectacle «Pense que tu es Dieu».
CHF	5000.-	Les Amplitudes, La Chaux-de-Fonds, en soutien à leur projet 2011.
CHF	1000.-	Monsieur et Madame Christine et Nicolas Soguel, Valangin, en soutien à leur projet de livre «Les livres hantés».
CHF	4000.-	Théâtre Tumulte, Neuchâtel, en soutien à une création théâtrale en décembre 2010.
CHF	5000.-	Château de Valangin, en soutien à la création d'un jardin de sculptures autour du château.
CHF	4000.-	Association de Quartier Tertre/Louis-Favre, Neuchâtel, en soutien au projet «Ouvrez les fenêtres».
CHF	1000.-	Atelier d'écriture, Corcelles, en soutien au projet d'écriture dans la prison de Gorgier.
CHF	4000.-	Association Evaprod, La Chaux-de-Fonds, en soutien à la réalisation de deux spectacles «Grease» et des concerts de la chorale Rocking-Chair.
CHF	5000.-	Mardis du Jazz, Neuchâtel, en soutien à la réalisation des concerts Mardis du Jazz à Neuchâtel.
CHF	2000.-	Association O'Verso, Neuchâtel, en soutien aux concerts de 2011.
CHF	4000.-	Écrivains associés du théâtre (EAT), Neuchâtel, en soutien au «Février des auteurs 2011».

De plus, la BCN a contribué à l'achat de la sculpture intitulée "Grande mutante en marche" de Madame Claudine Grisel offerte au Musée d'Art et d'Histoire de Neuchâtel. A ce jour, la Commission a distribué au total CHF 3'304'650.- à 615 bénéficiaires.



Martine de Montmollin

Parrainages et «sponsoring»

La BCN continue à apporter son soutien dans le canton de Neuchâtel, sous diverses formes, à de nombreuses sociétés, organisations, manifestations culturelles et sportives. Pour la partie culturelle, l'année 2010 a été marquée par deux anniversaires importants, les 10 ans de Festi'neuch (festival musical) que la BCN soutient depuis ses débuts et depuis plusieurs années en qualité de «Presenting sponsor», et les 10 ans du NIFFF (Festival international du film fantastique de Neuchâtel) que notre banque a également encouragé dès la première édition en qualité de «Main sponsor». L'Auvernier Jazz Festival a présenté sa deuxième édition de concerts sur les grèves et dans les caveaux du village d'Auvernier. A cette occasion, et dans le cadre de notre soutien, nous avons invité quelques clients amoureux du jazz, qui malgré un temps incertain ont hautement apprécié la programmation de la soirée et son organisation.

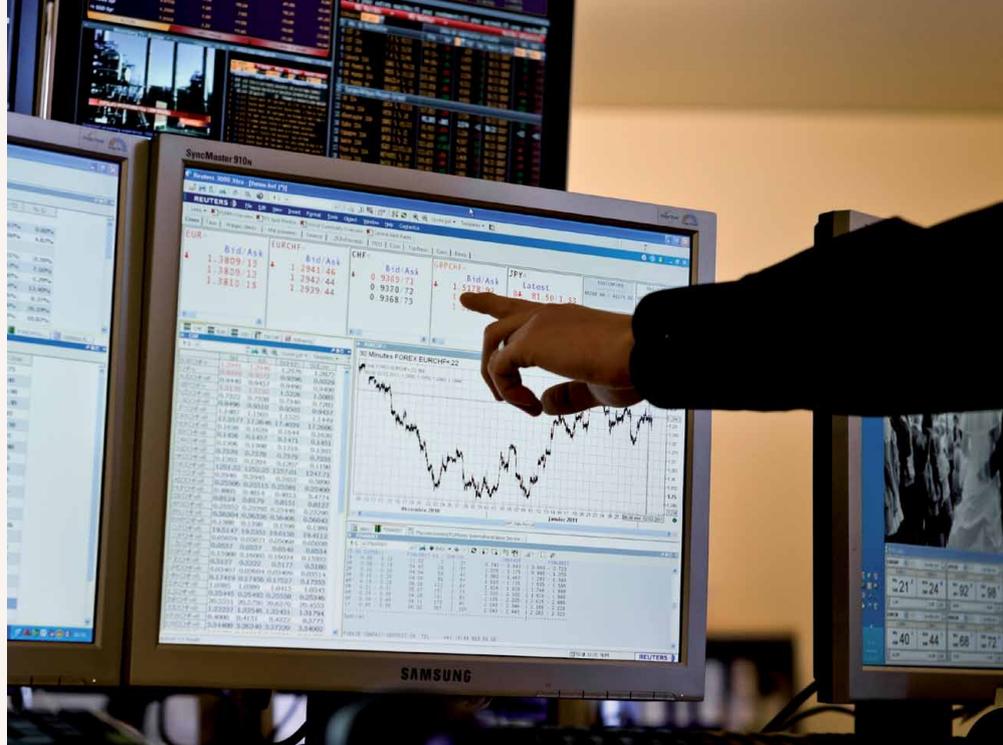
Quantité d'événements culturels se produisant dans toutes les régions de notre canton comptent parmi les manifestations que nous aidons fidèlement, tels le Corbak Festival, le Busker's Festival, Hot-Sibéria, la Fête du cinéma, les Jardins Musicaux, la Plage des Six Pompes, etc.

Au nombre des événements sportifs soutenus par la BCN figurent toujours le BCN Tour, le BCN Kid's Tour et le BCN Walking. Cette course pédestre créée par la BCN fêtait en 2010 son 25^e anniversaire. A cette occasion, notre banque a permis à Harry Huber, chirurgien orthopédiste et grand passionné du BCN Tour, d'éditer son livre «BCN Tour, le pied géant» que nous avons offert pour l'occasion à chaque participant à l'une des 6 épreuves.

Depuis 2007, un soutien particulier et important est fait en faveur de deux clubs d'élite de la région, Neuchâtel Xamax pour le football et le HC La Chaux-de-Fonds pour le hockey sur glace. Les championnats de tennis cantonaux (FriJuNe) et la Trotteuse Tissot à La Chaux-de-Fonds bénéficient également du soutien de la BCN, tout comme pratiquement chaque club de football qui possède un mouvement «juniors».

En partenariat avec Girard-Perregaux, le Groupe E et la Société Neuchâteloise de Presse, la BCN a lancé au mois de février 2007 la Fondation de Soutien aux Sportifs d'Elite du Canton de Neuchâtel. Cette fondation a été créée dans l'intention d'aider, par un soutien financier direct, les sportifs d'élite domiciliés dans le canton de Neuchâtel. Un montant de CHF 102'000.- sous forme de chèques a été remis à 41 sportifs méritants en 2010. Ainsi, depuis la création de cette fondation, un montant total de CHF 411'500.- a été distribué.

Outre les soutiens susmentionnés, notre établissement est partenaire de plusieurs sociétés, organisations, institutions voire écoles, tels que le Conservatoire de musique neuchâtelois, Micro 10 (séminaires en micro-technique), Neode, Finergence, Tourisme Neuchâtelois, Journées de la métropole horlogère, etc..



Mike Pessotto

Impressum

Création et réalisation : Inox Communication
Photographies : Matthieu Spohn, Guillaume Perret,
InfraSurvey, Opéra Décentralisé Neuchâtel,
L'avant-scène opéra
Impression : Imprimerie Zwahlen
© Banque Cantonale Neuchâteloise



Banque Cantonale Neuchâteloise

Place Pury 4

CH-2001 Neuchâtel

T +41(0)32 723 61 11

F +41(0)32 723 62 36

Avenue Léopold-Robert 44

CH-2301 La Chaux-de-Fonds

T +41(0)32 911 88 88

F +41(0)32 911 88 18

info@bcn.ch

www.bcn.ch